

courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE

N° 336

JANVIER 2024

5 €

► INONDATIONS ET MÉGA BASSINES :
LE CAPITAL PREND L'EAU

► EXTRÊME-DROITE, ÉCOLE :
LE CAPITAL À L'OFFENSIVE

► GUERRES ET CRISES À L'INTERNATIONAL
PALESTINE, SÉNÉGAL, UKRAINE

immigration maltraitée



exploitation renforcée!



RUBRIQUES

- 3... ÉDITO Un sale «même» temps !
- 7... SANS FRONTIÈRES pour la liberté de circulation
- 16... BIG BROTHER chroniques du contrôle et de la répression
- 19... VERTEMENT ÉCOLO
- 27... INSUBORDINATION SALARIALE chroniques de la lutte des classes

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION

- 4... IMMIGRATION UNE LOI INJUSTE ET OUVERTEMENT DISCRIMINATOIRE

EDUCATION

- 9... SUD ÉDUCATION : DU SYNDICALISME RADICAL À LA COLLABORATION
- 11... QUAND L'EXTRÊME DROITE RÊVE DE FAIRE ÉCOLE. Entretien avec G. Chambat

TOUCHONS LE FOND

- 13... EXTRÊME DROITE ET FASCISME AUJOURD'HUI

NOTE DE LECTURE

- 11... LA NORME GYNÉCOLOGIQUE. Ce que la médecine fait au corps des femmes

VAINCRE LA RÉPRESSION

- 18... AFFAIRE DU 8 DÉCEMBRE. Un jugement inique mais pas surprenant.

LE CAPITAL PREND L'EAU

- 21... INONDATIONS : DES LARMES SOUS LA PLUIE
- 22... REPRENDRE LE CONTRÔLE DE L'EAU AUX TENANTS DU CAPITALISME
 - Le capitalisme et son système industriel ont besoin d'eau
 - Le combat contre les mégabassines a mis en relief l'importance vitale de l'eau
 - les pesticides empoisonnent l'eau du robinet
 - La quintessence du capitalisme : l'eau en bouteille
 - Le nucléaire nous pompe l'air et l'eau.

FEMMES EN LUTTE

- 25... LA GRÈVE FÉMINISTE GÉNÉRALE AU PAYS BASQUE SUD

INTERNATIONAL

- 28... NI HAMAS NI NATANYAHOU ?
- 29... DÉTRUIRE UN PEUPLE. DÉTRUIRE LA SOCIÉTÉ PALESTINIENNE. TUER EN TOUTE IMPUNITÉ
- 31... RECONSTRUIRE L'UKRAINE: LE CAPITAL DANS LES STARTING-BLOCKS
- 33... UKRAINE : FACE À LA GUERRE LA RÉSISTANCE, MAIS AVEC QUI ?
- 35... CRISE POLITIQUE AU SÉNÉGAL

Ce numéro a été préparé et maqueté à **SAINT-NAZAIRE**
La commission journal de **fin janvier** aura lieu à **LYON**

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213
51058 Reims cedex
oclibertaire@riseup.net

Contactez localement

**l'Organisation Communiste
Libertaire**

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

ocl.st-nazaire@orange.fr

Douarnenez :

ocldz@riseup.net

CHAMPAGNE

OCL c/o egregore BP 81213

51058 Reims cedex

lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403
62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@gmail.com
ocllille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

ocl-lyon@laposte.net

Autres contacts

passer par
oclibertaire@riseup.net

**Plus d'infos,
anciens numéros
abonnements en ligne
<https://oclibertaire.lautre.net>**

*L'illustration de couverture, ainsi que celles
des pages 8, 14, 31, 32 sont des détails
d'interventions graphiques de LEVALET.*

ABONNEMENTS 1 AN

- 10 numéros.....30 €
- Tarifs réduits (pour les fauchés).....18 €
- Soutien.....+ de 30 €
- À l'essai (3 numéros).....5 €
- Un numéro sur demande **GRATUIT**
- Gratuit pour les prisonnier-es

Abonnements à l'international et
envois en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de *La Galère* à envoyer à Reims
ou abonnements en ligne sur le site

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

COURANT ALTERNATIF paraît depuis 1981, sans comité de rédaction, réalisé de façon militante et décentralisée par des personnes membres ou proches de l'Organisation communiste libertaire, l'OCL.

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-es intéressé-es au même titre que les militant-es OCL de la ville en question et que des représentant-es des autres groupes de l'OCL.

Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des évé-

nements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-es.

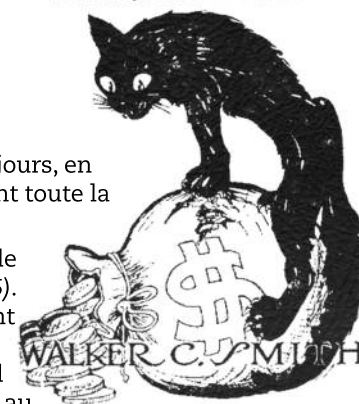
En outre, chaque CJ débute par un débat sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire.

Le collectif organisateur rédige ensuite un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) et c'est lui qui écrit l'éditorial en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions, écrivez-nous.

Un sale « même » temps !

SABOTAGE
ITS HISTORY, PHILOSOPHY & FUNCTION



Les fins d'années sont propices aux rétrospectives, et chacun y va de son bilan 2023 pour anticiper les tendances de 2024. Ce coup d'œil rituel dans le rétroviseur permet parfois de discerner ce qui a été important dans l'année écoulée. Car le débit et le rythme de l'information ont tendance à diluer et niveler les événements qui se succèdent et s'effacent sous le flux médiatique des images en continu. Les nouvelles sont telles un fleuve en crue, qui déborde sur des terres artificialisées, inonde, détrempe, détruit... pour ne laisser au final qu'un flot de boue et d'eau croupie. Situation que connaissent trop bien les populations du Pas-de-Calais ou de Charentes, ainsi que l'exposent nos camarades de Boulogne-sur-Mer (p. 21).

Pour l'année écoulée cette question de l'eau a été au centre des enjeux écologiques et climatiques, avec la lutte contre les bassines mais aussi du fait des précipitations automnales. Elle le restera, car il s'agit de ne pas laisser le contrôle de l'eau aux capitalistes (p. 22). Et ce n'est pas la conférence sur le climat qui vient de se clore à Dubaï qui nous y aidera. Alors que l'appel final consacre une « transition énergétique hors des énergies fossiles », on apprend « en même temps » que la production de pétrole aux Etats-Unis n'a jamais été si importante qu'en 2023, et que pour 2024 les pays de l'OPEP estiment que la demande augmentera de 2,25 millions de barils par jour. De quoi faire des profits et des recettes pour continuer à bétonner le désert, sans entraves de Dubaï à Riyad.

Il nous faudra donc bien plus que quatre jours contre le béton, quelques aient été les satisfactions suite aux actions menées du 9 au 12 décembre, pour rompre avec les tendances énergivores et mortifères du capitalocène. L'annulation de la dissolution des Soulèvements de la Terre pourra nous y aider. Mais elle ne doit pas faire oublier que la *terrorisation démocratique*¹ reste à l'ordre du jour ainsi que vient le rappeler le verdict du procès de « l'affaire du 8/12 » (p.18). Cette même justice de classe attend au tournant ceux et celles du « 15 juin » ou de Saint-Soline, dont nombre peinent à se remettre de leurs blessures. Nous aurons bientôt d'autres éco-terroristes à défendre et soutenir.

Dans la bouillie communicante tout se vaut, se rejoint ou s'annule. L'immédiat se substitue finalement

au présent, et il devient impossible de séparer le primordial du superflu, tant « *le fait divers fait diversion* ». Ainsi de la mort du jeune Thomas survenue mi novembre à Crépol dans la Drome. Une rixe d'adolescents un soir de balloche est devenue le drame « *qui fait courir le risque d'un basculement de notre société* » selon Olivier Véran le porte-parole du gouvernement². Une bagarre qui tourne mal permet ainsi « *en même temps* » :

- d'effrayer la France rurale qui avait un temps pensé s'émanciper à coups d'Actes de Gilets jaunes
- de stigmatiser les quartiers populaires abritant des populations d'origines étrangères « *fauteuses de troubles* » ;
- d'agiter l'épouvantail des milices d'extrême-droite prêtes à déferler dans les rues ;
- de justifier l'interdiction des manifestations pro-palestiniennes, menaces pour l'ordre public ;
- d'effacer la mort de Nahel et les révoltes de juin 2023 dans le temps même où la justice libère le policier meurtrier.
- de réhabiliter la police, rempart républicain face à la violence des foules et aux menées séditieuses ;

Et cerise sur le gâteau du conditionnement médiatique, le climat ainsi entretenu favorisera *in fine* le passage en force de la loi immigration (p. 4), au nom de la lutte contre l'extrême droite (p.11 et p.13) et de la réponse « aux préoccupations des français ».

Il nous avait semblé que les préoccupations de la population de l'hexagone en 2023 se situaient plutôt du côté de l'emploi, de l'inflation, du pouvoir d'achat, des salaires, des retraites, du droit au logement, de l'égalité entre les sexes, du ras-le-bol de la répression et des violences policières... que de celui de la restriction des droits des étrangers, qui n'est que l'antichambre de la restriction des droits de tous et toutes, pour le plus grand profit des exploités

La situation internationale n'est pas plus reluisante. Au nom du droit d'Israël à se défendre, la destruction du peuple palestinien a débuté avec l'assentiment des puissances occidentales qui consacrent l'Etat hébreu dans son rôle de porte-avions du capitalisme au Moyen-Orient. A Gaza bien sûr (p. 29), mais aussi plus discrètement en Cisjordanie et au Sud Liban où les opérations se

multiplient ces derniers jours, en menaçant d'embrasement toute la région.

La Françafrique tente de survivre au Sénégal (p. 35). L'Etat français, en fermant les yeux sur les magouilles de Macky Sall pour maintenir sa clique au pouvoir, s'emploie à préserver une aire d'influence en Afrique de l'Ouest quand le Mali et le Niger ont, semble-t-il, réussi à se défaire de cette tutelle impérialiste.

C'est cette même redéfinition des zones d'influence des puissances capitalistes qui se joue en Ukraine, où, alors que les combats font rage entre prolétaires des deux camps, les affaires vont bon train entre les futurs reconstruteurs fournisseurs de béton (encore eux) et les fauteurs de guerre qui « *en même temps* » détruisent et reconstruisent (p. 31). Il est dans ce contexte, bien délicat de tenir une position internationaliste qui refuse la dynamique infernale de la guerre, à l'image de la campagne que mènent, avec leurs faibles moyens, nos camarades de l'initiative *Olga Taratuta* et leurs relais ukrainiens d'*Assemblée* (p. 33).

Et nous ne disons rien dans ce numéro de ce qui se joue en Argentine contre les classes laborieuses victimes de la « *tronçonneuse anarcho-capitaliste* » de Javier Milei, ni de la guerre civile au Soudan, ou de la lutte ininterrompue des iraniennes de « *Femmes Vie liberté* ».

C'est pourtant la ténacité et la détermination de femmes en luttant, comme celles en grève au Pays Basque (p. 25), qui nous laisse entrevoir un peu d'optimisme et d'espoir.

« *L'espoir ? Je ne peux vous répondre qu'une chose : par principe, connais pas. Mon principe est : s'il existe la moindre chance, aussi infime soit-elle, de pouvoir contribuer à quelque chose en intervenant dans cette situation épouvantable, dans laquelle nous nous sommes mis, alors il faut le faire* »³

A nous de jouer donc, et de contribuer à une indispensable révolution sociale. Car si nous ne choisissons pas rapidement entre socialisme ou barbarie, nous devons construire le communisme et subir le cataclysme « *en même temps* ».

Saint-Nazaire,
le 28 décembre 2023

1. Claude Guillon, *La Terrorisation démocratique*, Libertalia, 2009

2. *Le Parisien*, 27 novembre 2023

3. Günther Anders, *Et si je suis désespéré que voulez vous que j'y fasse ?*, Editions Allia, 2001.

IMMIGRATION:

Une loi injuste et ouverte

La loi immigration, après un long feuilleton plein de péripéties et de marchandages sordides, a débouché sur un texte lignominieux qui «remet en cause des droits fondamentaux et porte une atteinte grave aux principes d'égalité et de non-discrimination» (Défenseure des droits)

Le parcours de la loi a été chaotique. D'abord le Sénat, qui a durci, le 14 novembre, les mesures déjà fort répressives du projet initial porté par Darmanin*; puis la commission des lois de l'Assemblée nationale; ensuite, à l'Assemblée, le vote d'une motion de rejet, débouchant sur le choix macronien de mettre en place une commission mixte paritaire; celle-ci a présenté, sans surprise, une version quasiment identique à celle du Sénat. La loi a finalement été votée à l'Assemblée nationale le 19 décembre; les élus LR et RN ont joint leurs voix unanimes à celles des troupes du gouvernement, qui ont subi, elles, quelques défections. Reste à présent au texte à faire un petit tour devant le Conseil constitutionnel, à la demande de Macron lui-même et des élus de gauche.

*cf. Courant Alternatif n°335

Régressions et attaques contre les exilé-es

1. L'APA est une allocation versée par les conseils départementaux, destinée aux personnes dépendantes à domicile et ayant de faibles ressources

2. Jusqu'à présent, la perception de prestations sociales n'a pas de lien avec l'emploi

3. L'inscription dans le droit français de la discrimination des non-ressortissants pour l'accès aux prestations sociales, c'est la mesure que J.M. Le Pen et B. Mégrét ont popularisée dans les années 1980 sous le nom de *préférence nationale*, qui consiste à exclure les étranger-es du seul fait qu'ils sont étranger-es

4. C'était le cas avec le ministre de l'intérieur C. Pasqua, entre 1993 et 1998

5. L'AME permet aux étranger-es sans papiers de bénéficier gratuitement de soins médicaux, après 3 mois de présence sur le territoire. Le Sénat voulait la remplacer par une Aide médicale d'urgence (AMU), destinée uniquement aux soins les plus graves (sic!), donc beaucoup plus restreinte.

La liste est longue des attaques contenues dans la loi.

- Vote par le Parlement de quotas annuels d'immigration.

- Rétablissement du délit de séjour irrégulier, avec placement en garde à vue et paiement d'une amende de 3 750 €.

- Exigence d'un niveau minimal (néanmoins rehaussé) de français pour l'obtention d'un titre de séjour pluriannuel.

- Restriction de l'accès aux tarifs réduits dans les transports pour les sans-papiers.

- Conditionnement de l'accès aux prestations sociales - allocations familiales, allocation personnalisée d'autonomie (APA)¹, droit au logement opposable (Dalo) - à 5 ans de séjour régulier, au lieu de 6 mois actuellement, pour celles et ceux qui ne travaillent pas, et de 2 ans et demi pour les autres². C'est l'introduction dans la loi de la «préférence nationale»³. Ainsi, pendant plusieurs années, des personnes, parce qu'elles sont étrangères, ne pourront pas bénéficier de ce qui est financé par leurs impôts et leurs cotisations. Pour percevoir les aides personnalisées au logement (APL), il faudra trois mois d'activité professionnelle ou cinq ans de résidence.

- Exclusion des sans-papiers de l'hébergement d'urgence; ce qui remet en cause le principe d'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence.

- Restrictions au regroupement familial (très difficile déjà à obtenir aujourd'hui), ce qui porte atteinte au respect de la vie privée et familiale:

un allongement à deux ans, au lieu 18 mois aujourd'hui, du délai de résidence pour en bénéficier; l'exigence que le-la conjoint-e à l'étranger connaisse le français, qu'il ait 21 ans au minimum plutôt que 18 aujourd'hui.

- Durcissement des conditions de l'immigration étudiante extracommunautaire : versement obligatoire d'une caution, qui s'ajoute à la majoration des frais d'inscription; ce qui est une inégalité flagrante de traitement.

- Restriction des conditions d'obtention du titre de séjour pour les étranger-es malades.

- Remise en cause de l'automatisme du droit du sol⁴. L'enfant né-e en France de parents étrangers devra manifester sa «volonté» de devenir français-e entre 16 et 18 ans. A Mayotte, un des parents doit avoir séjourné régulièrement un an (au lieu de 3 mois) pour que l'enfant né-e sur ce territoire acquière la nationalité à sa majorité.

- Fin des protections à l'éloignement dont bénéficient certain-es étranger-es au titre de la vie privée et familiale - en particulier ceux et celles arrivés-es en France avant l'âge de 13 ans.

- Renforcement de mesures d'expulsion: ainsi le retrait d'un titre de séjour peut faire l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) après une condamnation pour des faits passibles de cinq ans de prison, même si la condamnation est inférieure. Il en est de même pour des faits de «menace à l'ordre public» ou

de «non respect des valeurs de la République» (sic !) - pourtant peu respectées par les gouvernant-es eux-mêmes... -

- Possibilité de placer en rétention des demandeur-es d'asile à la frontière, grave entorse au droit d'asile.

- Renforcement de la double peine -ajout d'une mesure d'expulsion ou d'interdiction de retour sur le territoire (IRTF)- à une condamnation pénale).

- Accélération du traitement des demandes d'asile; le raccourcissement des délais de recours complexe l'accès au juge.

- Instauration d'une justice au rabais, discriminatoire et plus expéditive: généralisation d'un juge unique en cour nationale du droit d'asile (CNDA), au détriment des formations collégiales de trois juges; audiences délocalisées ou en vidéoconférence pour juger des recours d'étrangers placés en rétention administrative dans les centres CRA.

- Augmentation du nombre de places dans ces centres de rétention administrative.

Le cas de l'aide médicale d'État (AME)⁵ a été laissé en suspens. Cédant à l'ultimatum des LR, Borne a promis par écrit au président du Sénat de la réformer dès le début de 2024. De son côté, Darmanin s'est engagé, lui aussi par écrit, dans une lettre au patron des LR, à ce que «tout soit mis en œuvre pour que les délais de réalisation des nouvelles places de CRA soient accélérés au maximum».

Quant au volet «régularisation par le travail», il a été réduit comme peau de chagrin... Des mesures pourtant bien peu favorables ont disparu sur pression des LR. Le président du Medef a beau réaffirmer les arguments utilitaristes des patrons, et rappeler l'importance d'un apport «massif» de travailleurs et travailleuses étranger-es pour faire tourner l'économie, il faut croire que la main d'œuvre sans papiers, donc sans droits et sous pression administrative, est bien plus intéressante car plus facilement exploitable, corvéable et jetable.

L'article voté dans la nouvelle loi ne s'appliquera que jusqu'en décembre 2026; le titre de séjour sera délivré «à titre exceptionnel» aux travailleur-es sans papiers, au bon vouloir des préfets, donc inégalement selon les territoires. La mesure est encore plus

tement discriminatoire

restrictive que la circulaire Valls de 2012 car elle ne s'applique qu'aux salarié-es des métiers dits «en tension», en mal de main d'œuvre⁶. Le texte prévoit en outre que le-la salarié-e devra être présent-e depuis 3 ans sur le territoire et fournir 12 fiches de paye. Iel devra avoir un casier judiciaire vierge⁷.

Cette loi ne facilitera en rien les régularisations par le travail. A signaler d'ailleurs que les centaines de travailleur-ses sans papiers qui, grâce à leur grève lancée il y a plusieurs mois, ont contraint leurs employeurs à leur donner toutes les preuves de leur travail, ne sont toujours pas régularisé-es.

En rendant toujours plus difficiles les possibilités de régularisation et l'accès aux droits, cette loi maltraite encore davantage les étranger-es. La vie des exilé-es en France, déjà extrêmement précarisée, sera rendue infernale. C'est bien ce que voulait Darmanin, qui parlait de rendre «impossible» la vie des migrant-es «irréguliers». De plus, cette réforme est une étape supplémentaire dans la mise à mal des principes qui président au système de protection sociale, en particulier l'égalité des droits ou l'universalité. Et cette détérioration risque d'être suivie d'autres étapes, encore bien pires. La dégradation des droits des étranger-es prépare celle des droits de tous et toutes.

Les enjeux et les effets de la loi

Les dirigeant-es et les élu-es se désintéressent totalement des conditions d'existence des migrant-es, ne les considèrent que comme des intrus-es dont il faut se «protéger». D'ailleurs, pendant le cheminement tortueux qui a précédé le vote de la loi, les exilé-es ont été tenu-es complètement à l'écart des débats qui les concernent au premier chef. Iels ont été instrumentalisés-es pour des enjeux politiques et idéologiques dont iels sont les victimes. Sur leur dos, se sont produits tractations et marchandages sordides entre l'exécutif et toute la droite pour un texte qui bafoue les droits fondamentaux, flirte sans scrupules avec les positions depuis longtemps affirmées de l'extrême droite, totalement assumées par le gouvernement.



Plus que les mesures édictées dans la loi, ce qui compte pour ses protagonistes ce sont la «communication» et l'affichage idéologique qui les accompagnent: il s'agit de faire croire qu'il y a «un problème d'immigration en France», qu'il faut la «décourager» en étant «ferme». Darmanin a même tenu un brillant raisonnement à propos de la ligne stratégique du gouvernement: faire du Le Pen (en plus dur, même, puisqu'il la trouve «trop molle») pour mieux couper l'herbe sous les pieds du RN; une stratégie qui conforte en fait le RN dans sa posture de parti aux idées acceptables et donc susceptible d'être porté au pouvoir.

Depuis des années, les personnes migrantes sont harcelées, maltraitées, exploitées, privées de droits. Cette loi, comme les précédentes, est non seulement injuste et inhumaine mais elle sera aussi inefficace, voire contre-productive, au regard des objectifs affichés par ses défenseurs.

Elle ne réduira pas le mouvement inéluctable des migrations; celles-ci ont toujours existé et elles vont s'amplifier dans les prochaines décennies,

compte tenu du système capitaliste qui, pour accroître les profits des puissants, maintient et accentue une croissance destructrice du vivant, exploite humains et ressources, provoque inégalités et oppression, engendre des guerres, pousse des millions de personnes à fuir leur pays pour chercher un refuge au péril de leur vie. Et ce n'est pas parce qu'on offre des conditions indignes d'accueil que les exilé-es ne viennent pas.

Cette loi n'aidera en rien l'intégration; bien au contraire, elle la ralentira en ajoutant toujours plus d'obstacles dans le parcours de migration; et elle fera fructifier les préjugés racistes et xénophobes.

Elle ne réduira pas le nombre de personnes sans papiers; au contraire, elle l'augmentera en l'absence de possibilités de régularisation.

Ce qui changera, en revanche, c'est le degré encore plus fort de répression, de précarisation, de discrimination, de souffrances que des centaines de milliers d'exilé-es devront subir sur le sol français.

6. La liste de ces professions, aujourd'hui fixée par un arrêté ministériel de 2021et déclinée par région, ne fait aucune référence à des métiers tels qu'agent de sécurité, de nettoyage ou employé-e de restauration, parce que, justement, ce sont des secteurs qui recourent à des travailleur-ses sans papiers...

7. La loi rétablissant le délit de séjour irrégulier, comment des travailleur-ses sans papiers pourront-ils fournir un casier vierge s'ils ont été condamné-es pour ce motif?

Le recours au Conseil constitutionnel, garant du respect des lois... mais pas de la justice

Il y a eu saisine du Conseil constitutionnel par Macron lui-même, et par les député-es de gauche et des organisations de défense des étranger-es, - dont la fédération des acteurs de la solidarité (FAS) qui regroupe environ neuf cents associations- qui demandent la censure totale du texte.

Certes le Conseil constitutionnel va sans doute relooker un peu la loi (d'ici fin janvier), en rognant quelques mesures qui bafouent trop ouvertement les principes de la Constitution, tels que la rupture d'égalité devant la loi; mépris dont étaient parfaitement conscient-es ceux et celles qui ont appuyé et voté le texte. Le gouvernement fait preuve de cynisme et d'indécence en s'abritant à présent derrière la jurisprudence constitutionnelle pour lui laisser le soin de nettoyer le texte de ses dispositions les plus scélérates. Au risque de légitimer, à terme, l'appel de LR et du RN à réviser la Constitution, à se débarrasser des contraintes de la Cour européenne des droits humains (CEDH) et à recourir au référendum sur l'immigration.

Une crise politique « majeure » au sein du gouvernement ?

C'est sans doute un peu tôt pour le dire. L'exécutif a beau se féliciter d'une « victoire » (d'ailleurs toutes les votant-es du texte le font), l'adoption de cette loi sur l'immigration a provoqué une onde de choc au sein du camp Macron, suscitée par les concessions à la droite et le soutien de l'extrême droite. Au lendemain même du vote, le 20 décembre, à la télévision, le président a tenté de désamorcer ce qui s'apparente à une crise politique et morale dans son camp. Mais nullement gêné et droit dans ses bottes, il a nié tout problème interne, même si une soixantaine de députés de son camp (Renaissance, Horizons, MoDem) ont voté contre le texte ou se sont abstenus. Il claironne que son camp a gagné⁸ grâce à un « compromis intelligent pour avancer », car il fallait en finir avec cette loi, et sans 49.3, pour « passer vite à autre chose ».

Le cynisme de Macron et de son gouvernement est sans limite. Ils se prévalent de sondages d'opinion qu'ils avaient souverainement méprisés jusque-là pour d'autres réformes, en particulier celle des retraites. D'après eux, les Français-es attendaient un texte de loi sur l'immigration? Et, qui plus est, un texte « ferme »? A force de seriner que « étrangers = délinquants », voire terroristes; à force de faire de l'immigration une question de police, envisagée selon le seul angle répressif et sécuritaire; à force de présenter l'immigration comme un « problème », une menace voire un danger, les gouvernements successifs (30 lois sur l'immigration depuis 1980) ont fait naître et ont alimenté peurs et préjugés. Et cette loi-ci va très loin dans ce domaine, en acceptant de valider une part importante du programme du Rassemblement National.

Macron dit qu'il veut « lutter contre ce qui nourrit le RN »; or c'est lui et son gouvernement qui alimentent la xénophobie, le racisme, l'autoritarisme, les discriminations, les divisions, et font le lit de l'extrême droite.

Les forces de gauche cherchent à riposter

La gauche a l'air de découvrir subitement la véritable face du pouvoir macronien. Comme s'il n'avait pas déjà fait la preuve de son double langage, de ses capacités destructrices et répressives, de ses attaques contre les plus vulnérables par ses réformes et mesures antisociales qui creusent les inégalités et sèment précarité et pauvreté.

Ce qui reste de la gauche institutionnelle se sent éperonnée par la situation, inquiète des relents nauséabonds qui émanent de ce gouvernement au travers de la loi immigration, et elle cherche à faire face. Les dénonciations se font nombreuses, les appels aussi à un sursaut unitaire, politique et social et cela va au-delà des groupes politiques.

Des initiatives sont prises, individuelles et collectives. Elu-es, médecins, universitaires, syndicalistes ont fait connaître publiquement leur désaccord voire leur intention de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi. Le terme de « désobéissance civile » est brandi, ce qu'apprécient très peu les membres du gouvernement.

Des élu-es des 32 départements majoritairement PS affirment qu'ils n'appliqueront pas le non versement de l'allocation personnalisée d'autonomie aux étranger-es, refusant de faire une distinction entre français et étrangers.

Des personnalités, des membres d'associations humanitaires et de défense des droits (Unicef, Fondation Abbé Pierre...), des associations de solidarité avec les migrant-es, des ONG, des agences internationales (OMS), expriment des critiques virulentes et appellent à ce que Macron ne promulgue pas la loi.

42 signataires de L'ANVITA (Villes et territoires français accueillants) affirment: « Nous n'appliquerons pas la préférence nationale dans nos collectivités (...) parce que ce texte pilonne les fondements de notre République ».

Plus de 5 000 professionnel-les de santé signent un manifeste⁹, protestant contre les décisions « alarmantes » de la loi immigration en matière de santé, dont ils rappellent qu'elle est un droit inconditionnel et universel.

Quelques présidences d'universités ont marqué une opposition à la loi dans un communiqué conjoint en rappelant l'importance des étudiants

internationaux. De grandes écoles de commerce (Essec, ESCP ou HEC Paris) ont dénoncé des mesures aux « effets pervers ». L'Institut Convergences migrations, qui rassemble 700 chercheuses et chercheurs sur ces sujets, a également fait savoir sa « profonde indignation ».

La chercheuse Claire Mathieu, directrice de recherche au CNRS en informatique a démissionné du Conseil présidentiel de la science, lancé le 7 décembre, dénonçant une loi « d'extrême droite et xénophobe ».

Assemblées, rassemblements ont été organisés à chaud un peu partout en France, dès le 16 décembre. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes à l'appel de la marche des Solidarités, le 18 décembre, lors de la Journée internationale de solidarité avec les migrant-es, mais aussi tout au long de la semaine, et en particulier le 22 décembre. Mais elles n'étaient pas vraiment massives...

Des lycées et universités ont été bloqués. Il y a eu des grèves dans deux lycées d'Ile-de-France. La bibliothèque du centre Pompidou affiche son opposition à la loi. La CGT a pris les devants en appelant à une manifestation le 14 ou le 21 janvier.

On assiste donc à une série de positions et d'actions hostiles à la loi, mais éparpillées et plutôt symboliques, pour le moment sans grande portée effective.

Quel que soit l'avenir du texte qui sera, à coup sûr, retoqué en partie en janvier par le Conseil constitutionnel (cf. encadré), le débat politique autour de l'immigration en France va se poursuivre, plus polarisé et instrumentalisé que jamais avec la campagne des élections européennes de 2024.

Reste à voir comment constituer une riposte plus large, plus massive, qui s'inscrive dans le temps et ne soit pas phagocytée par les intérêts partisans et électoralistes.

Kris,
24 décembre 2023

8. Macron et Borne ont balayé comme un non-événement la démission du ministre de la Santé, A. Rousseau. Certes, il est le seul à quitter son poste parmi les 6 autres qui se déclaraient prêt-es à le faire. Par ailleurs, un député du Finistère, a annoncé quitter le groupe Horizons.

9. En novembre, ce sont 3 500 médecins qui avaient affirmé leur intention de « désobéir » si l'Aide médicale d'État était supprimée

MACRON EXPLIQUE SA POLITIQUE MIGRATOIRE



Sans frontières



Devoir de vigilance imposé à La Poste

Le tribunal de grande instance de Paris a statué à l'issue d'une longue procédure portée par le syndicat Sud PTT pour manquement au devoir de vigilance sur les risques que le groupe La Poste fait courir à ses travailleurs sous-traitants. Parmi eux, des travailleurs sans-papiers de Chronopost et DPD dont plusieurs centaines sont en grève et en action depuis trois ans déjà contre l'exploitation dont ils font l'objet et contre l'incurie de La Poste et du gouvernement qui refusent de les entendre. Les dirigeants du groupe La Poste devront cesser d'assumer pleinement le recours sans contrôle à de la main d'œuvre sous-traitée. Une bataille de gagnée mais la guerre est loin d'être finie, les piquets de grève des sous-traitants du groupe français se poursuivent.

source : SUD-PTT

Quelques chiffres sur l'asile en France

La France réunit 13 % de la population de l'Union européenne et 18 % de son PIB, mais n'a enregistré que 5 % des demandes d'asile déposées en Europe depuis 2013 par les réfugiés du Moyen-Orient, et 18 %, pas plus, des demandes d'origine africaine. Comment croire qu'elle pourra durablement se défausser sur les pays voisins après la mise en œuvre du Pacte européen ?

Source : Le Monde

Les autorités françaises piétinent la justice européenne

Un homme de nationalité ouzbèke soupçonné de « radicalisation » par les autorités françaises a été placé en rétention puis expulsé du territoire français le 14 novembre dernier, malgré une mesure provisoire de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Des associations de défense des droits humains et d'aide aux étrangers ont dénoncé une expulsion « illégale et dramatique venant violer le droit européen ». Le 7 décembre, le Conseil d'État a enjoint à l'État français de permettre le retour, à ses frais et dans les meilleurs délais, du ressortissant ouzbek expulsé. Celui-ci est actuellement détenu en Ouzbékistan, sans accès à une procédure pénale, dans

des conditions indignes, et risque la torture en cas de condamnation. Instrumentalisant le meurtre de l'enseignant d'Arras, Dominique Bernard, et dans le contexte des débats autour du projet de loi « immigration », Darmanin et le gouvernement font la sourde oreille aux injonctions qui leur sont faites. Le ministre de l'intérieur n'a pas caché ses intentions en matière d'expulsions, revendiquant le souhait de pouvoir s'affranchir de la CEDH pour parvenir à éloigner des individus qu'il considère comme « dangereux ». La CEDH laisse en réalité une grande latitude aux États en matière d'expulsion des étrangers et de lutte contre le terrorisme. Mais elle interdit qu'une expulsion expose une personne à la mort ou la torture. Ce dont se moque le gouvernement français, prêt à violer une décision de justice qui lui déplaît et à piétiner le droit européen.

Source : Le Monde

Changement climatique : des Africains cherchent refuge aux Canaries

La route migratoire des côtes africaines aux îles Canaries est de plus en plus empruntée. Entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2023, plus de 35 410 personnes y sont arrivées par voie maritime, selon le ministère espagnol de l'intérieur. C'est plus du double de l'année précédente. L'intensification des contrôles et des refoulements en Méditerranée favorise la route vers les Canaries, mais c'est aussi la deuxième voie d'accès la plus mortelle vers l'Europe. L'ONG « Caminando Fronteras » estime que plus de 1 784 personnes sont mortes en 2022 dans cette traversée, et le bilan pour l'année 2023 s'annonce au moins deux fois plus lourd. Les exilés s'engagent dans cette éprouvante traversée après la perte de leurs gagne-pains, souvent liée au changement climatique qui af-

fecte durement l'Afrique, alors qu'elle émet moins de 4 % du gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. D'après les rapports de la Banque mondiale, les bouleversements du climat pourraient entraîner des pertes annuelles de 2 % à 12 % du PIB d'ici 2050 en Afrique de l'Ouest. Cette situation économique entraîne une instabilité politique.

Le Sénégal est, cette année, le premier pays d'origine vers les Canaries. Cela est en grande partie lié à l'effondrement de la pêche locale. Les pêcheurs ont été écrasés par l'arrivée de navires-usines européens, à la suite d'un accord de pêche conclu en 2020 et qui ouvre l'accès aux eaux sénégalaises. Plus récemment, une plateforme gazière construite notamment par les États-Uniens BP et Kosmos Energy au large du Sénégal, dans une zone très poissonneuse, est venue empirer la situation. Le statut de réfugié climatique n'existe pas dans le droit humanitaire international alors que c'est une cause profonde de la migration. L'Union européenne construit une stratégie qui s'appuie sur la « contention » dans les îles — les Canaries, Lesbos, Samos, Lampedusa — transférées en prisons pour les exilés. Le déséquilibre est énorme entre les sommes in-

vesties pour accueillir et intégrer les personnes migrantes et celles déboursées dans la guerre des frontières, notamment au travers de l'agence Frontex. Cette gestion militarisée des migrations favorise les discours et actions xénophobes de l'extrême droite.

Source : Le Monde

Darmanin, en visite à Calais pour draguer Les Républicains

Selon les estimations, les personnes migrantes seraient à ce jour environ 500 à Calais — originaires majoritairement du Soudan, d'Afghanistan, d'Érythrée — à vivre dans des camps pourtant démantelés toutes les quarante-huit heures. C'est ici que Darmanin s'est rendu le 15 décembre pour présenter la loi immigration, rencontrer la maire LR Natacha Bouchart et décorer des policiers et gendarmes « blessés durant des missions de lutte contre l'immigration irrégulière ». En réaction, bon nombre d'associations humanitaires ont appelé à une manifestation contre cette opération de comm' et de drague envers les Républicains pour que la loi immigration passe — ce que s'est passé ! « Comme en période électorale, Calais est un endroit de théâtre, un piédestal pour draguer la droite et faire passer

son projet de loi » déclare Juliette Delaplace du Secours catholique.

En attendant, les tragédies se multiplient au large de la Manche. Dans la nuit du 14 ou 15 décembre, une soixantaine de personnes ont été secourues alors que leur embarcation se dégonflait et que certaines se trouvaient à l'eau. L'une d'elles est décédée tandis qu'une autre a été transportée à l'hôpital de Calais, en urgence absolue. Par ailleurs, un Soudanais est mort d'un arrêt cardiaque lors d'un autre naufrage, la même nuit.

Sources : Le Monde

Déportation au Rwanda, le Parlement britannique n'en démord pas !

Comme relaté dans le n° 335 de *Courant Alternatif*, la Cour suprême britannique avait bloqué le mois dernier une précédente version du projet. Elle avait déclaré le texte illégal, estimant que le risque était « réel », pour les personnes concernées, d'être refoulées vers leur pays d'origine par les autorités rwandaises, même si leur demande de protection était justifiée. Or le projet de loi du premier ministre britannique, Rishi Sunak, permettant la déportation de personnes migrantes vers le Rwanda, a finalement été adopté lors d'un vote au Parlement, le 12 décembre. Il s'agit du texte considéré comme « le plus dur » jamais présenté contre l'immigration illégale, selon les mots du chef du gouvernement.

Ce nouveau texte définit le Rwanda comme un pays tiers sûr et empêche le renvoi des



Calais - 15 décembre 2023

Sans frontières



migrants vers leur pays d'origine. Il propose également de ne pas appliquer aux expulsions certaines dispositions de la loi britannique sur les droits humains, pour limiter les recours en justice. Toutefois, l'aile droite du parti conservateur trouve ce texte insuffisant et incomplet. Certains estiment que Londres devrait se retirer de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres conventions internationales sur les droits humains, pour empêcher tous les recours légaux d'aboutir. Ce sont ces mêmes revendications que prônent les partis LR et RN en France. Début décembre, le ministre de l'immigration, Robert Jenrick, a démissionné, refusant de soutenir un texte qui ne va pas « assez loin » selon lui. Des deux côtés du Channel, même répression des sans-papiers. Depuis le début de l'année, environ 29 000 personnes ont rejoint le Royaume-Uni à bord d'embarcations pneumatiques, contre plus de 45 000 en 2022.

Source : Le Monde

Action SOS UN TOIT EN URGENGE !

« Ils sont entre 800 et 1 200 à Paris et Saint-Denis, quelque 500 à Calais, environ 400 à Grande-Synthe près de Dunkerque, 200 à Ouistreham, plusieurs dizaines éparpillés ici et là le long du littoral de la Manche ou dans des grandes villes de province... Plusieurs milliers de personnes mi-

grantes dorment chaque nuit dans la rue, une situation qui perdure depuis des mois alors que le l'hiver est là. Des actions en urgence se mènent, mais à une petite échelle : mise à l'abri d'enfants et de familles dans les écoles, pendant la nuit, occupations de lieux publics. » C'est ainsi que le 3 décembre, 33 membres du collectif des jeunes migrants du parc de Belleville et plusieurs dizaines d'habitantes solidaires du XXe arrondissement sont entrés, avec une banderole "Plus une nuit dehors pour les jeunes migrants du parc de Belleville !", dans la Maison de l'Air située sur les hauteurs du parc de Belleville pour permettre aux jeunes de dormir à l'abri et au chaud le soir-même et les prochains.

Vidéo de l'action sur Youtube + Cagnotte de soutien au collectif des jeunes du parc de Belleville : <https://link.infini.fr/belleville>

Mise à l'abri collective en urgence

Le 5 décembre, la Mairie de Paris célébrait en grande pompe dans ses salons d'apparat de l'Hôtel de Ville l'engagement citoyen et la solidarité. Les 200 adolescents, mineurs isolés étran-

gers illégalement jetés à la rue par le Département, et qui survivent dans des conditions indignes depuis des semaines sur le parvis de l'école publique St Merri en face du Centre Georges Pompidou, n'étaient pas de la fête. Avec quelques parents d'élèves solidaires, ils s'y sont invités, s'infiltrant en délégation à la soirée « Paris, je m'engage » et ont interpellé le maire, Anne Hidalgo, avec une banderole : « Enfants à la rue. Honte de Paris ». Ils ont ensuite lu une lettre de doléances aux autorités publiques. Tard le soir, aucune proposition d'hébergement n'étant en vue, la suggestion d'occuper massivement les lieux pour y dormir le temps de trouver une solution a poussé les services municipaux à agir. Un peu avant minuit, il était soudain possible de loger tout le monde, pour la nuit même, certes de manière précaire, mais en intérieur, dans des gymnases. Dénouement temporaire, dans l'attente d'une prise en charge conforme au droit, mais joie et fierté des jeunes d'avoir su se faire entendre et d'avoir restauré collectivement leur dignité.

Source : Des parents solidaires de l'école Saint Merri

Italie : 450 000 titres de séjour aux travailleurs étrangers dans les 3 ans

La mesure peut paraître paradoxale pour un gouvernement qui s'est engagé à réduire l'immigration. Mais les pressions patronales sont fortes pour trouver de la main d'œuvre dans certains secteurs pas du tout attractifs, vu les salaires faibles, les horaires abusifs, les conditions de travail très dures ; secteurs que la loi immigration française définit comme étant "en tension". Agriculture, bâtiment, service à la personne, tourisme : l'économie italienne ne peut pas tourner sans les travailleurs extra-communautaires. Quelque 50 000 postes

ont déjà été ouverts au début du mois de décembre. Ils ont trouvé preneurs aussitôt.

Giorgia Meloni, qui a promis de stopper l'immigration illégale, ouvre comme jamais depuis dix ans les vannes de l'immigration de travail. Et ces 450 000 titres de séjour annoncés jusqu'en 2027 sont loin de combler les besoins, selon le président des chambres de commerce en Italie : "Ca ne suffit pas, le gouvernement reconnaît lui même qu'il en faudrait 800 000. Mais c'est certainement plus d'un million ; une offre d'emploi sur deux ne trouve pas preneur". En France, Darmanin parle de 7 000 à 10 000 régularisations supplémentaires par an de travailleurs sans papier prévues avec la nouvelle loi

Source : Le Monde

303 indiens retenus contre leur gré, 4 jours à l'aéroport de Vatry

Le mercredi 21 décembre, vers 15 heures, un Airbus de la compagnie roumaine « Legend Airlines » a atterri à l'aéroport de Paris-Vatry pour une escale technique qui devait durer une heure – histoire de faire le plein de kérosène. A son bord, en plus des 15 membres d'équipage, se trouvent 303 ressortissants indiens qui ont décollé depuis la ville de Fujairah (Émirats-Arabs-Unis) pour aller jusqu'à Managua, au Nicaragua. Après un appel anonyme, la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens (BGTA) a procédé à un contrôle puis à l'immobilisation de l'engin pour une enquête sur des soupçons de traite d'êtres humains ouverte par le Parquet de Paris. Pendant 4 jours – le maximum prévu par la Loi – les passagers sont confinés dans le hall d'accueil de l'aéroport, l'endroit ayant été transformé par arrêté préfectoral en zone d'attente pour étrangers avec des lits de camp et des

douches à l'extérieur ! Des suspicions planent sur les migrants indiens qui travaillaient dans le Golfe Persique et qui seraient partis vers le Nicaragua pour ensuite passer illégalement aux États-Unis. Après les péripéties judiciaires, l'avion redécolla le 25 décembre mais en direction de Bombay, en Inde. Retour à la case départ pour les 276 indiens qui ont accepté de remonter dans l'avion. Deux passagers sont accusés d'être les passeurs et reçoivent une OQTF. Les 25 passagers restés à Vatry, dont 5 mineurs non-accompagnés, ont effectué une demande d'asile. Elles ont été transférées dans la zone d'attente pour personnes en instance (ZAPI) de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle.



Pour passer une info dans cette rubrique contactez l'OCL Lille ocllille@gmail.com

OUVREZ
LE LYCÉE CHARLES DE GAULLE,
UN TOIT EN URGENGE POUR LES JEUNES DU
PARC DE BELLEVILLE!
SOLIDARITÉ AVEC LES MINEURS ÉTRANGERS NON
ACCOMPAGNÉS
RASSEMBLEMENT
ORGANISÉ PAR "20E SOLIDAIRE AVEC TOUS.TES LES MIGRANT.ES"
LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE
de 17h à 20h
Devant le Lycée professionnel public
Charles de Gaulle, 17 Rue Ligner, Paris 75020
MÉTRO ALEXANDRE DUMAS

SUD éducation : du syndicalisme radical au syndicalisme de collaboration

La fédération SUD éducation connaît des départs et des scissions révélateurs de son évolution. Nous revenons sur celle-ci pour tenter d'en comprendre les ressorts. Ce texte est issu d'une écriture collaborative avec des camarades de SUD éducation ou ex-SUD éducation. Sont mis en italique notamment les extraits d'un texte « *Pourquoi nous quittons SUD éducation* » de septembre 2023 rédigé par un petit groupe de militant-es de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ayant quitté SUD éducation.

Aux origines

Différents syndicats SUD éducation se créent à la suite du mouvement social de 1995 pour former une fédération en 1998 construit autour de principes autogestionnaires et anti-hiérarchiques :

- 1/ Chaque syndicat est autonome ;
- 2/ La vie d'un syndicat et ses décisions sont basées sur des assemblées générales des adhérent-es ;
- 3/ Au niveau fédéral, un Conseil Fédéral (CF) se réunit tous les deux mois. En dehors des Congrès, les CF constituent l'organe fédéral décisionnaire ;
- 4/ Une commission exécutive (CE) fédérale est élue dont l'unique rôle est d'animer la vie fédérale entre deux CF et n'a donc pas le droit de prendre la moindre décision qui ne respecterait pas les décisions de CF ou de Congrès (réunis tous les 3 ans). Les bases politiques étaient un positionnement lutte de classe radical vis à vis de la hiérarchie avec la volonté d'une culture du consensus militant.

Depuis son origine, SUD éducation a bien évolué. La génération ayant impulsé SUD éducation a en grande partie quitté la vie syndicale pour partir à la retraite ; de nouvelles générations sont arrivées, n'ayant le plus souvent aucun passé militant. La mémoire de la singularité de SUD éducation s'est donc effritée petit à petit.

Glissement sociologique et idéologique

La réforme de la fonction publique en 2003 a entraîné le passage des agents techniques des lycées et collèges aux collectivités territoriales. La plupart des syndicats SUD éducation ont donc décidé de ne plus syndiquer ces catégories de personnel relevant dès lors de SUD Collectivités Territoriales, alors même qu'ils et elles demeuraient les collègues des enseignant-es. Seul le secteur de l'ESR, très minoritaire, continue, au niveau national, à syndiquer des membres du personnel administratif et technique. SUD éducation syndique donc aujourd'hui majoritairement des enseignant-es du second degré.

Le centre de gravité de l'action syndicale correspond en conséquence aux préoccupations de militant-es appartenant le plus souvent à des classes moyennes diplômées et sensibles aux théories intersectionnelle identitaire à la mode (sexisme, racisme, islamophobie, validisme, transphobie, ...) . Il faut combattre ces discriminations, mais force est de constater que la propagande massive sur ces questions est devenue la spécificité de SUD éducation sur le marché syndical. La perspective d'un combat commun, lutte des classes, disparaît le plus souvent en dehors d'appels incantatoires ponctuels à la grève générale.

Lors des derniers Congrès ou dans les publications de SUD éducation, si une orientation envers les AESH et AED existe, les conditions de travail de personnels administratifs et techniques sont laissées de côté. Les nouvelles et nouveaux adhérent-es ne peuvent donc pas être sensibilisé-es à ces préoccupations. Cela est d'autant plus grave qu'ils et elles n'ont le plus souvent aucune culture syndicale. Pour exemple, dans une AG locale de Solidaires sur le bilan du mouvement des retraites, AG dominée par des militant-es de SUD éducation, la discussion a essentiellement tourné autour des propos homophobes ou sexistes apparus durant les manifestations.

Glissement monolithique

La fédération SUD éducation a non seulement peu à peu épousé les théories intersectionnelles identitaires dominantes, mais ces dernières ne peuvent plus faire l'objet de discussions au niveau fédéral et de même dans nombre de syndicats départementaux.



La fédération SUD éducation comprend des commissions nationales thématiques qui n'ont théoriquement aucun pouvoir décisionnaire. Dans les faits, certaines commissions nationales, ainsi que la CE, deviennent des autorités politiques interdisant tout débat contradictoire : « *Que ce soit sur la crise du COVID, le féminisme, l'antiracisme, la critique du système éducatif, etc, l'expression d'opinions divergentes entraîne très souvent des réactions de rejet catégorique, sans réelles possibilités de débat. Il y a donc une ligne politique plus ou moins explicite, définie par la CE ou les commissions fédérales influentes, et jamais réellement débattue, que l'on pourrait résumer ainsi : « Être dans le camp du Bien, c'est déconstruire les oppressions et faire barrage à l'extrême droite ».* Celles et ceux qui osent exprimer un point de vue (même nuancé) non conforme à la ligne s'exposent à toutes sortes de désagréments, allant des regards hostiles sur fond de lourds silences dans certaines AG aux adjectifs carrément insultants sur les listes de discussion/diffusion internes : si vous argumentez contre la doxa, c'est nécessairement que vous êtes complotiste, sexiste, raciste, XXXXphobe, confusionniste, réactionnaire, etc. »

Glissement bureaucratique

La fédération SUD éducation devient de plus en plus un syndicat comme un autre. A tous les niveaux de la fédération, une verticalisation et une bureaucratie émergent. Une minorité de

«chef-fes » s'impose avec l'acceptation de la majorité sous prétexte de l'efficacité. La CE fédérale, des mandaté-es à Solidaires et les responsables de certaines commissions sont ainsi devenues des expert-es. Certain-es militant-es, considéré-es incontournables, ont vu leurs décharges dépasser ce que les statuts autorisent : « la CE pilote, de fait, la vie fédérale (CF, Congrès) et se permet très régulièrement des prises de positions politiques, sans recherche du consensus, voire sans aucune discussion. Cela se fait généralement dans l'urgence, puisque la CE estime devoir suivre le rythme de l'actualité médiatique. »

Dès lors, toute critique est combattue : «[des] camarades sont accusé-es notamment de « collusion avec l'extrême droite » en raison de leur engagement dans les manifs anti-passe ou un collectif de soignant-es. Dans ces cas, la CE se permet d'envoyer à des structures locales (UL Solidaires ou syndicats SUD éducation) des messages de dénigrement ciblant individuellement les camarades, portant des accusations sans preuves et allant jusqu'à exposer leur vie privée, le tout sans information préalable, même pas aux intéressé-es. »

Glissement vers la collaboration de classe

Les positions fédérales de SUD éducation sont de plus en plus imitatives des syndicats traditionnels, accourant dès qu'on les siffle dans les bureaux ministériels et adoptant des positions politiques de moins en moins clivantes avec les courants syndicaux dominants. Pour exemple, lors de la crise du Covid, la fédération SUD éducation a appelé, sans aucune discussion interne, à la vaccination massive des enfants et a refusé de participer aux manifs «anti-pass» (sous prétexte que ces dernières étaient d'extrême droite). Plus récemment, au niveau de Solidaires, SUD éducation a soutenu la position d'une rencontre bilatérale entre Solidaires et le gouvernement pendant le mouvement de défense des retraites 2023 : en plein mouvement social où l'objectif était de renforcer les luttes à la base, SUD éducation était prêt à discuter en tête à tête avec E. Borne dans les fauteuils de Matignon.

Derrière un paravent soi-disant radical sur le terrain du féminisme et de l'antiracisme, SUD éducation épouse les orientations politiques des syndicats de collaboration de classe. Durant le mouvement des retraites, le co-porte-parole de Solidaires, Simon Duteil, membre de SUD éducation, a considéré que l'intersyndicale nationale avait fait un «sans-faute».

Glissement autoritaire

Des militant-es ont essayé de mener une lutte interne pour contrer les glissements précédemment exposés, mais elle a reçu peu d'écho. La très grande majorité des adhérent-es n'est pas in-

formée de la vie fédérale, les AG locales rassemblent peu de monde et la plus grande part de l'activité militante est effectuée par une minorité de déchargé-es.

En réaction à ces critiques, la fédération, au travers notamment de la CE, a mené une chasse aux sorcières. Le syndicat de la Corrèze s'est fait exclure au Congrès de Caen (mai 2022) par un procès digne des pires staliniens, sous des prétextes fallacieux de « porosité avec l'extrême droite » de « sexisme ». En juin 2022, c'était le tour du syndicat de l'académie de Grenoble sur des motifs statutaires discutables recoupant en réalité bien d'autres clivages.

D'autres tentatives critiques ont émergé qui ont toutes été un échec : « Toutes les tentatives récentes d'initier une discussion de fond sur les problèmes ci-dessus, à divers niveaux de la fédération, ont été balayées. Le regroupement PIF-PAAAF (Pour un Idéal Fédérateur – Perpétuer l'Anti-Autoritarisme et l'Autogestion au sein de la Fédé) a demandé sa reconnaissance comme minorité (conformément à l'article 12 des statuts fédéraux), ainsi qu'un droit de diffusion auprès des syndicats locaux : droits refusés par le CF de septembre 2022. SUD éducation 76-27 a proposé un texte demandant l'ouverture d'un chantier de réflexion sur la démocratie interne : demande rejetée par le CF de décembre 2022. SUD éducation 47 a proposé un point de discussion sur les problèmes potentiellement posés par la création d'une « cellule de veille antisexististe » fédérale : point supprimé de l'ordre du jour lors de la séance du CF de juin 2023. On constate donc qu'une majorité de mandaté-es des syndicats locaux est prête à faire corps avec la CE/bureau politique pour tenir sa ligne contre toute critique interne. »

« SUD éducation » est devenue une marque commerciale

Depuis un an et demi, différents syndicats (académie de Grenoble, Corrèze, Oise, Aquitaine) se sont fédérés en une nouvelle Union syndicale à laquelle se greffe des membres d'autres syndicats ayant quitté SUD éducation (Guyane, Sarthe, Nord, Pas-de-Calais...). Par ailleurs, des piliers du travail militant de l'ESR ont collectivement quitté SUD éducation en septembre 2023, certain-es créant un syndicat SUD ESR en dehors de Solidaires. Au passage, signalons que ces scissions concernent essentiellement des militant-es de longue date et représentent un nombre relativement faible d'adhérent-es comparé au nombre fédéral total qui est en croissance.

Lors de scissions syndicales, il est usuel que la fraction qui scissionne reprenne en partie le nom d'où elle vient : CGTU (scission de la CGT en 1921), CGT-FO (scission de la CGT en 1947), CNT-SO (scission de la CNT en 2012). Quand SUD éducation Corrèze et SUD éducation Grenoble ont été exclus (2022), ils ont créé SUD Lutte de classe éducation ; de même SUD ESR a été créé.

SUD éducation a fait interdire en novembre 2022, via le ministère, la présentation de listes SUD Lutte de classe éducation aux élections professionnelles et paie depuis lors un cabinet d'avocat spécialisé en droit commercial pour un recours juridique sur le nom de la marque « SUD ». La jurisprudence récente considère que, dès lors qu'un syndicat recueille des cotisations, il rentre dans le cadre du droit commercial (les adhérent-es paieraient un service... commercial !).

Plusieurs milliers d'euros des cotisations des adhérent-es de SUD éducation servent ainsi à faire interdire à un autre syndicat d'utiliser un nom (SUD) sous prétexte de la propriété "commerciale" de ce nom. A notre connaissance, seuls la CFDT et l'UNSA avaient osé s'appuyer sur le droit commercial bourgeois pour contrer des syndicats dissidents.

Conclusion

SUD éducation n'obtient que de faibles résultats aux élections professionnelles. SUD éducation essaie donc d'imiter les grands syndicats pour avoir la reconnaissance institutionnelle, espérant ainsi gagner des voix à ces élections. Ainsi, lors des mouvements sociaux récents, SUD éducation n'a jamais essayé de développer une critique de l'intersyndicale, cherchant à coller au plus près de la CGT. Ce glissement politique s'associe à un glissement organisationnel. En 30 ans, l'évolution générationnelle et la domination des idées postmodernes ont fait glisser SUD éducation d'un positionnement autogestionnaire radical à un syndicalisme bureaucraté et intégré à la collaboration de classe.

SUD éducation est loin d'être la seule organisation connaissant des scissions suite à l'autoritarisme monolithique des courants intersectionnels identitaires. Cependant, l'évolution de cette fédération pose des questions sur l'action syndicale de militant-es révolutionnaires et sur le leur de pouvoir constituer actuellement un syndicalisme révolutionnaire à l'image de la Charte d'Amiens (CGT, 1906). Militier syndicalement est un moyen d'essayer de constituer où l'on travaille des collectifs de résistance face à l'agressivité du capitalisme¹, ce qui est nécessaire et peut être un levier politique. Mais militer pour la transformation révolutionnaire de notre société nécessite de dépasser l'action purement syndicale, assez stérile in fine aujourd'hui, et de s'investir dans les luttes et structures qui émergent au-delà du monde du travail car la lutte de classe déborde depuis des années le monde du travail (GJ, Sainte-Soline,...).

RV,
décembre 2023

1. Pour l'intérêt des syndicats, voir CA 335, décembre 2023 : États-Unis : les raisons de la colère

Quand l'extrême-droite rêve de faire école

Entretien avec Grégory Chambat

Professeur au sein d'un dispositif UPE2A (unité d'accueil pour élèves allophones nouvellement arrivés en France), militant syndicaliste, pédagogique, et antifasciste, auteur de plusieurs livres sur la question scolaire*, Grégory Chambat répond à quelques questions à propos de son dernier livre « Quand l'extrême-droite rêve de faire école » (Editions du croquant, 2023).

Dans la partie historique de ton bouquin, tu montres comment l'école de la République s'est construite en adversaire de l'émancipation. On dirait presque que les idées incarnées par l'extrême-droite aujourd'hui viennent des républicains ?

La nostalgie pour l'école de Jules Ferry s'inscrit dans un imaginaire réactionnaire mais qui n'est pas toujours perçu comme tel. En effet, si l'école de la République s'oppose à l'hégémonie de l'Église en matière d'éducation, elle se présente tout autant comme un rempart face à la menace ouvrière. Dix ans après la Commune de Paris, le projet de Ferry est de « clore l'ère des révolutions », en instaurant une école pour le peuple – et non du peuple – sans remettre en cause ni les hiérarchies ni les inégalités sociales.

Deux conceptions de l'école républicaine vont alors s'opposer : l'une qui considère le système comme abouti, l'autre qui entend poursuivre sa transformation dans une perspective égalitaire et émancipatrice, comme par exemple Ferdinand Buisson. Tout au long de son histoire, la droite de la droite s'est mobilisée non pas tant contre l'institution elle-même que contre celles et ceux qui entendaient la transformer de l'intérieur (les syndicalistes, les pédagogues, les sociologues, les historien·nes critiques, etc.).

Le discours réactionnaire a ainsi – et aussi – profondément modelé l'institution. « L'égalité des chances » est une notion d'abord mise en avant par Pétain : « Le régime nouveau, déclarait-il, sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des chances données à tous les Français de prouver leur aptitude à servir [...] On ne peut faire disparaître la lutte des classes, fatale à la nation, qu'en faisant disparaître

les causes qui ont formé ces classes et les ont dressées les unes contre les autres. »

À l'international, en Turquie, Hongrie, Brésil..., quand l'extrême-droite, arrive au pouvoir, que se passe-t-il dans les écoles ?

La question scolaire est au cœur de son programme mais aussi de sa stratégie de conquête du pouvoir. Une fois aux commandes, elle s'efforce de mettre au pas la jeunesse et les personnels. C'est la « loi du bâillon » au Brésil ou la Charte « éthique » en Hongrie. Il y a une volonté d'éradiquer toute contestation (quasi-interdiction du droit de grève en Hongrie, vague de licenciements politiques en Turquie ou au Brésil), et d'encadrer les programmes et les pratiques pédagogiques. Les manuels sont réécrits dans une perspective nationaliste et imposés par l'État ; les livres jugés « subversifs » sont interdits. Bolsonaro a également fondé 203 écoles « militarisée » où des vigiles en uniforme font régner « l'ordre ». Les savoirs critiques, l'enseignement des questions de genre, de l'antiracisme et, plus généralement, l'analyse des discriminations sont proscrits. Le puissant mouvement brésilien de « l'école sans parti », un lobby réactionnaire qui a assuré la victoire de Bolsonaro, a été rebaptisé par ses adversaires « l'école du parti unique ».

Mais, il y a aussi une autre dimension, qu'on retrouve en France dans les mairies RN, c'est la lutte contre les pauvres. Au nom du combat contre « l'assistanat » et afin de « responsabiliser » les familles, ces mairies ont pris une série de mesures antisociales : fin de la gratuité des transports scolaires, de la cantine ou du périscolaire pour les familles les plus démunies, baisse des budgets des écoles, réduction des effectifs et gel du salaire des personnels (les Atsem), ainsi qu'un bras de fer avec les organisations syndicales.

Tu n'évoques pas dans ton livre l'éducation sous les régimes fascistes historiques (Allemagne, Italie, Espagne), mis à part la France de Vichy. Pourtant là, l'extrême-droite a vraiment fait école...

Assurément. Mais, d'une part, mon objectif était de proposer un ouvrage court et synthétique (130 pages) dans une perspective militante. Il a donc fallu opérer des choix. D'autre part, je ne souhaitais pas donner trop de place à l'approche historique qui réduirait l'argumentaire contre l'extrême droite à la seule référence au passé. Si j'insiste sur le régime de Vichy, c'est parce qu'il est aujourd'hui explicitement revendiqué par une partie de l'extrême droite.



Concernant l'Allemagne nazie, j'avais évoqué dans un précédent ouvrage combien le modèle pédagogique (qualifié de « pédagogie noire ») qui se développe à la fin du XIXe siècle en Allemagne a participé à l'ancrage d'une logique autoritaire et d'obéissance chez les futurs cadres du NSDAP. Il y aurait aussi une généalogie à faire de ce côté-là, je pense aux travaux de Grégoire Chapoutot dans *Libres d'obéir*. Sitôt installé au pouvoir, le régime s'empresse de mettre fin aux dernières expériences pédagogiques issues des mouvements révolutionnaires des années vingt, comme les *Maîtres camarades de Hambourg*, et il enrégimente les enfants au sein des jeunesses hitlériennes.

En Italie, il y a cette même mise au pas mais avec une spécificité qui est la tentative de faire de la pédagogie Montessori la pédagogie officielle du fascisme. Par opportunisme, probablement plus que par conviction, Maria Montessori va sceller une alliance avec le nouveau régime. Elle prend sa carte au parti fasciste tandis que Mussolini est nommé président d'honneur du mouvement montessorien jusqu'à la rupture – tardive – de 1936. Sur ce sujet, je renvoie à *De Montessori aux neurosciences*, dont une nouvelle version est prévue au printemps 2024.

Aujourd'hui en France, les termes du débat sur l'école sont en bonne partie ceux de l'extrême-droite. Comment en est-on arrivé là ?

En 2017, après sa défaite au second tour des présidentielles, Marine Le Pen trouve un réconfort dans la politique de Blanquer qu'elle salue « comme une victoire idéologique et même politique des idées du FN ». De fait, l'extrême droite est parvenue à imposer son agenda.

1. *Pédagogie et révolution*, Libertalia, 2011 puis 2015

L'école des barricades, Libertalia, 2014

L'école des réac-publi-cains, Libertalia 2016

Apprendre à désobéir (avec Laurence Biberfeld), Libertalia, 2013 puis 2021

Depuis une quarantaine d'années, c'est son vocabulaire (l'égalitarisme, le pédagogisme, le laxisme), et ses solutions (uniforme à l'école, fin du collège unique, retour aux méthodes traditionnelles et autoritaires, etc.) qui se sont imposées. Cette extrême droitisation du débat est un cas d'école très intéressant. Non seulement, il illustre la manière dont la bataille culturelle consiste à enfermer le débat dans un cadre défini et à obliger l'adversaire à se positionner uniquement au sein de ce cadre pour, finalement, rallier ses positions comme étant les seules « raisonnables ». Mais c'est aussi la conséquence de l'abandon par une large partie de la « gauche » des ambitions de transformation sociale : au projet socialiste s'est substitué un horizon « républicain »...

Tu cites des exemples du programme de Le Pen pour l'école : orientation dès la 5^e, fin de l'éducation prioritaire et du collège unique, inculcation de sentiments patriotiques... sans compter la stigmatisation des immigrés et de leurs descendants. C'est précisément ce que Macron fait. Du coup, reste-t-il une différence entre néolibéralisme et nationalisme (dont tu pointes justement les convergences) sur la question de l'école ?

Les mesures annoncées par Gabriel Attal en décembre ont immédiatement été présentées par Roger Chudeau, en charge des questions scolaires au RN, comme étant « exactement celles du programme éducatif de Marine Le Pen » SNU, uniforme, tri social, etc., on ne peut nier que depuis l'ère Blanquer, il y a bien un ralliement, par calcul politicien, mais aussi, en partie par conviction idéologique. Même s'il subsistent encore quelques maigres divergences, on peut prédire que ces petites digues se transformeront assez rapidement en écluses...

Cela ne peut nous surprendre que si on oublie que le néo-libéralisme est originellement une doctrine autoritaire, à la différence du libéralisme originel. Il est une réponse à la crise structurelle du capitalisme de 1929 et se construit contre une démocratie « socialisante », comme en témoigne le débat Lippmann vs Dewey (par ailleurs penseur de l'éducation). La polémique ressurgit après guerre, opposant à nouveau Dewey à Hannah Arendt, et à nouveau sur la question scolaire. Le texte *La Crise de l'école*, référence incontournable de la galaxie réac-publi-caine, est d'abord une attaque contre le self-gouvernement de Dewey. La thèse d'Arendt et de ses disciples est que toute éducation est nécessairement conservatrice, doit reposer sur la seule transmission verticale des savoirs et considérer que l'école est incompatible avec un fonctionnement démocratique, quand Dewey considère au contraire l'école comme un lieu d'apprentissage en actes de la démocratie.

Au Chili, au Royaume Uni ou aux États-Unis, le néolibéralisme n'accède au pouvoir que grâce à une alliance avec ce qu'on a appelé la révolution conservatrice et ne se maintient aux commandes qu'en promouvant un na-

tionalisme brutal et autoritaire, dont l'éducation est un des piliers.

Dans la mutation actuelle de l'école, qu'est-ce qui relève selon toi de la victoire culturelle et politique de l'extrême-droite, et des nécessités d'adapter l'école à servir le capitalisme français du XXI^e siècle, que n'importe quelle fraction de la bourgeoisie ferait ?

L'extrême droite ne remet pas en question le modèle économique. Elle se présente comme une solution, à l'intérieur du système, qui vise à la fois l'adhésion des masses, en jouant sur la logique des boucs émissaires et le ralliement d'une fraction de la bourgeoisie qu'elle entend séduire et rassurer. Dans les années 70 aux États-Unis, par exemple, il fallait répondre à l'insubordination ouvrière qui inquiétait le patronat. En France, l'héritage de Mai 68, présenté comme étant à l'origine de la décadence du système éducatif, fonctionne comme une matrice du discours réac-publi-cain sur l'école.

Mais le capital n'est pas monolithique, ni dans ses besoins ni dans ses projets. Cependant, sur la question scolaire, je ne pense pas que le programme éducatif nationaliste effraie la classe dominante. Mettons-nous à la place d'un patron (juste pour la démonstration !). De quoi rêve-t-il en matière d'éducation ? D'une mise au pas de la jeunesse, afin de la rendre docile, obéissante et corvéable, d'une « classe qui se tient "sage" » et d'un enseignement « neutralisé », légitimant les hiérarchies et réduit aux seuls fondamentaux car, comme le disait déjà Adolphe Thiers « lire, écrire, compter, voilà ce qu'il faut apprendre, quant au reste, cela est superflu. Il faut bien se garder surtout d'aborder à l'école les doctrines sociales, qui doivent être imposées aux masses. »

J'aborde dans le livre la fascination de l'extrême droite pour le modèle éducatif colonial, qui inspire aujourd'hui des initiatives comme le réseau d'écoles hors contrat *Espérance banlieues*. Il s'agissait de maintenir les colonisées dans la domination tout en dégageant une petite élite intermédiaire qui participait à son tour aux mécanismes d'oppression. On a là, je pense, un modèle qui peut séduire tout autant les nationalistes que le patronat.

Ajoutons à cela la réduction des coûts, la chasse aux syndicalistes et à toutes celles et ceux qui portent un discours critique, la mise en place d'un marché éducatif (comme par en Suède avec le chèque éducation), une orientation précocité, etc. Autant de mesures que l'extrême droite se propose d'instaurer, encore mieux que ne le fait le macronisme.

Tu évoques l'abandon d'une critique radicale de l'école capitaliste (sélection sociale, autoritarisme, bourrage de crâne) par le mouvement social dans son ensemble. Et pour toi, se réapproprier cette idée est une condition nécessaire pour repousser l'extrême-droite à l'école. Pourquoi ?

Acter la victoire idéologique de l'extrême droite sur la question scolaire, c'est bien une manière de constater la défaite du mouvement social, sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres. Les enjeux scolaires et pédagogiques sont pourtant au cœur de l'histoire du mouvement ouvrier, lors des révolutions de 1830 et 1848 et surtout pendant la Commune de Paris. Le programme de l'AIT, qui promeut un enseignement intégral d'inspiration libertaire, affirme que l'éducation des prolétaires sera l'œuvre des prolétaires eux et elles-mêmes. La mise en place de l'école de Ferry ne fait pas taire les critiques, au contraire. Le syndicalisme révolutionnaire a une position radicalement critique, Albert Thierry, par exemple, prône le refus de parvenir. Parmi les instituteurs et institutrices, une frange minoritaire mais active rallie le mouvement ouvrier et affirme, dans leur *Manifeste de 1905*, que « c'est au milieu des Syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes ». Ils et elles dénoncent, pour reprendre la formule de Célestin Freinet « l'école, fille et servante du capitalisme ». Défendre l'école telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, c'est acter sa fonction de tri social, c'est aussi se couper des classes dominées.

Alors on peut attendre le grand soir et la grève générale, mais comme disait Pelloutier, ce qui manque aux ouvriers, c'est « la science de son malheur » et il convient « d'instruire pour révolter ». Si l'école, à elle seule, ne changera pas la société, en revanche elle peut participer, de manière subversive, à la formation de celles et ceux qui changeront le monde. Le mouvement social et syndical doit se réapproprier la question pédagogique et l'éducation populaire.

Malheureusement, les luttes actuelles ne prennent visiblement pas ce chemin... Que faire, d'après toi ?

S'obstiner, quand même ! L'école reste un champ de luttes, la désertion ne fera pas avancer les choses. L'histoire n'est jamais écrite à l'avance. Qui aurait imaginé des grèves enseignantes massives aux États-Unis, au Royaume Uni ou, aujourd'hui, au Québec ? Si ces mouvements portent sur la question salariale, ils expérimentent aussi de nouvelles formes de lutte et d'auto-organisation. C'est assurément le chemin que nous devons suivre. Mais il faut que ces mouvements posent la question du rôle et des finalités de l'école en milieu capitaliste. Ces mouvements, tout comme nos pratiques quotidiennes de pédagogues, ne doivent pas être des gouttes d'huile dans le rouage du système mais des grains de sable afin d'enrayer la machine à trier, à hiérarchiser, à dominer et à discriminer. C'est bien là que se joue aussi une partie de la lutte antifasciste et anticapitaliste.

Propos recueillis par zyg

Extrême droite et fascisme aujourd'hui

Il y a actuellement en France et dans beaucoup de pays du monde une montée des partis d'extrême droite. Beaucoup sont qualifiés de fascistes¹. Nous nous devons d'avoir une approche matérialiste. Au même titre que nous ne confondons pas le discours des appareils politiques dits de gauche avec leur pratique réelle au gouvernement (où ils trahissent toutes les promesses faites), nous nous devons de différencier le discours des partis d'extrême droite de leurs pratiques dans des gouvernements. Il faut en conséquence être à même de pouvoir caractériser ce qu'est un régime fasciste pour pouvoir le différencier d'un régime d'extrême droite ; car à tout confondre, on risque de proposer des axes militants erronés. Nous revenons donc dans cet article sur cette différence pour essayer d'en comprendre les enjeux politiques actuels.

Qu'est-ce que le fascisme ?

Le fascisme ne se caractérise pas par le discours de ses dirigeant-es. A le confondre avec l'extrême droite, on en gomme ses traits caractéristiques². La fonction fondamentale du fascisme est d'arriver à sauver le capitalisme et son État dans une situation de crise aiguë du capitalisme, même si un parti fasciste porte officiellement un discours anti-système. Le fascisme émerge comme mouvement politique avant sa prise de pouvoir, mené par un « chef » et s'appuyant sur des milices. Il prétend régénérer une communauté d'intérêt différente de la communauté de classe : la Nation. L'idéologie fasciste ne sert que de ciment à une mobilisation de masse dans une situation de crise sociale et politique profonde. Elle transforme le désespoir en un espoir d'un ordre nouveau autour d'une unité d'intérêt retrouvée (la Nation), définit comme un intérêt général au-dessus du conflit de classe. Ce mouvement politique cherche à anéantir toute contestation de cette unité nationale par une terreur qui s'appuie aussi bien sur les forces étatiques qu'extra-étatiques. Émergent donc des milices de masse issues de couches sociales radicalisées, cherchant dans cet imaginaire national une perspective d'un avenir. Le fascisme se différencie d'une dictature militaire par le fait qu'il arrive au pouvoir légalement en s'appuyant sur des forces sociales mobilisées³ qui lui permettent de briser toutes les organisations politiques et syndicales existantes pour imposer un enrôlement de la population dans des structures qu'il contrôle.

S'appuyer sur le fascisme n'est pas sans conséquence pour la bourgeoisie. Le mouvement de masse fasciste est partiellement autonome car surgissant des profondeurs de la société et en dehors des appareils politiques traditionnels bourgeois. Le fascisme impose un état dictatorial sur l'ensemble de la société, y compris aux bourgeois (même si une fraction de la bourgeoisie en tire profit). Ce n'est donc pas une solution classique pour la bourgeoisie. La forme courante de domination de la bourgeoisie, au moins dans les pays riches, est la forme dite démocratique parlementaire car c'est la forme la moins coûteuse pour elle. La liberté de la presse, le suffrage universel, le droit syndical et politique, le droit de grève, ... permettent d'amortir les crises sociales inhérentes au capitalisme.

Dans des situations où l'illusion électorale ne fonctionne plus, la bourgeoisie peut décider de s'appuyer sur un État plus autoritaire. Mais tout état autoritaire n'équivaut pas au fascisme, et nous vivons actuellement un glissement autoritaire de l'État sans que la démocratie de façade soit suspendue. Si la classe dominante s'appuie parfois sur le fascisme, ce n'est pas en réaction à une menace révolutionnaire du prolétariat, mais cela répond avant tout à une crise du capitalisme où la bourgeoisie n'arrive plus à s'imposer. C'est donc une réponse à la désagrégation du capitalisme. Arrivé au pouvoir, le régime fasciste va écraser le mouvement ouvrier organisé en s'appuyant en partie sur sa base sociale qui sert de bras armée de la répression. Chacun devient l'espion de chacun, freinant toute contestation organisée.

Poids électoral de l'extrême droite en Europe

Lors des derniers scrutins législatifs*

pourcentage de voix

■ de 5 à 10 % ■ 10 à 15 % ■ 15 à 20% ■ Plus de 20 %



Dans le monde aujourd'hui

Il y a une montée de l'extrême droite dans beaucoup de pays (voir la carte ci-dessus). La question se pose de savoir si ces régimes peuvent être caractérisés comme fascistes, de façon éventuellement différente des régimes passés.

Il est impossible d'analyser en détail tous les régimes d'extrême droite dans le monde. Si nous prenons par exemple Trump, il a été un président représentant une droite dure. Mais son régime n'a en rien été fasciste. On a vu durant son mandat des luttes sociales qu'un régime fasciste n'aurait pas toléré : Black Lives Matter, grèves diverses. Sa tentative du coup de force du 06/01/2021 n'a été suivie que par une minorité de partisans et la grande bourgeoisie a clairement pris le parti du régime démocratique bourgeois. Ceci dit, il existe aux USA des groupes numériquement importants, suprémacistes et armés, qui pourraient demain servir de base sociale à une dérive fasciste dans ce pays si une crise sociale majeure émergeait⁴. De même en Israël, Netanyahu représente une extrême-droite suprémaciste ; mais son régime n'est pas fasciste. Pour preuve, la forte mobilisation sociale antérieure au 07/10/2023 qui n'aurait pu exister sous un régime fasciste. Par contre, en Argentine, Milei

[1] Voir CA 309, avril 2021 p. 18-19 « Le macronisme est-il un fascisme ? 2ème partie » pour comprendre que tout état autoritaire n'est pas fasciste, et pour voir que l'on attribue par erreur le terme « fasciste » à Macron par exemple.

[2] Voir le livre de D. Guérin « fascisme et grand capital » qui reste toujours une référence ou le livre de U. Palheta « La possibilité du fascisme » (2020) qui pose de façon pertinente ce qu'est le fascisme dans ses premiers chapitres ... même si cet ouvrage glisse par la suite vers une forme d'inéluctabilité du fascisme en France qui nous paraît critiquable.

[3] Pour la prise du pouvoir par Mussolini, voir CA 301, février 2021 p. 28-29 « Le macronisme est-il un fascisme ? 1ère partie ».

[4] Voir CA 307 p. 30 « Hinterland ».



pourrait représenter un proto-fascisme. Milei ressemble comme personnage à Trump ou Bolsonaro et ce n'est pas cela qui ferait de lui un fasciste. L'Argentine connaît une résistance sociale et des crises politiques importantes depuis plusieurs dizaines d'années. Le mouvement ouvrier argentin est assez organisé et il y a une tradition de contestation dans la rue qui est forte. Milei pourrait chercher à écraser toute contestation sociale de sa politique ultra-libérale⁵ en s'appuyant sur une mobilisation violente de sa base sociale⁶; mais rien ne permet aujourd'hui de confirmer qu'il puisse y arriver⁷.

Pour ce qui est de l'Italie, G. Meloni se montrait proche d'idéaux fascistes avant sa prise de pouvoir. Arrivée à la tête du gouvernement, elle a effectué un virage à 180° sur bien des aspects. Certes, le gouvernement italien actuel est sans pitié pour les migrant-es, posant une surenchère xénophobe particulièrement violente ; il mène une politique antisociale, supprimant le minimum social (équivalent au RSA) ; il est ultraréactionnaire, prônant la femme au foyer et réduisant le droit à l'avortement ; il porte un discours d'unité nationale de façon plus prégnante ; il pointe des tentatives de réduire les possibilités de manifester ; ... Mais tout ceci n'en fait pas un gouvernement fasciste. C'est plutôt un gouvernement ultra-libéral avec des marqueurs d'une droite dure, s'appuyant sur le racisme anti-immigrés pour s'assurer une base électorale. Il n'y a pas actuellement d'affrontement physique lorsque des grèves générales ou manifestations oppositionnelles sont organisées, comme le 17/11/2023 où des milliers d'opposant-es ont pu défiler sans heurts. G.

Meloni a tenu à rassurer l'Europe au parlement européen le 03/11/2023... à l'opposé de tous ses discours antérieurs. G. Meloni s'inscrit dans l'orthodoxie libérale en matière économique et internationale⁸. La politique défendue par G. Meloni n'a donc rien à voir avec celle d'un régime fasciste, même si idéologiquement elle partage une nostalgie d'un tel régime et même si sa politique est hyper-réactionnaire vis-à-vis des migrant-es, des femmes et des couches les plus pauvres.

Au bilan, aucun régime d'extrême droite actuel dans les pays occidentaux ne semble caractérisable de fasciste, à la différence de certains pays qui pourraient paraître sous l'emprise d'un fascisme islamiste par exemple. La fonction de l'extrême-droite est de détourner la colère contre le capitalisme afin d'imposer dans le cadre dit démocratique un régime libéral plus autoritaire. C'est une nouvelle forme d'équilibre politique pour répondre à la crise actuelle, tirant l'échiquier politique vers la droite. Ceci dit, rien n'est figé. L'extrême droite sert, par son discours «dégagiste», d'alternative électorale aux personnes contestant le jeu politique traditionnel. Elle facilite, dans le cadre démocratique bourgeois, une politique antisociale réactionnaire mais sans pour autant annihiler la crise sous-jacente du capitalisme. L'extrême-droite pourrait n'être qu'une phase de transition avant une dérive réellement fasciste dans certains pays en cas de crise plus profonde qui pourraient advenir.

La possibilité du fascisme en France ?

Actuellement, le bénéfice de l'alternance politique droite-gauche ne fonctionne plus réellement. La répression violente des mouvements sociaux et des groupes contestataires en France caractérise le fait que la classe dirigeante n'arrive plus à canaliser la conflictualité sociale comme elle arrivait à le faire auparavant, elle n'arrive plus à se mystifier en défenseuse d'un intérêt commun, elle n'arrive plus à avoir la pleine maîtrise politique (pour exemple : les Gilets Jaunes). Mais pour le moment, le capitalisme ne se sent pas en danger car il arrive à écraser les formes de contestation sans avoir besoin d'imposer une réelle dictature. La bourgeoisie fait donc le choix actuellement d'une dérive autoritaire dans le cadre des institutions classiques. Ainsi, si de façon évidente une fraction de la bourgeoisie, Bolloré ou Arnault par exemple, a fait le choix de populariser l'extrême droite, rien ne permet de dire qu'elle a fait le choix d'un régime fasciste. Le RN est de plus en plus légitimé comme alternance politique possible, y compris par le gouvernement actuel, car un gouvernement d'extrême droite, autoritaire, aurait l'intérêt de se constituer sur une base électorale et de pouvoir réformer le système social en faveur de la

grande bourgeoisie sans devoir s'appuyer sur un régime d'exception dictatorial. Le RN pourrait donc être une solution politique à la crise actuelle car il permettra à d'autres forces politiques bourgeoises de pouvoir continuer à proposer une alternance politique lorsque ce dernier aura déçu.

Si une fraction de la bourgeoisie et de l'appareil politique mettent en avant le RN, ce n'est donc pas parce qu'il prône un idéal nationaliste propre aux mouvements fascistes. La base sociale du RN n'est qu'électorale et actuellement seuls des groupuscules fascistes font le choix du rapport physique (avec une porosité évidente avec le RN). Il y a une grande différence entre des groupuscules de crânes rasés et un parti qui constitue des milices plus ou moins paramilitaires. L'intégration volontaire du RN aux institutions politiques, sa notabilisation, ... laisse plus imaginer aujourd'hui une prise de pouvoir par ce dernier sans une rupture sur la forme politique actuelle (ce qui ne veut pas dire sans conséquences sociales et politiques). Le RN s'inscrit plus dans cette perspective démocratique-bourgeoise que dans une perspective fasciste. D'ailleurs, M. Le Pen drague la bourgeoisie en se montrant respectable, les dirigeant-es du RN dînent « plusieurs fois par semaine » avec des grands patrons pour montrer qu'« on est raisonnable » (J. Bordella) car « On est un parti respectable » (M. Le Pen). Cette dernière a fait dans ce sens une conférence à HEC le 28/11/2023 pendant que J. Bordella allait draguer la «classe entrepreneuriale» le 30/11/2023 au salon des PME.

Cependant, l'autoritarisme actuel de l'État, même s'appuyant sur un gouvernement d'extrême droite, ne permet en rien au capitalisme de s'extraire de la crise endémique dans laquelle il est enlisé. Aujourd'hui, à la dégradation de la vie sociale s'associe la crise écologique qui risque de générer des formes de conflictualités plus importantes. La croissance des inégalités sociales ; le sentiment, même pour des couches ouvrières, d'une forme de déclassement social ; la prégnance du nationalisme et du racisme cultivé par tous les gouvernements depuis des dizaines d'années ; l'atomisation et l'individualisme généralisés qui freinent une réelle conscience de classe ; le sentiment d'une impasse générant plus du désespoir que des révoltes ; la marginalisation des institutions politiques ... sont les ingrédients qui pourraient favoriser l'émergence d'un réel mouvement fasciste en France en cas d'une crise sociale et politique plus importante. Les manifestations contre le mariage homosexuel (« manif pour tous ») ont permis à l'extrême droite la plus radicale de se montrer au grand jour et de se renforcer, gagnant en audace et amenant l'émergence actuel de groupuscules fascistes de plus en plus présents pour faire le coup de poing contre toute forme de mobilisation (comme lors des

5. Voir l'article de R. Godin *L'Argentine de Milei se lance dans un choc budgétaire massif* Médiapart, 13/12/2023.

6. Voir sur le site de l'OCL : *Argentine : Pourquoi Javier Milei a remporté les élections, et que faire ?*

7. Voir sur le site de l'OCL : *Que se passe-t-il maintenant ? La position de l'anarchisme organisé sur ce qui se prépare en Argentine*

8. Le Monde, 26/10/2022 *Giorgia Meloni fixe un cap conservateur à la "grande nation" italienne*

révoltes des banlieues). En cas de crise majeure, la base sociale du RN pourrait être le bâton de la bourgeoisie pour écraser toute contestation. Mais un tel mouvement fasciste peut émerger en dehors du RN car souvenons-nous que le Parti Populaire Français, principal parti fasciste en France avant la seconde guerre mondiale, est né en 1936 à côté des organisations d'extrêmes droites historiques, impulsé par J. Doriot, ex-diri-geant du PCF !

Comment combattre aujourd'hui

Actuellement, face à la montée d'une extrême droite électorale, nous devons nous démarquer en permanence des alternatives politiques qui prônent le jeu électoral comme solution contre l'extrême droite (« front républicain ») et qui ne font que déprimer encore plus les couches populaires car ils ne servent qu'à remettre en selle les vieux appareils politiques bourgeois déconsidérés. Il faut aussi se démarquer du recours à l'État comme garant de la liberté contre l'extrême droite. Il faut redonner des perspectives réelles de ruptures radicales contre le capitalisme et pas seule-

ment de façon programmatique abstraite ou morale. L'enjeu est de promouvoir une perspective anticapitaliste au travers des luttes bien réelles pour permettre aux opprimés de retrouver une unité d'intérêt de classe.

Rien ne permet actuellement de considérer que la bourgeoisie fera le choix du fascisme, se suffisant visiblement de l'État autoritaire actuel. Cependant, demain, la bourgeoisie pourrait décider de nouveau de s'appuyer sur un régime fasciste ; du moins, elle en prépare tous les éléments politiques (autoritarisme et nationalisme) et cela reste une option potentielle si la crise sociale s'aggrave... sans vouloir jouer au prophète de mauvais augure. Si un réel danger fasciste émergeait, cela changerait la situation car cela caractériserait une crise majeure du capitalisme où l'État n'arrive plus à canaliser la contestation sociale. On ne doit pas tirer un trait d'égalité entre fascisme et démocratie, même si ce sont deux formes politiques pour assurer la pérennité du capitalisme et de son État. Une montée du fascisme voudrait dire l'émergence des milices prêtes à s'attaquer physiquement au mouvement ouvrier organisé et à toutes les formes de contestations sociales. Nous devrions

nous défendre physiquement, et pour ce faire rechercher à former des contre-milices prêtes à s'affronter aux fascistes, constituées entre autres de militants des organisations ou groupes menacés. Cela pourrait permettre de gagner à nos objectifs révolutionnaires des militant-es dont les organisations sont enlisé-es dans le légalisme/réformisme. Mais un tel front de défense ne devrait pas sombrer dans un « programme commun antifasciste ». On ne combat pas le fascisme en promouvant la démocratie telle qu'elle est actuellement, car cela revient à demander à la bourgeoisie de ne pas être autoritaire alors qu'elle a décidé de l'être. On ne combat pas la prégnance des idées racistes/nationalistes par de la morale, mais en offrant d'autres perspectives aux opprimé-es. Seule une radicalité politique peut arracher aux bandes fascistes l'expression politique du ras-le-bol généralisé. Ce serait donc par le développement de perspectives révolutionnaires que nous pourrions contrer une montée du fascisme, c'est-à-dire agir à la base, pas seulement contre le fascisme mais avant tout contre le système capitaliste et son État.

RV, 15/12/2023

NOTE DE LECTURE

La norme gynécologique. Ce que la médecine fait au corps des femmes

Aurore Koechlin

- Edition Amsterdam -
Paris 2022- 320 pages - 20 €

Dans sa thèse de sociologie, Aurore Koechlin a exploré la question de la pratique soignante et médicale à réaliser des actes désagréables, à imposer des suivis gynécologiques pendant toute la vie des femmes, y compris en l'absence de problème santé apparent, voire médicaliser des grossesses, à favoriser une contraception hormonale (pilule, implant ou stérilet) à des femmes qui ne le souhaitent pas et dépister des maladies. Se présentant comme « profane d'experte » l'auteurice a réalisé des entretiens avec des patientes¹ (enfin disons de femmes non malade) et avec des soignant-es (principalement des femmes) et des observations lors de consultations gynécologiques dans différentes structures de santé de la région parisienne: Protection Maternelle Infantile en Seine-Saint-Denis, clinique privée et hôpital public.

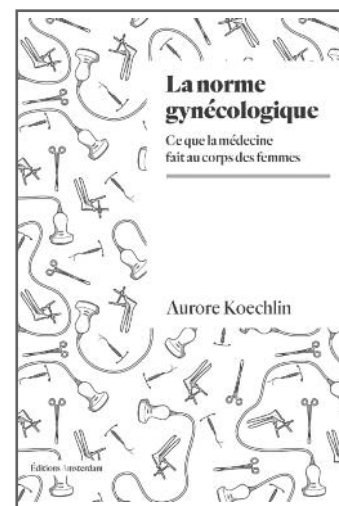
L'auteurice montre notamment, en quoi la spécialité médicale de gynécologie, supprimée en 1984 et rétablie en 2003 peut servir de ressources aux femmes pour mieux connaître leurs corps, s'approprier des techniques médicales et prévenir certaines maladies graves. Elle décrit les différentes étapes du parcours du suivi gynécologique, qu'elle appelle « carrière gynécologique » des femmes. Elle évoque la charge mentale que peut représenter le suivi gynécologique et l'angoisse qu'il peut susciter au long cours. Elle déconstruit ce qui est appris puis élaboré par les soignant-es (savoirs médicaux) et intériorisé par les femmes comme une évidence, c'est ce qu'elle dénomme « la norme gynécologique ». Cette norme débute en général avec la contraception, lors de l'entrée dans la sexualité hétérosexuelle, avec la double injonction: choisir une contraception et une gynécologue. S'y ajoute en-

suite d'autres normes, préventives avec notamment les frottis du col utérus et la palpation des seins. L'entourage des femmes, notamment les mères, participe largement à l'entrée de cette « carrière gynécologique ». Les grossesses, les accouchements, les dépistages des cancers seins, col utérus... la ménopause sont des étapes répétées de ce suivi gynécologique. Il arrive que les femmes « décrochent » pour exprimer des résistances ou des critiques à ce suivi. Les soignant-es rattrapent les femmes « décrocheuses » lors de passage aux urgences gynécologiques, d'interruption volontaire de grossesse, ou lors d'une grossesse. Les stratégies des soignant-es pour éviter le « décrochage » sont diverses, se servant souvent du recours fortement sollicité de la contraception orale (pilule) pour maintenir un suivi. Dans ce cas, l'auteurice aborde un « cas-limite de la relation gynécologique », apparu dans les

médias depuis 2017, sous l'expression de « violences gynécologiques ». Elle interroge sur les « conditions de possibilités » de ces violences: normalisation et minimisation de la douleur dans le suivi gynécologique. Elle dépeint un manque, dans formation initiale de cette spécialité médicale (souvent associée à l'obstétrique d'ailleurs), d'expérience du recueil du consentement de la détection de signaux non verbaux du refus de l'acte, auprès des femmes. Elle évoque un « universalisme médical », qui au nom de la neutralité, gomme les particularités sociales, culturelles des femmes. Cet « universalisme médical » considère les organes génitaux comme les autres organes, il est « pilulocentriste ». Les femmes ont le sentiment d'être dépossédées de leurs corps et d'être dans l'obligation de se soumettre à la « norme gynécologique ». La lecture de ce livre permet de comprendre que cette norme « est renforcée par les normes médi-

cales pour renforcer la norme contraceptive, si l'on ne veut pas d'enfant, et la norme préventive qui implique que tout individu se fasse dépister s'il a un comportement à risque, ou fait partie d'une population à risque ». Cette « norme gynécologique » renforce l'aspect « pathologisant », ou la médicalisation globale du corps des femmes. Il est indispensable de prendre au sérieux la notion de « consentement libre et éclairé » des femmes, instaurée par la loi. Enfin reste que l'accès et le financement de notre système santé sont insuffisants pour une médecine, et ici un suivi gynécologique à visage humain.

Maryse



[1. Dans son ouvrage, l'auteurice parle des « patientes ». Je l'ai remplacé par les « femmes », car ici justement elles ne sont ni patientes ni malades.



Contrôles d'identité

En France, on ne sait ni combien de contrôles d'identité sont pratiqués par les forces de l'ordre chaque année, ni à quoi ils servent. Et vu le faible degré de supervision exercé sur ces contrôles, on ignore aussi s'ils sont réalisés dans les règles.

La défenseure des droits, Claire Hédon, a saisi la Cour des comptes qui a enquêté et rendu public son rapport le 6 décembre. Après une série d'entretiens et de déplacements, couplée à l'analyse de données officielles, la Cour des comptes ne peut apporter que des réponses approximatives à des questions simples.

Malgré la « place centrale » des contrôles d'identité dans le travail quotidien de la police et de la gendarmerie, la Cour des comptes constate que « les forces de sécurité ne se sont pas données les moyens de recenser de manière exhaustive les contrôles réalisés ni d'en comprendre les motifs et d'en analyser les résultats. Cette situation est d'autant plus surprenante que la pratique des contrôles d'identité fait l'objet d'un débat de longue date dans l'opinion publique ».

Aucun outil statistique ne permet de savoir combien de contrôles d'identité sont réalisés chaque année en France. À partir de « sources partielles et peu fiables » qui lui imposent la prudence, la Cour des comptes parvient à une estimation chiffrée de cette pratique « à la fois massive et mal mesurée » : 47 millions de contrôles en 2021, « soit en moyenne 9 contrôles par patrouille et par jour ». « La gendarmerie nationale a contrôlé environ 20 millions de personnes, dont 8,3 millions au titre d'un contrôle routier. La police nationale a réalisé de l'ordre de 27 millions de contrôles

d'identité la même année, dont 6,6 millions de contrôles routiers. » Le rapport appelle le ministère de l'intérieur à mettre en place « un recensement exhaustif » qui paraît « indispensable » pour mesurer et analyser le phénomène.

Sur le terrain, les agents bénéficient d'une grande marge de manœuvre sur la décision de procéder à un contrôle d'identité comme sur son déroulement. Ils sont aussi les seuls à décider si la situation nécessite d'effectuer une palpation de sécurité sur la personne contrôlée ou de consulter les fichiers nationaux de police et de gendarmerie (comme le Fichier des personnes recherchées) pour voir si son nom y figure.

La Cour des comptes note que ces actes complémentaires au contrôle, qui n'ont rien d'obligatoire, sont en voie de « généralisation ». Voir détournés de leur objet. « Des palpations de sécurité sont parfois réalisées pour la recherche d'infractions », comme la détention de stupéfiants, constate même la Cour. Selon le Code de sécurité intérieure, les palpations sont exclusivement destinées à vérifier si la personne est porteuse d'un objet dangereux, pour elle ou pour les autres (comme un couteau).

Les contrôles routiers, quant à eux, se caractérisent par « la latitude totale dont bénéficient les policiers et les gendarmes dans le choix des conducteurs à contrôler, indépendamment de tout critère de comportement ».

Quant aux contrôles au faciès, la Cour des comptes se montre aussi timide que le Conseil d'Etat. En effet, en France les statistiques ethniques sont interdites !

Sources : Médiapart.fr



Loi justice : Le Conseil Constitutionnel censure... en partie

Dans une décision du 16 novembre, le Conseil a censuré l'activation à distance des téléphones portables pour la captation de sons et d'images car c'était de nature à porter une atteinte particulièrement importante au droit au respect de la vie privée.

En revanche, le Conseil constitutionnel juge que « l'activation à distance d'appareils électroniques à des fins de géolocalisation ne méconnaît pas le droit au respect de la vie privée ».

Par ailleurs, le Conseil constitutionnel censure partiellement et encadre de réserves d'interprétation des dispositions concernant le recours à la visioconférence dans le cadre de différentes procédures juridictionnelles.

Source : lemonde.fr

Salon Milipol : Des outils de torture repérés par Amnesty International

Du 14 au 17 novembre se tenait près de Paris le salon MILIPOL (voir CA 335 sous cette rubrique), une équipe d'Amnesty International s'est promenée dans le salon et a identifié « des armes de maintien de l'ordre illégales ainsi que des équipements considérés comme interdits par la rapporteuse de l'ONU sur la torture ».

Parmi ces outils barbares, des « matraques électriques de contact direct, gants à impulsions électriques, munitions contenant plusieurs projectiles cinétiques, des lanceurs multi-canons... »

Autant d'innovations destinées à la violence d'État qui sont exposées « par des entreprises américaines, chinoises, tchèques, françaises, israéliennes, italiennes, kazakhs, sud-coréennes ».

En principe, depuis 2006, l'Union Européenne interdit l'exportation de certains équipements répressifs en « vertu du règlement anti-torture de l'UE ». En 2019, ce Règlement a été renforcé, interdisant « la promotion et l'exposition de ce matériel lors des salons commerciaux », tel que MILIPOL. Ces règles ne sont absolument pas appliquées. Du reste, la notion même de « torture » est floue. Quand la police française tire des balles en caoutchouc en plein visage d'êtres humains, c'est de la torture. Quand la gendarmerie envoie des milliers de grenades explosives sur des écologistes, provoquant des mutilations et des comas, c'est aussi de la torture. De même quand des agents déchargent plusieurs fois des impulsions électriques dans le corps d'une personne arrêtée.

« Contrairement aux armes conventionnelles, il n'existe pas de règles mondiales juridiquement contraignantes régissant la production et commerce de matériel de maintien de l'ordre » estime Amnesty. Rappelez ici que les Taser ou les LBD utilisés en France sont létales.

Source : amnesty.fr

« On trouve tout à la Samaritaine »

Cet emblématique magasin parisien, propriété de LVMH, a rouvert en juin 2021 après 16 ans de fermeture due à des travaux pharaoniques. Cette mue a été inaugurée par Bernard Arnault aux côtés d'un certain Macron. Dès la réouverture, les vendeuses de maquillage ont fait état d'un management délétère, l'une d'entre elles a d'ailleurs porté plainte contre la Samaritaine pour « complicité de harcèlement moral au travail ».

Des agents de logistique noirs ont aussi dû subir les remarques ouvertement racistes d'un responsable, toujours en place fin 2023, jouer un rôle déterminant, le pouvoir le sait !

On trouve surtout des caméras à la Samaritaine tant le magasin et le sous-sol sont quadrillés. Plus de mille caméras sont réparées dans le magasin, toutes déclarées d'après la direction.

Fin août 2023, 3 salariés ont découvert des caméras cachées dans des détecteurs de fumée à l'étage (-2) destinées à surveiller les salariés et certainement filmer l'accès au local syndical occupé par la CGT. Scandale ! Les caméras ne sont pas restées longtemps en place. Le lendemain de leur découverte, les salarié-es du deuxième sous-sol sont convoqué-es au quatrième étage, dans les bureaux de la direction. « Ils ne comprennent pas vraiment ce qu'ils font là. Ça dure une demi-heure, on leur parle de primes, relate le représentant syndical CGT de la Samaritaine. Quand ils redescendent, tous les faux détecteurs ont disparu. Ils m'appellent et me disent : "Ça y est, ils ont fait le ménage." Sur les murs, il ne reste que les socles et les scotch ». Quelques jours plus tard, une partie des dirigeants du magasin descendent au « - 2 ». Le directeur, accompagné du responsable de la sécurité, tente de rassurer les équipes. « Ils nous ont assuré que ce qui se disait dans les couloirs, c'étaient des affabulations. Ils ont promis qu'ils ne nous avaient pas filmés et ont avancé qu'ils réalisaient simplement des tests », se souvient un salarié.

Deux cartes mémoires prélevées sur les caméras espions sont désormais aux mains de la fédération commerce de la CGT

Source : Médiapart.fr

Brother



La police est bien protégée

Fin novembre-début décembre, une série de conférences, ateliers et concerts se tenait dans le cadre d'une semaine antifasciste à Lyon. Les 2 et 3 décembre, des interventions de militant-es et d'auteur-es autour des violences d'État et de la répression policière devaient avoir lieu à Villeurbanne. La préfecture du Rhône a pris un arrêté pour interdire les rencontres et discussions du week-end au motif de présumés troubles à l'ordre public. L'arrêté préfectoral visait notamment l'atelier « *Abolir la Police* » du collectif Matsuda, qui fournit un travail remarquable sur l'abolitionnisme de la police.

Pendant ce temps en Bretagne, du côté de Saint-Malo, une trentaine de planches de la bande dessinée *Koko n'aime pas le capitalisme* étaient exposées lors du festival Quai des Bulles. « *Une mise à l'honneur* » pour les illustrations de l'artiste Tienstiens dans divers lieux publics de la ville. La BD a été vendue à plus de 20.000 exemplaires. Alors que l'exposition devait se terminer le dimanche 26 novembre, un article de *France 3* précisait que les planches avaient été décrochées dès le 17 novembre car des agents de la police municipale jugeaient 2 panneaux du dessinateur particulièrement choquants. En ligne de mire, un croquis représentant des choristes chantant l'hymne des militants radicaux *Tout le monde / Déteste la police* et intitulé « ACAB BCBG », pour *All Cops Are Bastards* (tous les flics sont des bâtards) et *Bon chic bon genre*. Un dessin insupportable pour les policiers municipaux qui, après un simple coup de pression à la mairie, ont réussi à faire enlever les affiches de Tienstiens illico...

Source : Contre-attaque.net

Les contrôles CNAF

Après des mois de lutte, l'association La Quadrature du Net a réussi à obtenir le code source de l'algorithme utilisé par la CNAF pour le contrôle des allocataires. Elle révèle que, comme nous pouvions nous en douter, sont ciblés les plus précaires. A la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), où la recherche des erreurs de déclaration et des fraudes s'est industrialisée au cours des dernières années, un outil a été érigé en totem : Le *data mining* (exploration de données). La priorisation des dossiers à contrôler repose aujourd'hui quasi exclusivement sur un « *score de risque* » calculé pour chaque allocataire suivant une batterie de critères personnels. Cet algorithme utilise des caractéristiques personnelles des allocataires, pour certaines discriminatoires, afin de leur attribuer un risque de fraude...

Le *data mining* est expérimenté dès 2004, dans les caisses locales de Dijon et de Bordeaux. Son usage est généralisé en 2010 à l'ensemble du territoire, dans un contexte politique marqué par la chasse à la fraude sociale d'un certain Nicolas Sarkozy qui avait mis en place, une fois élu, une délégation nationale à la lutte contre la fraude ! Pour la CNAF, il s'agissait de déterminer les profils d'allocataires les plus susceptibles d'avoir commis des irrégularités dans leurs déclarations. Pour cela, la CNAF a lancé un gigantesque test grandeur nature : elle a envoyé ses 700 contrôleurs au domicile de 7 000 allocataires tirés au sort pour vérifier leur situation en détail. Ensuite des statisticiens se sont intéressés aux caractéristiques communes des dossiers ayant abouti à la réclamation de sommes versées à tort (les fameux « *indus* »). Ils ont cherché des corrélations avec les nombreuses données dont ils disposent sur les bénéficiaires fautifs ! Fort de ces constats, l'organisme a choisi une quarantaine de critères auxquels il a attribué des coefficients de risque. Ce système lui permet d'attribuer automatiquement à chaque bénéficiaire un score allant de 0 à 1, en piochant dans ses données personnelles. Plus ce score est élevé, plus les chances de subir un contrôle à domicile sont élevées. Cette méthode de ciblage détectant plus d'irrégularités que les contrôles aléatoires s'est rapidement im-

posée : en quelques années, le *data mining* est devenu le premier facteur de déclenchement des contrôles à domicile (environ 70% en 2021).

Le score de risque est principalement calculé à partir de critères portant sur la composition du foyer, ses ressources ou la situation professionnelle de ses membres. De plus, une poignée de ces critères peut faire varier drastiquement le score de risque. Les contrôles ciblent donc davantage des profils types, sur des critères que les déclarants ne maîtrisent pas, que des comportements suspects ou des situations incohérentes, comme le prétend la CNAF.

Plus troublant encore, l'algorithme utilise des éléments liés à la situation familiale des allocataires, à l'âge des membres du foyer, à la vulnérabilité économique ou au handicap. Parmi les critères qui augmentent le score de risque, on trouve par exemple le fait d'avoir un conjoint de plus de 60 ans ; le fait d'avoir un enfant de plus de 12 ans dans le foyer ; le fait d'avoir récemment divorcé, être veuf(ve) ou séparé(e) ; le fait d'avoir des revenus inférieurs à un certain seuil (942 € pour une personne seule) ; le fait d'être bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)... L'utilisation de ces caractéristiques est en principe prohibée par les législations française et européenne comme étant discriminatoires. La CNAF rejette l'accusation de discrimination, assurant n'opérer que sur des fondements statistiques. Elle entretient aussi un double discours sur la finalité de son algorithme. Officiellement, le *data mining* ne fait que rechercher des erreurs déclaratives et non des fraudes intentionnelles, que ces erreurs soient en faveur ou en défaveur des allocataires. Mais au final la CNAF a réclamé, par exemple, 985 millions d'euros de trop-perçus aux allocataires en 2022 contre seulement 378 millions de droits non versés à tort. La Quadrature du Net dénonce, pour sa part, d'autres organismes comme Pôle emploi, l'Urssaf, l'assurance vieillesse, les Mutualités sociales agricoles ou, dans une moindre mesure, l'assurance maladie, qui ont en développement le même type d'algorithmes « *qui répondent aux mêmes objectifs et qui vont globalement aller cibler les mêmes publics* ».

Sources : La Quadrature du net, Le Monde, Médiapart

Big Brother

Affaire du 8 décembre

un jugement inique mais pas surprenant

Ce compte-rendu fait suite à l'article sur l'ouverture du procès (CA N° 334) et celui sur le déroulé (CA N°335)¹. Dès le premier article, je relevais que la présidente du tribunal reprenait la position du parquet et l'enquête de la DGSI² « sans aucune mise à distance ». Je concluais le second en notant que durant tout le procès elle avait continué à suivre les positions du PNAT³. Le jugement en fut la confirmation.

Le 22 décembre, dès 8h30 des petits groupes de parent-es, ami-es et soutiens venus de différentes régions se rassemblent sur le parvis du tribunal de Paris pour assister à 10h au rendu du jugement contre les inculpé-es de l'affaire du 8 décembre 2020. Malgré le vent et la bruine, le groupe augmente ; l'atmosphère est chaleureuse bien qu'inquiète du sort qui leur est réservé. Le temps de passer les trois contrôles et fouilles successives, nous entrons petit à petit dans une des plus vastes salles d'audience. Nous sommes bien 250 entassé-es sur les bancs, et il reste encore une cinquantaine de personnes dans les halls et sur le parvis

Avec trois quarts d'heure de retard, la cour s'installe enfin dans toute sa minable splendeur et la présidente commence à énoncer ses décisions. Elle répond d'abord aux différentes demandes des avocats dont elle avait repoussé la réponse. Sur la demande de communication des enregistrements vidéo des garde-à-vue : elle prétend qu'elle les aurait éventuellement autorisées si les avocats avaient contesté les procès-verbaux d'audition, mais comme ils n'avaient pas fait de contestation formelle, c'était inutile. Comment les avocats auraient-ils pu les contester sans pouvoir constater des éléments contestables grâce à ce visionnage ? Les avocats avaient demandé l'audition des enquêteurs (anonymisés) de la DGSI. La juge a estimé que le résultat de leur enquête suffisait et qu'il n'y avait donc pas lieu

de les faire comparaître. Même topo pour une demande liée aux documents ayant servi à l'expertise sur les explosifs.

Déjà cette entrée en matière sentait très mauvais. Ensuite la présidente a énoncé toutes les raisons pour lesquelles elles⁴ avaient retenu la qualification d'Association de Malfaiteurs Terroriste (AMT)⁵ : il n'est pas nécessaire qu'il y ait une association structurée, ni que tous les membres se connaissent, ni qu'il y ait des objectifs précis à court terme. Il suffit de prendre en compte le fait qu'iels se soient rencontrés, que certains enregistrements indiquent qu'ils n'aiment pas du tout la police, qu'ils se soient entraînés militairement (une partie d'airsoft!), qu'ils aient fabriqué des explosifs (gros pétard) ou aient détenu des produits permettant d'en fabriquer, que certains aient des armes (légal pour la plupart)...

Au fur et à mesure de cette énumération, on voit bien où elle veut en venir et des protestations émanent des rangs du public. Après 2 ou 3 interruptions de sa lecture, la présidente demande de faire évacuer la salle. Elle sort ainsi que les deux assesseures, la greffière et le parquet. Les policier-es qui étaient présents dès le début de la séance sur les côtés de la salle viennent se positionner entre la zone destinée aux prévenu-es et leurs avocat-es et celle réservée aux magistrat-es. Après un petit temps d'attente d'autres flics viendront compléter le dispositif d'encerclement.

Sans trop se préoccuper de leur présence et leurs demandes de sortir, nous commençons alors une sorte d'AG improvisée où différentes positions pratiques sont proposées qui toutes marquent une attitude rupturiste face à la justice : tous-tes sortir pour montrer que comme iels ne veulent rien entendre, on ne veut pas non plus les écouter, tous-tes rester pour imposer une évacuation physique par les flics et la dénoncer. Finalement la grande majorité du public préféra sortir en chantant « A bas l'Etat policier⁶ ».

Après un temps de refus de la présidente de discuter avec les avocat-es,

un accord a été trouvé pour que le jugement soit prononcé devant les accusé-es et leurs avocat-es, trois membres de chaque famille, les quelques représentants de la presse.

Comme on s'y attendait après cette entrée en matière, les condamnations suivent des demandes du PNAT. Elles vont de 2 ans avec sursis simple sans inscription au FIJAIT⁷ pour le moins chargé des inculpés, jusqu'à 5 ans dont 30 mois avec sursis pour Florian « Libre Flot ». Elles aggravent même les demandes du parquet sur certains points: l'exécution des peines restantes de moins d'un an se fera obligatoirement sous bracelet électronique ; les condamnés ont interdiction de communiquer entre eux pendant 3 ans. La durée des peines est légèrement diminuée pour le principal accusé, mais augmentée pour Camille qui s'est montrée la plus déterminée politiquement à contester la justice.

Evidemment, tout le monde était consterné par ce résultat, mais restait déterminé à continuer le combat judiciaire. Il est encore trop tôt pour avoir confirmation de l'attitude des personnes condamnées et de leurs avocat-es, mais iels déclaraient avant l'audience que s'il y avait condamnation au nom de l'AMT et donc inscription au FIJAIT, l'appel serait certain. De plus, un avocat nous précisait que le fait que les juges aient été plus sévères que le parquet est assez rare et que dans ces cas-là, il est très improbable qu'en appel les peines soient à nouveau aggravées. Ensuite, si l'appel n'est pas suspensif des mesures de contrôle judiciaire liées aux parties sursis des condamnations, il est suspensif des peines (et donc du placement sous bracelet). Enfin cet avocat estimait que la durée d'attente pour un appel à Paris est actuellement de 1 an et demi à 2 ans.

D'ici 2025 iels auront encore besoin de notre solidarité, en particulier de soutien financier⁸ pour leur défense.

AD, Limoges
23/12/2023

1. Il y a eu quelques petits défauts dans la présentation des notes du premier article, mais dans le second, elles ont toutes disparu. Nous allons essayer de rétablir certains points ici

2. Direction générale de la sécurité intérieure

3. Parquet national anti-terroriste

4. Les trois juges sont des femmes

5. Pour une critique de l'AMT se reporter à un excellent article paru dans la revue *Délibérée* et disponible ici : <https://www.cairn.info/revue-deliberee-2017-2-page-16.htm>

6. Version modernisée de la chanson de Dominique Grange

7. Fichier judiciaire des auteurs d'infraction terroriste qui comporte de nombreuses contraintes (domicile, travail, voyages) et peut éventuellement être prolongé au-delà des 10 années initiales

8. <https://www.cotizup.com/soutien-8-12>



VERTEMENT ÉCOLO

Gros ralentissement d'automne sur la RN 88 de Wauquiez

Depuis plusieurs années le collectif « La lutte des Sucrs »¹ s'oppose au projet de Lolo Wauquiez qui souhaite, dans « son département » la Haute-Loire (sa Vierge du Puy et ses scandales municipaux), transformer 10 km de la RN 88 en 2 fois 2 voies.

Comme d'hab, pour cela il faut détruire 140 ha de zones humides et de terres cultivables, plus de 100 espèces protégées, construire des ponts, détourner plusieurs cours d'eau au nom du désenclavement et du progrès avec la complicité des autorités (DREAL, Préfecture).

Coût prévu : 226 5 millions d'argent public, dont 87 % de la Région AuRA. Dans le vrai monde, ce sera sans doute plus de 600 millions tellement le projet a été mal ficelé pour complaire au führer de la droite de droite régnant sur la Région. Exemple : à ce jour la, Région n'a toujours pas pu acheter la totalité des terrains nécessaires pour construire la route. Alors elle tente de passer en force.

Ce projet suscite bien évidemment de fortes oppositions de terrain malgré les pressions sur les élus (Lolo tient les cordons de la bourse de certains financements et le fait bien sentir), les intimidations régulières, l'envoi systématique de gendarmes (arrestation et garde à vue d'un élu régional écologiste lors d'une manif, que Mister W. et « ses » complaisants gendarmes on voulu faire passer pour un éco-terroriste..)

Récemment une action de terrain très légale mais déterminée, a permis de bloquer les travaux en cours jusqu'au printemps 2024. Depuis la fin septembre, militantes et militants se sont relayés quotidiennement au Rouchas lieu où doit être construit un pont stratégique pour le projet.

Munis de bonnes chaussures et de l'arrêté préfectoral concernant les travaux, ils ont exigé l'application stricte de celui-ci : interdiction du passage des machines sur des propriétés privées ou dans des zones naturelles prioritaires, rappel qu'un recours sur la Déclaration d'Utilité Publique est toujours en attente de jugement...

Pour que les travaux puissent vraiment commencer, il était obligatoire que les archéologues chargés des fouilles préventives interviennent sur le site. Le 14 novembre, les chtars du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, chargés des interventions en milieu sensible et de missions de renseignement) sont donc intervenus pour laisser la voie libre à la pelleuse des archéologues engagée sans autorisation sur un terrain privé. Bilan : gavage de la trentaine de manifestants et 7 interpellations.

Le lendemain, remobilisation des opposants et face aux tensions sur le terrain, les archéologues décident de suspendre leurs fouilles. À partir de là, tout s'enraye car ceux-ci doivent quitter le coin pour mener ailleurs d'autres fouilles.

Bref, il n'y aura pas de travaux possibles avant le printemps 2024 et c'est toujours cela de gagné.

Argh, toutes ces réglementations et agences administratives qui entravent la bonne marche du profit. Heureusement Larcher et Macron qui se sont rencontrés en février sont sur la même ligne : une commune détestation des autorités administratives indépendantes. La liquidation de l'IRSN (nucléaire) est déjà en bonne voie et le reste devrait suivre...

De l'art de se faire mousser sans risque

Pour le respect du reste des lois environnementales on peut faire confiance à Wauquiez qui a décidé tout seul de refuser d'appliquer le processus Zéro Artificialisation Nette (ZAN) inclus dans la loi « Climat et Résilience » de 2021.

Lolo est encore et toujours à l'avant-garde de la réaction contre une « loi ruralicide » même si celle-ci ne fait au mieux, que ralentir la bétonisation des sols.

Lolo fait sa com' électorale et présidentielle et rien d'autre. Il connaît bien les rouages de la machine étatique et législative qui fait voter des lois dont les décrets d'application ne sortent pas ou qui contiennent toutes les exceptions permettant de réduire à néant leur portée ou qui n'ont aucun financement pérenne.

Il y a un autre cas de figure : faire croire que l'on avance dans le bon sens en utilisant des chiffres tout pourris.

Le « budget vert » de l'État consacré à la transition écologique en est un bon exemple. D'abord il est tout riquiqui : au maximum 40 milliards soit à peine 7% des 570 milliards du budget 2023.

18 autres milliards « marrons » sont considérés comme « défavorables à l'environnement ». Le reste, 518 milliards est « gris » car « neutre sur l'environnement ».²

Comment cela a-t-il été calculé ? Par un groupe de travail interne à l'administration formé de fonctionnaires en poste. Un gage d'impartialité (!) et surtout une vaste fourre-tout de n'importe quoi et de n'importe comment.

Un exemple : le financement d'éoliennes est-il « vert » parce qu'elles produisent de l'énergie décarbonée ou « marron » car elles utilisent pour leur fabrication du béton, de l'acier, des plastiques ? Mystère insondable et pas de réponse.

Les « dépenses de personnels des ministères liés à l'environnement [sont] vertes... celles des autres ministères grises ». Pourquoi ? Pas de réponse.

Les « recettes vertes » prévues dans le budget 2024 ont fondu comme neige au soleil : finie la taxe sur les billets d'avion (plusieurs centaines de millions d'€), maintenue la subvention au gazole non routier (les agriculteurs). Liquidée la taxe autoroutes (600 millions)...

Avec tous ces lobbys à l'œuvre et avec le cynisme étatique, Lolo Wauquiez et ses copains coquins n'ont pas trop de souci à se faire pour leur entrepôt Amazon, leur lotissement de luxe en montagne, leurs lacs artificiels pour fabriquer de la neige synthétique et permettre à Mister W. d'avoir « SES » J.O. d'hiver 2030 dans « SA » région à lui.

Pandore et Nemrod volent encore au secours des campagnes

Dans la torpeur d'un été brûlant d'incendies de forêts, Darmanin, le feu aux fesses, annonce en août 2022 « la création de 3000 postes de gendarme vert »³. Problème : ils ne figurent pas au budget 2023 (ni 2024 d'ailleurs).

Que les destructeurs de la nature se rassurent. Dans les faits il ne s'agit pas de créer 3000 postes mais de former quelques cognes dans quelques brigades de gendarmerie. Ils pourront toujours causer avec ceux de la cellule DEMETER au service de la FNSEA ou avec « les chasseurs vigilants » co-fabriqués avec les Fédérations de chasse et les Préfectures.

Couverts d'aides et de subventions, chouchouté politiquement et électoralement, auto-promus meilleurs défenseurs de la nature et de la ruralité menacée par des hordes de bobos à vélo, nos Nemrod alcooliques (Nemrod : synonyme de chasseur sanguinaire, en référence au roi biblique Nimrod grand chasseur et/ou esclavagiste) se sentent en position de force dans l'ambiance sécuritaire et stigmatisante actuelle.

Ainsi, le 23 août 2023, le président de la fédération de chasse de la Moselle « Pierre Lang, invite ses adhérents à être l'arme au pied à compter du 3 septembre et jusqu'au 11. »³

Pourquoi ? Parce que 30 000 gens du voyage ont prévu un rassemblement évangélique près de chez lui.

Face à ces (forcément) voleurs de poules et de métaux, Lang qui est aussi maire et ancien député UMP, sonne le tocsin. La mission des GROCCS (GROs Cons de ChasseurS) est - en accord avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la gendarmerie - de repérer et épier « toute personne ou véhicule suspect... sans



VERTEMENT ÉCOLO

éveiller les soupçons... » pour ensuite prévenir les autorités « en cas d'évènements suspects », bien sûr sans « stigmatiser une population. »⁴

Problème. Ni l'OFB, ni la gendarmerie ne sont au courant. Mais comme il y a 5 ans les chasseurs avaient été sollicités pour signaler les dégradations au milieu naturel à l'occasion d'un autre rassemblement, Lang s'est senti pousser des ailes de perdreau casqué.

Normal, quand l'État vous donne le pouvoir exorbitant de cliquer vos concitoyens dans la nature, cela donne des idées pour maintenir l'ordre. Les chefs de ces 800 000 hommes en armes veulent toujours plus de responsabilités, eux qui sont aux avant-postes de la défense de la ruralité et de la République face aux hordes sauvages qui mugissent dans les campagnes.

C'est ce qu'a tenté de faire Lang. En cela, il ne fait que suivre comme un fidèle chien d'arrêt, la trace bleuâtre de son éternel président national, Willy Schraen qui déclarait en 2021 « que ses adhérents avaient un rôle à jouer en matière de police de proximité ».

Nous reviendrons prochainement sur la vie trépidante des chasseurs qui à leurs turpitudes habituelles, ont décidé d'ajouter celle de chiens rabatteurs pour Macron à l'occasion des élections européennes.

Des campagnes électriques pour faire du blé

L'agrivoltaïsme consiste depuis 2011 à installer des panneaux solaires assurant « une production électrique significative » sur une terre agricole, un bout de forêt ou de lande en les faisant coexister avec des « productions agricoles significatives ».

En 2018, l'ADEME a estimé que cela n'avait aucun intérêt puisque les capacités photovoltaïques des toitures (parkings, toits agricoles et industriels, immeubles, maisons...) et des friches industrielles, dépassaient largement avec 176 GigaWatts les besoins déclinés par Macron pour 2050 (100 GW).

Mais, elle change brusquement d'avis quand les industriels du secteur (concepteurs, installateurs, producteurs d'électricité) font remarquer en haut lieu que c'est beaucoup plus facile et profitable d'installer du photovoltaïque industriel sur des sols agricoles que sur des toits (qu'il faut parfois renforcer).

La loi sur « l'accélération de la production d'énergies renouvelables » adoptée en janvier 2023 leur donne raison. C'est « un copié-collé de la proposition de loi soufflée aux sénateurs par l'industrie du panneau solaire. »⁵ Et merveille des merveilles le lobby des industriels, « France agrivoltaïsme » a réussi à « exclure les panneaux solaires de la loi contre l'artificialisation des sols. »

C'est l'explosion : 200 projets sont dénombrés. Et vas-y que te je projette de découper des îlots de production d'énergie verte dans les forêts autour de Loulle dans le Jura (75 ha), de détruire un espace renaturé avec ses espèces protégées (projet de la Compagnie

Nationale du Rhône près de Lyon). Déjà plus de trente hectares de la forêt Daigny (Ardennes) ont été ravagés par les avides industriels des énergies vertes, parfois aidés par certaines associations de protection de la nature, au nom de la transition énergétique et du moindre mal.

Tous ces projets se font maintenant avec l'appui de la FNSEA devenue vice-présidente du lobby déjà cité. Pourquoi les mafieux massacreurs de l'environnement se sont-ils convertis au photovoltaïque ?

C'est simple à en pleurer : cela rapporte du blé, les énergies vertes. C'est déjà le cas dans les grandes plaines céréalières où les éoliennes plantées dans les champs assurent de confortables « compléments de revenus » aux gros céréaliers.

Et, la plantation de panneaux solaires dans le Tarn-et-Garonne, rapporte par exemple, 2500 à 5000 € par an à l'hectare au lieu de 1400 € pour du blé.

Seul problème : il n'y aura plus de production de céréales... Car malgré les discours mensongers, comment cultiver sous des panneaux solaires (absence de lumière et d'eau) ? Comment labourer avec le vaste réseau de câbles et capteurs enterrés ? Les terres agricoles deviennent industrielles.

Cette arnaque a été vendue par Macron disant vouloir « travailler avec les agriculteurs pour leur permettre d'avoir, par l'écologie, une réponse à la baisse des rendements : par l'agrivoltaïsme, la biomasse, les carburants durables. » Bref tout ce que l'on déteste et combattons.

Cela se fait au nom d'un progrès qu'on peut pas refuser (car le progrès progresse, chacun le sait), de choix imposés sournoisement par l'État, les industriels du numérique (dont Xavier Niel)⁶, les bandits de l'agro-industrielle, les land grabbers (accapareurs et spéculateurs fonciers) et la FNSEA.

La Confédération Paysanne a clairement dénoncé ce projet « qui relève du marketing et vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte difficile pour le monde paysan. »⁷ Il « éloigne de l'autonomie... Ses effets pervers sont multiples : atteinte à la vocation nourricière de la terre du fait de l'artificialisation... moindre disponibilité foncière, précarisation des paysannes, manne financière générant des conflits d'intérêts, perte de la qualité de vie au travail, dégradation des paysages, atteinte à la biodiversité... »

En cette fin d'année, le décret encadrant l'agrivoltaïsme n'est toujours pas paru. En revanche le « ministère de la transition écologique soumet à consultation du public jusqu'au 24 novembre un autre texte réglementaire : celui qui permettra de faciliter la destruction d'espèces protégées par les promoteurs d'énergies renouvelables. » Avec celui-ci « tous les projets dépassant une certaine taille seront automatiquement considérés comme répondant à « raison impérieuse d'intérêt public majeur », dès lors que les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie ne sont encore pas atteints. »⁸

Et, le pendant inévitable de l'agrivoltaïsme c'est la robotisation et la numérisation de l'agriculture, pilotée à distance par des IA

bouffeuses d'énergie toujours plus « verte » et décarbonée.

Cultiver la terre ou cultiver des kilowatts, nourrir les populations ou gaver les bandits de l'industrie, le choix devrait est clair.

Mais, le syndicat du crime qu'est la FNSEA tient toujours la boutique avec ses lobbys, ses chambres d'agriculture, ses pesticides, sa sécurité sociale, sa banque, ses vols d'eau, ses coopératives multinationales des semences (Limagrain) et du bio-diesel (groupe Avril), ses relais politiques et étatiques, ses violences publiques couvertes par les pouvoirs publics... alors qu'il cogère sciemment avec l'État la mise à mort lente du monde paysan voire agricole.

Une anecdote. Il y a quelques années la FNSEA dirigée à l'époque par l'agro-affairiste Xavier Beulin (Sofiprotéol, CETIOM, Crédit Agricole...) avait organisé une série de manifestations aussi grandiloquentes que violentes contre les importations de viande à bas prix. Problème. Au même moment, une filiale de Sofiprotéol (Farmor) organisait l'importation de poulets à bas prix.⁹

Cela s'est su mais n'a ni conduit à la démission de Beulin, ni freiné les ardeurs destructrices et autophages des syndiqués de la FNSEA.

Autant dire que pour avoir du pain (mangeable) et des roses (parfumées) comme le réclamaient au début du XX^{ème} siècle les socialistes étatsuniens, va falloir mouiller la chemise et le reste !

Freux et Eugene the Jeep

Notes

1 - <https://laluttedessucs.noblogs.org>

2 - Bercy réduit la transition écologique à la portion congrue. G. Tournillon. Canard Enchaîné du 15/11/2023

3 - Les gendarmes verts ne sont pas mûrs. Canard Enchaîné du 24/08/2023

4 - Les chiens de chasse aboient, les caravanes passent. D. H. Canard Enchaîné du 30/08/2023

5 - Une agriculture survoltée. Canard Enchaîné du 08/02/2023 et Les campagnes tombent dans le panneau. J-L Porquet. Canard Enchaîné du 20/07/2023

6 - voir « Robots, coaching et intelligence artificielle... l'agriculture selon Xavier Niel ». Reporterre. Et, les sites des salons d'agri-robotique : World FIRA à Toulouse ou le SIMA (Salon International des Mutations Agricoles) salon professionnel en parallèle du salon de l'agriculture

7 - Nous ne tomberons pas dans le panneau de l'agrivoltaïsme ! Positionnement quant au photovoltaïque sur les terres agricoles naturelles et forestières. Confédération paysanne

8 - La transition énergétique ne peut se faire au détriment de la souveraineté alimentaire et de la biodiversité. Confédération Paysanne. Communiqué du 23/11/2023. Voir aussi la pétition « Photovoltaïque sur des terres naturelles, agricoles ou forestières : nous ne tomberons pas dans le panneau ! » sur Mediapart

9 - Qui est Xavier Beulin, patron contesté de la FNSEA, reçu mercredi par Manuel Valls ? Samuel Laurent. Le Monde du 28 juillet 2015. Et l'enquête en 5 volets de Reporterre : « La grande enquête sur le maître caché de l'agriculture française » publiée en 2015.

Inondations : des larmes sous la pluie...

Un mois durant, le nord de la France a connu un phénomène météorologique exceptionnel qui risque de se banaliser dans les temps à venir en regard du réchauffement climatique et de ses conséquences attendues. Ses effets ont été décuplés par un aménagement capitaliste de l'espace pensé exclusivement en termes de profits immédiats.

Bien que l'ensemble de la région ait été touché, nous porterons la focale sur le pays boulonnais qui nous offre un éclairage d'ensemble à partir d'un point privilégié.

Les scientifiques convoqués pour l'occasion ont attesté que des facteurs naturels ont joué un rôle en amplifiant les effets de précipitations incontestablement exceptionnelles : « proximité de la mer, topographie, sols argileux ou tourbeux, absence de fortes pente... »

On s'étonnera tout de même que la hausse de la température de la mer en général, et de la Manche en particulier, n'ait pas suscité plus de commentaires de la part de ces experts. A notre connaissance, seule Météo France a communiqué sur le sujet, rappelant qu'une hausse avérée de 3°C à 5°C de la température de la mer en été, entraîne une plus forte évaporation, générant une masse d'eau disponible dans l'atmosphère plus importante et par conséquent des pluies intenses. Intenses, elles le furent, puisqu'en un mois l'indicateur pluviométrique de l'arrière pays boulonnais enregistrait une mesure à 428,8 mm au lieu des 136 mm en temps normal.

Reporté au débit du principal cours d'eau de la zone, on constatait une hausse là aussi conséquente : de 0,818 m³/s en moyenne, on est passé à 16,54 m³/s en novembre. Autre facteur qui, à première vue paraît positif, celui-là : les nappes phréatiques se sont rechargées comme jamais auparavant, mais leur saturation a rapidement participé de l'aggravation du phénomène...

L'aménagement capitaliste de l'espace

Voyons maintenant ce qu'il en est des différents choix d'aménagement et des ses conséquences induites. En recoupant quelques données, on découvre un peu effaré qu'entre les années 50 du siècle dernier et

aujourd'hui : les marais, les tourbières, les prairies inondables et les étangs qui occupaient 70% du territoire régional n'en représentent plus que 0,8 % ... Ces zones humides dont dépendent près d'une espèce animale sur deux, filtrent et régulent les stocks d'eau et constituent le moyen le plus efficace pour prévenir et lutter contre les inondations. A la place, ont été construits des bassins de rétention dont les capacités sont jugées largement insuffisantes par les maires des communes récemment submergées. Une fois encore, on ne s'interroge pas sur les causes du sinistre, on réclame d'urgence de canaliser l'eau et de la stocker dans des ouvrages bâtis à cet effet. Choix écologique et économique calamiteux quand on sait qu'un seul hectare de tourbe permet d'économiser 2 000 euros par an en dépense d'infrastructure béton...

Intérêts contradictoires et renvoi de responsabilité

Le « dôme de précipitation »* qui s'est abattu sur le boulonnais a mis en lumière les intérêts contradictoires qui s'affrontent quand soudain la machine s'enraye.

D'abord, ceux des agriculteurs dont les exploitations ont été inondées. Pour la première fois, ils ont manifesté sur le port de Boulogne-sur-Mer pour dénoncer la mauvaise utilisation faite de l'écluse dans le but de protéger de la crue les bateaux du bassin de plaisance... Argument contesté aussitôt par un universitaire de Lille 3, interrogé par la presse régionale. Il a préféré, comme les experts météo s'en remettre « au phénomène exceptionnel. » Mais encore !?

Rappelons toutefois, que ces agriculteurs souvent à la tête d'exploitations de taille moyenne, n'ont jamais freiné la destructions des haies du bocage boulonnais, ni la revente de leurs terres aux promoteurs immobiliers qui mitent de leurs lotissements hideux ce qu'il subsiste encore de campagne un peu vivante ...

De leur côté, les plaisanciers savent compter sur le soutien du maire de Boulogne-sur-Mer. Comme nombre de ses coreligionnaires, il travaille d'arrache pieds à transformer une ville en proie à la désindustrialisation en un site touristique d'envergure régionale. Depuis des années, les ressources prélevées localement ainsi que les subventions captées de parts et d'autres alimentent des projets qui remodelent la ville aux fins d'attirer une clientèle belge aisée, lassée de son littoral bétonné hérité des années septante...

Voilà de l'argent qui aurait pu servir, entre autre, à curer et entretenir régu-



Manifestation d'agriculteurs sur le port de Boulogne-sur-Mer

lièrement le lit de la Liane, la rivière qui traverse la ville de Boulogne-sur-Mer. Envasée et ensablée de longue date, l'eau sortie de son lit s'est répandue sur les terres de plusieurs communes en amont, ainsi que sur l'étendue de la zone industrielle au Sud de l'agglomération... Là encore, la mairie, la communauté de communes et la région se renvoient la balle quant au financement de l'opération.

Egalement pointés du doigt par les agriculteurs, les marinières. Toujours selon eux, le niveau d'eau des canaux aurait été maintenu trop haut afin de préserver la navigation et l'activité économique. Voies Navigables de France dément, affirmant au contraire avoir baissé le niveau des canaux à 1,10 m. Quoi qu'il en soit, ce sont plusieurs milliers d'habitants qui dans la région ont été frappés par les inondations. Près de 1600 rien que dans le Montreuillois.

Construire à tout prix

Quant aux industriels : ils s'adaptent. On ne change rien, on continue comme avant mais dans la stricte observance des normes inscrites dans le nouveau plan de prévention des risques naturels et d'inondation. Ainsi, dans la zone commerciale au sud de l'agglomération boulonnaise, le tout nouveau concessionnaire de motos Harley Davidson a construit son hangar commercial sur d'immenses pieux de béton de 12 m de long qui lui ont épargné le désastre qui a affligé ses concurrents. Dentistes, commerçants et avocats travestis en Dennis Hopper** d'opérette pourront continuer d'enfourcher leurs machines l'espace d'un dimanche ensoleillé sur la Côte d'Opale, voilà bien l'essentiel ...

Xavier, Boulogne-sur-Mer,
le 17/12/2023

*On ne compte plus les expressions et métaphores grotesques dont les journalistes et les politiciens nous abreuvent chaque jour à l'antenne : du « dôme de précipitation », à la « température ressentie », en passant par l'« écoterroriste » sans oublier le très en vogue : « islamisme d'atmosphère »...

** Dennis Hopper est le réalisateur et principal acteur du film culte *Easy rider* de 1969, dans lequel il traverse les États-Unis à moto en compagnie de Peter Fonda.

Reprendre le contrôle de l'eau

Un enjeu

Bassines, nucléaire, nappes phréatiques polluées, captation et gaspillage par l'industrie, eau emballée dans du plastique et vendue hors de prix... ne constituent qu'un seul et même problème. Celui de l'eau accaparée pour un modèle social et industriel centralisateur, avec l'Etat comme gendarme pour protéger les profiteurs.

Ni bassines, ni nucléaire, ni pesticides... ! Battons-nous pour une eau potable de qualité, accessible et gérée par les populations. Battons-nous pour abolir l'eau emballée dans du plastique, absurdité parmi les absurdités. Battons-nous pour faire payer les pollueurs afin de réparer les dégâts infligés aux nappes phréatiques par leurs pratiques mortifères. Imposons sans attendre la fermeture des centrales nucléaires avant qu'elles n'éradiquent la vie des fleuves et rivières, et qu'elles ne nous pétent à la gueule.

Ne nous trompons pas : il s'agit d'un combat de classe. La classe dominante s'arrange toujours pour échapper aux dégâts qu'elle organise à son profit et pour leurrer les populations en inventant des pseudo-solutions technologiques miraculeuses. Stoppons-la !

Les combats contre les bassines et contre le nucléaire nous ouvrent la voie.

Les textes « Reprendre le contrôle de l'eau aux tenants du capitalisme : un enjeu majeur » que nous publions ci-contre sont extraits d'un 4 pages diffusé le 28 novembre à Niort lors du second « procès des mégabassines ». Il a été réalisé par le collectif libertaire Ni maître ni bassines qui, dans le Centre-Ouest, lutte contre les projets destinés à capter l'eau au profit de l'agriculture intensive et productiviste, mais également contre le nucléaire, une industrie loin d'être « propre » comme on nous l'assure, et, entre autres méfaits, fort gourmande en eau

Contact : collectifnmb@gmail.com

L'eau est nécessaire à la vie, bien que dans des sociétés hyperindustrialisées on ait tendance à l'oublier. Il nous semble important de mettre ici en évidence les limites qu'ont franchies certains acteurs politiques et économiques dans l'utilisation de cette ressource fondamentale, les effets souvent irréversibles qu'un tel choix entraîne et les difficultés que cette situation pose pour les luttes à mener.

Le capitalisme et son système industriel ont besoin de l'eau

Jusqu'à présent, la question de l'eau a été peu présente dans les luttes sociales ; et pourtant, depuis la fin du XIXe siècle, l'industrie nous a déjà donné une idée de ce que l'avenir nous réserve si nous ne réagissons pas.

Jusqu'à récemment, malgré les échos qu'en donnait la presse (« classique » et militante), les combats pour l'eau étaient assez peu connus du grand public en France.

Pourtant, comme l'eau est indispensable à la fois aux êtres humains et au système capitaliste, mais que c'est une ressource limitée, la recherche incessante de profit est forcément incompatible avec la vie des populations et ne peut avoir que de lourdes conséquences pour elles.

On le constate en tout premier lieu, bien sûr, avec le « réchauffement-dérèglement » climatique : il bouleverse les équilibres de l'eau dans de nombreux pays, poussant – par les sécheresses comme par les inondations qu'il entraîne – des millions de gens à l'exode. La question des migrations est donc indissociable de celle de l'eau. Et ces réfugiés climatiques méritent notre solidarité, quand la classe politique (y compris des responsables de la gauche) tient des discours du style « L'immigration est un

problème compliqué, on ne peut pas accueillir tout le monde ». Ce n'est pas l'immigration, le problème, mais bien le système industriel qui en est la cause !

On constate également sans peine les dégâts de l'extractivisme. On peut citer en exemple l'accapement de l'eau par l'industrie minière. Ainsi, depuis plus de quatre décennies, les habitants d'Imider, au Maroc, mènent une lutte contre l'extraction d'argent dans leur sous-sol : les puits épuisent la nappe phréatique, et la population – déjà privée d'eau – est confrontée en plus à la pollution et à la répression policière. Rappelons que l'argent est utilisé dans l'électronique notamment pour fabriquer certains produits phares de la... « transition écologique ».

On peut aussi citer le Chili où, malgré une sécheresse qui devient structurelle, l'eau sert à produire des centaines de tonnes d'avocats destinés à l'exportation (notamment vers la France), pendant que la population chilienne est obligée de se faire ravitailler en eau par camion-citerne.

Plastiques, textiles, matériels informatiques, batteries... on pourrait égrener longtemps les produits dont la fabrication nécessite une surutilisation de l'eau. Une surutilisation qui, dans de plus en plus d'endroits, entraîne une pénurie pour les classes populaires dans le même temps où elle enrichit quelques privilégiés.



Le combat contre les mégabassines a mis en relief l'importance vitale de l'eau

La lutte contre les mégabassines a fait (re)prendre conscience de l'importance de l'eau dans notre quotidien. Son abondance a été une illusion de courte durée : l'arrivée de l'eau courante, celle qui sort du robinet, dans les maisons n'est pas si ancienne, surtout en milieu rural.

Début octobre 2023, l'Hérault manquait cruellement d'eau et la situation à Mayotte était carrément dramatique. L'automne et l'hiver derniers, dans les Pyrénées-Orientales, des communes sont restées pendant des mois sans eau potable. Et, depuis 2022 déjà, des centaines de communes doivent être ravitaillées en eau – pas seulement dans le sud de la France.

Dans un contexte de sécheresses qui vont aller croissant, accaparer par la construction de mégabassines l'eau des nappes phréatiques pour une minorité d'agriculteurs aura forcément des conséquences sur l'« eau du robinet »... mais comme l'Etat est là pour servir les intérêts des exploitants, il passe outre l'avis du Conseil d'Etat – qui, en 2023, a confirmé le caractère illégal des cinq mégabassines de Cram-Chaban, et a annulé les 15 mégabassines des Deux-Sèvres et de la Vienne. Car l'Etat ne comprend que le rapport de force.

L'Etat est le grand spécialiste du non-respect de la loi. Soit il la viole carrément, soit il modifie les règles en catimini (ou change un peu la forme mais pas le fond de son discours), soit il détourne plus ou moins habilement la loi. Dans l'actualité récente, on a ainsi entendu le ministre (de la « Transition écologique et de la Coordination des territoires de France ») Béchu annoncer que les mégabassines illégales seraient détruites dans le même

aux tenants du capitalisme majeur

temps où le préfet déposait un nouveau recours main dans la main avec leurs promoteurs. Car l'Etat privilégie la santé financière des grosses entreprises sur la santé des populations ; de même que quand un produit dangereux est enfin interdit, il privilégie toujours l'écoulement de ses stocks pour favoriser le profit.

Les pesticides empoisonnent l'eau du robinet

Dernier exemple en date, l'eau de la Vienne, qui est potable par dérogation depuis fin septembre. Le préfet a en effet modifié le « seuil de qualité » concernant le taux d'un fongicide cancérigène supposé en le multipliant par 9 ! Certaines zones étaient à 75 fois le seuil préconisé, alors on a interconnecté les réseaux d'eau afin d'y diluer le fongicide, ce qui a augmenté son taux dans d'autres zones. 400 000 personnes boivent depuis trois ans ce fongicide interdit...

Une enquête du Monde a montré, l'an dernier, qu'en 2021 en France 12 millions de personnes buvait de l'eau non conforme, potable « par dérogation » : l'Agence régionale de santé relève les seuils de potabilité afin de ne pas avoir à ravitailler les populations si elle déclare l'eau non potable.

La cause de la non-potabilité ? Les pesticides. Parmi les coins les plus touchés, il y a les zones viticoles du Bordelais, des Charentes, de la Bourgogne ou de la Champagne, ainsi que les plaines du Nord avec les monocultures de la betterave ou de la pomme de terre. Parfois les dépassements ne sont pas très importants, mais souvent ils sont hallucinants – et encore, on ne cherche pas toutes les molécules.

Le combat pour une eau sans pesticides est donc urgent. Non seulement les molécules continuent de descendre vers les nappes (voir la plaine d'Aunis et les captages qui alimentent une grande partie de la Charente-Maritime) même si elles sont inutilisées depuis des années, mais surtout la diminution des nappes augmente leur concentration, et par là le taux de pesticides.

L'agro-industrie, les industriels de la chimie doivent payer et dépolluer. Les actionnaires de ces groupes ne doivent pas continuer à s'enrichir en nous empoisonnant.

Lorsque les populations se mobili-



sent, en Bretagne, malgré les menaces et les tentatives d'assassinat, l'Etat et l'agro-industrie (notamment porcine) sont obligés d'agir pour diminuer les pollutions. La teneur de l'eau en nitrates reste encore bien trop élevée dans cette région, mais si elle a diminué de 15 % en vingt-cinq ans, c'est bien parce que seule la lutte fait avancer les choses.

L'eau doit être potable, un point c'est tout !

La quintessence du capitalisme: l'eau en bouteille

Il est désespérant de voir le nombre de personnes qui achètent de l'eau en bouteille plastique pour boire. 25 millions par jour en France, alors que l'eau en bouteille est entre 100 et 1 000 fois plus chère que l'eau du robinet, et qu'en plus elle n'est pas meilleure pour la santé : fort taux de PCB (polluants chimiques persistants) dans les eaux « de source », dérogation pour les contrôles qualité de l'eau «minérale»...

Payer des centaines de fois plus cher pour de l'eau polluée juste différemment de celle du robinet, voilà bien la soumission ultime à l'industrie. D'autant que les «embouteilleurs» (euphémisme pour désigner les capitalistes Nestlé, Danone et consorts) s'approprient et pompent l'eau nécessaire aux populations locales. Ainsi à Volvic, où la préfecture complice de Danone autorise les pompages pour l'embouteillage, malgré les sécheresses : les habitant-e-s sont rationnés pour sauvegarder le profit des grands groupes et, là encore, l'Etat soutient bien sûr les accapareurs.

L'eau est un sujet sensible. Certes, quand on fait une rapide recherche sur Google, on tombe sur des sites clamant

que « l'eau en bouteille est sans danger ». Bizarre ? En modifiant les paramètres de ce « moteur de recherche », on obtient des résultats beaucoup moins rassurants que ceux des producteurs d'eau en bouteille – eh oui, la présence de plastique dans les bouteilles d'eau est réelle. A tel point que certaines associations réclament leur interdiction. Il pleut du plastique en montagne, ce plastique ira bien dans l'eau «minérale» un jour. Quant aux eaux «de source», si l'importance des polluants qu'elles contiennent est fonction des recherches réalisées sur elles...

L'eau en bouteille est une absurdité environnementale : une bouteille effectuée en moyenne 300 kilomètres et, «grâce» à l'industrie qui la promeut et la porte, la multiplication des déchets se répand partout. L'eau en bouteille ne devrait servir qu'à ravitailler les zones privées d'eau potable, quand aucune solution meilleure n'est possible.

Enfin, qu'elle concerne l'industrie, l'agriculture ou l'eau du robinet, la problématique de la ressource en eau n'est évidemment pas réductible à un examen comptable de ses quantités disponibles. Nous subissons les choix d'un capitalisme prédateur et destructeur dont les conséquences deviennent de plus en plus visibles à mesure que l'eau se raréfie. Alors, partout, il est vital que nous reprenions le contrôle de cette ressource et de son partage !

Le nucléaire nous pompe l'air et l'eau

Revenons sur le rapport entre la production d'électricité nucléaire et la mainmise sur l'eau pour faire fonctionner une économie capi-

taliste telle qu'elle est décrite dans le texte précédent.

Le nucléaire n'est pas l'énergie propre que les technocrates pseudo-écologistes veulent nous vendre. Ce n'est pas un petit truc de rien du tout comparé aux dangers que court la planète. Non seulement ce mode de production d'énergie mortifère est particulièrement vulnérable au réchauffement climatique, mais il l'aggrave et en aggrave les conséquences. Comme si on n'allait déjà pas suffisamment manquer d'eau sans lui, il nous en pompe et il nous pollue le peu qu'il nous laisse.

Le nucléaire est particulièrement sensible aux conséquences du réchauffement climatique. En cas de manque d'eau, il n'est évidemment pas envisageable de cesser de refroidir la réaction nucléaire. Le nucléaire a donc impérativement besoin des mégaretenues d'eau contre lesquelles nous nous battons. Par exemple, la centrale de Civaux a bien besoin du lac de Vassivière ; la France a négocié avec la Suisse qu'elle maintienne le débit en aval du lac Lemman à cause de ses nombreuses centrales nucléaires sur le Rhône ; on peut citer aussi la dépendance de la centrale de Nogent-sur-Seine aux barrages de l'Aube... Evidemment, ces barrages ne sont jamais présentés comme liés au nucléaire, mais comme la solution aux problèmes de crues pour les riverains en aval.

En plus, la vie est mal faite : lorsque les eaux se réchauffent, ben il en faut davantage pour les refroidir. Il y aurait une solution : arrêter les centrales nucléaires, lorsque le débit baisse de trop. Mais ça la foutrait mal pour une énergie décarbonée censée nous aider dans l'adaptation au réchauffement climatique.

Les centrales nucléaires utilisent la moitié de l'eau douce prélevée en France pour leur refroidissement : 16 milliards de mètres cubes sur les 32 milliards prélevés annuellement (données de 2018). Bien sûr, cette eau est ensuite (partiellement) rejetée dans les mêmes cours d'eau – mais elle est nettement plus chaude quand elle est rejetée. D'après Olivier Dubois, directeur adjoint de l'expertise de sûreté à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (l'IRSN), « l'échauffement entre l'eau prélevée et l'eau rejetée est de l'ordre de 10°C. L'effet sur la température moyenne du cours d'eau dépend du débit du cours d'eau ». Concernant le Rhône, EDF estime que le réchauffement moyen global du fleuve dû aux centrales nucléaires est de 1,2 ° en période froide et de 1,6 ° en période chaude. C'est beaucoup plus que les conséquences estimées du réchauffement climatique. Pour la seule

centrale du Bugey, d'après le CEMA-GREF (centre d'études du machinisme agricole), « les rejets d'eau chaude du Centre de production nucléaire du Bugey entraînent, jusqu'à 5 kilomètres en aval de la centrale, une élévation de la température des eaux du Rhône de 6 °C en moyenne. L'échauffement des eaux est encore sensible au niveau de la confluence avec l'Ain ».

En fait, le terme de réchauffement est un euphémisme pour désigner une pollution thermique qui a des effets désastreux pour la faune et la flore, et plus généralement pour la biodiversité. Rappelons accessoirement que les fleuves ont tendance à se jeter dans la mer ou dans l'océan ! Des fleuves plus chauds affectent donc la température de la mer. Les escrocs qui nous présentent le nucléaire comme le remède au réchauffement climatique font l'impasse là-dessus.

Enfin, rappelons que la vapeur d'eau est... un gaz à effet de serre. Certes moins efficace que le CO₂, mais quand on voit les quantités qui s'échappent des tours de refroidissement... Nul ne conteste que les centrales modifient le microclimat autour des centrales.

Les centrales nucléaires ne sont pas étanches, en réalité. Soit-disant, il ne devrait pas y avoir de porosité entre les circuits. Mais, de fait, l'eau rejetée est légèrement radioactive. Ce qu'on trouve dissous dans l'eau, c'est du tritium qui provoque une contamination radioactive interne durable : il se fixe à la place de l'hydrogène, l'iode radioactif à la place de l'iode normal, le césium à la place du potassium, le strontium à la place du calcium, etc. Or ces éléments nous irradient jusqu'à ce que leur activité disparaisse, et ça peut être long. Pendant longtemps, les scientifiques officiels ont considéré le tritium comme négligeable : on évacue l'eau qu'on ingère en faisant pipi, n'est-ce pas ? Sauf que l'eau se fixe dans nos cellules, nos organes, etc. L'industrie nucléaire rejette des millions de milliards de becquerels de tritium dans l'eau et dans l'air : « Plus on produit d'électricité, plus on produit du tritium. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la production de tritium est proche de la limite annuelle réglementaire », a reconnu EDF en 2006 à propos de ses réacteurs nucléaires. Le tritium étant difficile à contenir, des pollutions accidentelles se produisent également.

Rappelons comment sont déterminées les « limites annuelles réglementaires ». Il ne faut pas croire que c'est le seuil en dessous duquel il n'y a pas de danger : c'est le seuil à partir duquel on considère que les inconvénients (généralement sanitaires) l'emportent sur les avantages (généralement économiques). Dit plus clairement, on

considère qu'abaisser le seuil coûterait trop cher pour le nombre de maladies potentiellement évitées. La limite annuelle réglementaire pour l'eau potable a été fixée par l'Organisation mondiale de la santé à 10 000 bq/l, en référence aux travaux de la Commission internationale de protection radiologique, ce qui permet à EDF de prétendre que c'est sans danger. Mais l'OMS n'a jamais indiqué qu'il n'y avait pas de danger en dessous, et de plus cette limite est très contestée. Elle implique un risque cancérigène 160 fois plus élevé que ce qui est accepté pour les polluants chimiques.

Ne cherchez pas sur le site de votre fournisseur d'eau : les données sur la contamination radioactive n'y figurent pas. Il faut se renseigner auprès du ministère de la Santé pour essayer d'avoir des chiffres, et c'est toute une affaire. Parce que, bien sûr, le meilleur moyen de ne pas trouver de radioactivité, c'est de ne pas en chercher. Mais la CRII-Rad et l'ACRO, les deux laboratoires de recherche indépendants, ont trouvé du tritium dans la Loire, le Rhône, la Vienne. D'autres éléments radioactifs sont rejetés par les centrales : du césium, du carbone 14, de l'iode, du manganèse, du cobalt, etc. Ces éléments sont trouvés en prélevant les plantes aquatiques. Des teneurs inquiétantes ont été relevées en aval de Golfech, par exemple.

Des kilomètres de tuyaux sont nécessaires pour faciliter les échanges de chaleur afin de refroidir l'eau du circuit secondaire. Les parois ne doivent pas s'épaissir. Les tours de refroidissement sont donc détartrées à chaque arrêt de tranche, et en permanence pendant le fonctionnement normal. Et on doit aussi éviter la prolifération des bactéries qui adorent la chaleur humide. D'autres parties de l'installation nucléaire utilisent également des produits chimiques qu'elles rejettent. Les centrales nucléaires rejettent donc en quantité du chlore, des sulfates, de l'acide borique, du sodium, de l'ammonium... Par exemple, pour ne parler que des produits les plus connus, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a rejeté en 2020 environ 105 tonnes de chlorure, 49 tonnes de sodium, 46 tonnes de nitrates et 10 tonnes de sulfates. Et si ce sont les préfectures qui fixent les plafonds maximaux, EDF peut demander des dérogations...

Non, le nucléaire n'est pas l'énergie propre que les technocrates pseudo-écologistes veulent nous vendre !

Pays Basque Sud : Large mobilisation pour la grève féministe générale

La grève féministe du 30 novembre a eu un retentissement et un impact importants dans les quatre provinces du Pays Basque sud¹. Les revendications étaient essentiellement axées sur le soin² dans la société, avec une vision et des revendications concernant le travail dans ce secteur très féminisé, précaire et livré à la marchandisation

Mais cette dynamique féministe enclenchée depuis au moins deux ans (et qui ne s'arrête pas à la journée de grève du 30 novembre) veut aller au-delà de la construction d'un rapport de force face au patronat et au gouvernement basque ; elle cherche aussi à tracer des perspectives anticapitalistes et antipatriarcales qui envisagent le soin de façon communautaire, universelle, gratuite, collective et coresponsable.

Une grève longuement préparée

La décision d'une grève n'a pas été prise à la légère, ce n'est pas la "lubie de quelques féministes en fin de soirée", comme le gouvernement basque s'est plu à le dire. Elle s'inscrit dans un processus initié en février 2022 par la plateforme "Denon Bizitzak Erdigunean" ("La centralité de la vie pour tous et toutes"). C'est alors qu'est venue l'impulsion pour une mobilisation en faveur d'un système de soin public-communautaire basque.

S'est engagé alors un long processus, avec pour temps fort le projet d'une grève générale annoncée le 8 mars 2023. Celle-ci s'inscrivant dans la filiation des grèves féministes de 2018 et 2019, de celles des retraité.es de 2020, des nombreuses grèves menées dans des secteurs féminisés. Sans oublier les initiatives de soins prodigués de façon communautaire et autonome pendant la pandémie du Covid (réseaux de soins, réseaux de voisinage, groupes de quartier, caisses de résistance...) partout où le système public de santé était défaillant et inefficace et qui ont démontré de grandes capa-

cités d'auto-organisation, pourtant totalement ignorées par les institutions.

Depuis, les féministes et les organisations de la plate-forme ont réalisé un gros travail : rapports, conférences³, réunions, propositions, création d'assemblées féministes dans les villages et quartiers des quatre provinces impulsant des comités de grève mixtes.

Les militant-es de la plate-forme étaient conscient-es que le choix de la grève était paradoxal, dans le domaine du soin. En effet, beaucoup de femmes ne pourraient pas la faire : certaines tenues de rester à la maison pour les enfants, les personnes âgées ; d'autres à cause de contrats trop précaires ; d'autres contraintes par le service minimum obligatoire ; d'autres sans droit de grève, étrangères sans papiers... La grève voulait justement mettre en évidence ces précarités, ces injustices sociales (cf. encadré). Mais face à ces difficultés de se mettre en grève, il apparaît dorénavant indispensable d'inventer pour le futur des formes nouvelles de lutte.

Par ailleurs, l'appel avait été lancé pour que la grève soit utilisée autant sur les lieux de travail, dans le cadre salarial, que pour toutes les tâches de soin non rémunérées et rendues invisibles, majoritairement réalisées par les femmes, rôle auquel elles sont assignées par le patriarcat. D'autant que la sphère publique du soin et de la santé étant de plus en plus menacée, la réponse aux besoins fondamentaux de la vie est de plus en plus laissée à la sphère privée, ce qui veut dire, en système capitaliste et patriarcal, à la charge des femmes.

Le 30 novembre, des actions ont eu lieu dans plus de 100 municipalités et quartiers. Plus d'une vingtaine de manifestations se sont déroulées ce jour-là, dont quatre massives dans les capitales des quatre provinces⁴.

Pour donner une visibilité active et créer des blocages, la grève a débuté avec des piquets devant des entreprises industrielles et des secteurs symboliques du soin (maisons de retraite, entreprises de travail à domicile, hôpitaux...).

Plus de 1500 comités se sont manifestés pour mettre en place ces piquets de grève. Les répercussions ont été importantes, notamment en Gipuzkoa, où la production d'entreprises diverses



(Constructions électromécaniques, Arcelor Mittal, équipement automatisé, agro-alimentaire, mécanique de précision, composants électroniques...) a été totalement paralysée, ou bien dont l'activité a été fortement perturbée (automobile, logistique, transports privés). Il y a eu d'ailleurs quelques tensions avec les forces de l'ordre, des vérifications d'identité et deux personnes gardées à vue, mais relâchées assez vite. La grève a été très suivie dans les établissements d'enseignement public (70 à 75% de grévistes) entraînant des fermetures d'écoles ainsi qu'une paralysie quasi-totale des campus universitaires. De très nombreux médias se sont mis en grève ainsi que des salarié.es des transports publics, interrompus dès le matin ou fonctionnant au ralenti, provoquant des embouteillages importants.

Cependant, l'imposition du service minimum a eu un effet négatif évident sur les possibilités d'arrêter le travail dans les secteurs du soin, même si ceux-ci n'ont pas fonctionné de façon totalement normale ce jour-là. Dans le département public de la Santé de la Communauté autonome basque, Osakidetza, une fois de plus le droit à la grève a été refusé à des milliers de travailleuses.

1. Pas de grève au Pays Basque nord, où les mouvements féministes restent faibles, mais des cars sont partis de Bayonne pour rejoindre les grévistes à Saint-Sébastien

2. Le système de soins au sens large (cuidados, qu'on pourrait traduire par care ou "soin et lien")

3. La cinquième conférence féministe de 2019 a rassemblé plus de 3 000 femmes près de Bilbao

4. Bilbao, Saint-Sébastien, Pampelune et Vitoria

Les femmes jouent un rôle primordial dans le secteur des soins. Rôle dévalorisé, et accompli dans des situations souvent précaires et mal rémunérées

61% des heures travaillées au Pays Basque sud sont destinées aux tâches du soin, qu'elles soient ou non rémunérées. Bien qu'il s'agisse d'un travail essentiel, sa répartition n'est pas équitable, il est pris en charge quasi intégralement (à plus de 80%) par des femmes. Nombreuses sont des femmes étrangères (98%) qui travaillent dans les services tels qu'aides à domicile, auxiliaires de vie, travailleuses domestiques...; beaucoup sont en situation irrégulière, menacées d'expulsion du pays, et précisément pour ce motif, subissent plus encore que d'autres contrats précaires, horaires excessifs, absence de vacances et de repos, salaires de misère.

Revendications et enjeux

La journée de revendications était soutenue par les syndicats basques majoritaires ELA et LAB, qui ont organisé et organisent toujours des arrêts de travail dans des secteurs féminisés comme le commerce, les aides à domicile, les cantines, le nettoyage... En 2023, 2/3 des grèves au Pays Basque sud ont eu des femmes pour protagonistes. Ont appelé aussi à la grève les syndicats Steilas, ESK, CNT et CGT ainsi que des associations de retraités et de familles de résidents de maisons de retraite. Les hommes étaient également appelés à participer à cette grève générale (" Le soin - c'est aussi votre affaire !")

Le premier enjeu de la grève était d'exiger des droits pour celles qui sont employées dans le secteur fortement féminisé des soins à la personne, où les conditions de travail sont inacceptables. Outre les revendications portant sur les salaires et les pensions⁵, sont réclamées la réduction du temps de travail, la création de postes avec une redistribution pour que les hommes les prennent aussi en charge, la fin de la privatisation et de la sous-traitance qui provoquent et maintiennent la précarité.

Un autre enjeu était de faire de cette grève un moyen de pression sur les institutions et les gouvernants basques pour aboutir à un accord pour un système de santé public à la hauteur des besoins. Elle permettait de dénoncer l'érosion du droit aux soins et leur commercialisation par le capital, "par les fonds vautours et les sociétés vampires, dans l'intérêt et pour le profit des bourgeoisies au détriment du soin des personnes". La responsabilité des partis au pouvoir, le parti nationaliste basque (PNV) et le parti socialiste, est pointée du doigt. D'autant qu'ils récupèrent le terme "soin" et le concept de "centralité de la vie" dans leurs discours et programmes électoraux alors qu'ils font du soin un business en vendant des services publics à des entreprises privées qui réalisent ainsi des millions de bénéfices. Dès le lende-

main de la grève du 30 novembre, la plateforme "Denon Bizitzak Erdigunean" a exigé des responsables du gouvernement basque qu'ils organisent des réunions de travail et de débat sur le thème du soin afin d'aller plus loin dans l'accord social en cours d'élaboration pour un système de santé public.

Enfin, la grève était considérée aussi comme un moyen et un temps forts de politisation. L'objectif de la plateforme est de changer de modèle, de s'en prendre à la hiérarchie et à la division sexuelle et raciale du travail liées au système capitalisme et au patriarcat. D'où la nécessité que soin et santé soient considérés comme des activités socialement nécessaires, qui doivent être accessibles à tous et toutes, être mieux réparties entre femmes et hommes et être pensées, décidées et prises en charge collectivement.

La plateforme affirme que le soin est un droit collectif qui concerne et implique tout le monde. Elle constate qu'aujourd'hui le modèle est individualiste et atomisé et que se sont perdues en grande partie les relations communautaires qu'il faudrait retrouver.

Il ne s'agit pas que la communauté remplace ce que ne font pas les administrations. Mais certaines tâches incombent à chacun-e, et chacun-e en est coresponsable. Certes, les féministes de la plateforme sont conscientes que le communautaire n'est pas exempt de risques : relations de pouvoir, de domination, atteintes à l'autonomie, situations de dépendance.. et aussi et surtout, risque de renforcer une communauté féminisée autour du soin et donc l'enfermement des femmes dans un rôle auquel elles sont assignées depuis des siècles.

Le soin public-communautaire que la plateforme préconise exige un grand changement culturel, un bouleversement profond des conditions sociales et qui rompe avec l'existant. Déléguer le moins possible à d'autres le pouvoir sur sa vie, individuelle et collective, se réapproprier pour soi et pour les autres les capacités de soigner, s'organiser pour cela en créant et renforçant des réseaux d'échanges, de réciprocité, d'entraide, de protection, où chacun-e soit acteur-riche et ait la parole pour décider. ... La culture du soin ne peut qu'être travaillée transversalement et globalement, en impulsant conscience et politisation, car elle touche à tous les domaines : la famille ; les rapports jeunes/personnes âgées, enfants/adultes ; les rôles sociaux masculins et féminins ; les inégalités sociales face au logement, à l'éducation.. ; le travail et la division des tâches ; la production d'une nourriture de qualité accessible à tous-tes ; la fin des productions inutiles, dangereuses et sans utilité sociale ; une attention portée à l'environnement, etc... Bref, la remise en cause totale du patriarcat et du capitalisme.

Kris,
le 3 décembre 2023,

5. Il s'agit aussi de dénoncer la différence de salaire et de pension entre les femmes et les hommes. 47% des femmes retraitées touchent une pension inférieure à 1000 euros, et 66,7% des retraités qui touchent moins que le salaire minimum sont des femmes.



INSUBORDINATION SALARIALE

Nous laissons dans cette rubrique une large part aux actions syndicales internationalistes qui ont tenté d'empêcher les livraisons d'armes en Israël. En février, nous reviendrons sur la grève ouvrière en cours depuis 2 ans devant le site de Chronopost à Alfortville (94).

Justice de classe

La justice a finalement condamné le 20 novembre les quatre syndicats SUD, CGT, FNCR et CFDT de Tissé à payer ensemble une amende de 15000 euros pour avoir bloqué deux entrepôts de bus et tramway en mai dernier dans le cadre d'une grève.

Black Friday chez Amazon !

Le spécialiste américain du commerce en ligne était touché par une grève le vendredi 24 novembre dans une trentaine de pays, dont la France, les États-Unis ou encore le Japon, ses salariés exigeant de meilleures conditions de travail et de rémunérations, en plein « Black Friday ».

UBER EATS : livreurs en colère !

Les livreurs travaillant principalement pour Uber Eats étaient appelés à une grève nationale les 2 et 3 décembre pour protester contre un nouveau système de rémunération.

Selon le syndicat Union Indépendants, qui accompagne cette grève nationale avec la CGT et SUD Commerces & Services, le revenu moyen des personnes qui travaillent pour la plateforme a baissé de 10 à 30%.

Arcelor Mittal

Des salariés des sites de Dunkerque-Mardyck (59) se sont mis en grève depuis le début des négociations salariales le 4 décembre. Les salariés réclament une revalorisation salariale à hauteur de 300 euros. Mais selon la CGT, après l'échec des premières négociations, la direction du site de Dunkerque a sollicité la Préfecture pour réquisitionner cinq salariés grévistes. Une première dans l'histoire de l'usine !

Grève historique des services publics au Québec

Depuis fin novembre, l'ensemble de la fonction publique – écoles, hôpitaux, services sociaux – est à l'arrêt au Québec. Du jamais-vu depuis cinquante ans. Au total, près de 600 000 fonctionnaires ont cessé le travail; les uns sont engagés dans une grève en continu, les autres,

notamment réunis sous l'égide d'un «Front commun» constitué de plusieurs syndicats du secteur public, multiplient les débrayages.

Dans le cadre de la renégociation des conventions collectives propres à chaque branche, la question salariale est au cœur des revendications. Le Front commun réclame une augmentation de 23% des rémunérations des employés sur cinq ans.

A Ajaccio, la grève des déchets

a pris fin le 12 décembre au soir. Un protocole d'accord a été signé par la mairie, la Capa et le STC autour de la prime de pouvoir d'achat. Le STC a obtenu une augmentation de 4% sur le salaire moyen et une progression des salaires les plus faibles.

Onet au CHU de Montpellier

Après 78 jours de grève, les salariés d'Onet au CHU de Montpellier ont obtenu une prime et la fin de la traçabilité salle par salle de leur travail ! Si la négociation pour un treizième mois est toujours en cours, ils ont obtenu de la direction une prime exceptionnelle de 650 euros pour toutes et tous.

Mais ce qui avait déclenché la grève, c'était surtout la mise en place d'un système de traçabilité: les employés devaient pointer après avoir nettoyé chaque salle. Ils n'auront désormais plus qu'à badger une seule fois, à l'entrée du service.

Centre de culture scientifique de Strasbourg

C'est la première fois en 18 ans d'existence que les agents du Vaisseau, le centre de culture scientifique de Strasbourg ont décidé de cesser le travail le 22 novembre. L'un d'entre eux décrit une organisation défaillante mais surtout un véritable climat de peur: «Beaucoup d'agents se sentent en situation de détresse. La direction a installé une véritable institutionnalisation de la peur. Il y a des cris dans les couloirs de manière assez régulière. Il y a des agents qui sont victimes d'agressions verbales et il y a aussi des sanctions qui sont prises de manière arbitraire.»

La direction générale des ser-

vices de la Collectivité Européenne d'Alsace, dont dépend le Vaisseau, a annoncé de son côté un audit interne et l'ouverture d'une enquête administrative concernant les faits de harcèlement.

Les facteurs de Poitiers

sont en colère. Tous les lundis depuis début décembre, la plupart d'entre eux ne répondent plus à leurs supérieurs, pour alerter sur la réorganisation de la Poste courant 2024. Ils craignent de devoir distribuer de la publicité, ce qui alourdirait leurs tournées à vélo.

Les chauffeurs livreurs en hydrocarbures d'Île-de-France sous-traitants de Total Energies, sont en grève

Depuis le 4 décembre. Ils demandent l'abandon d'un projet de caméras embarquées de Total Energies.

D'après les données disponibles sur le site gouvernemental, mises à jour le 6 décembre au matin, 22% des stations-service se trouvaient en difficulté dans le Val-de-Marne, 21% en Seine-Saint-Denis et 20% dans les Hauts-de-Seine. Par difficultés, il faut comprendre que l'établissement était dans l'incapacité de fournir au moins un type de carburant.

Grève des sans papiers compagnons d'Emmaüs à Saint-André-lez-Lille

Après 147 jours de grève d'une vingtaine de compagnons, tous en situation irrégulière et qui dénoncent depuis début juillet une «traite d'être humain» et du «travail dissimulé», une vingtaine de policiers sont intervenus le 23 novembre à la Halte Saint Jean, l'entrepôt d'Emmaüs à Saint-André-lez-Lille. Selon la Préfecture du Nord, il ne s'agit pas d'expulsion mais d'une opération «visant à faire cesser les troubles à l'ordre public et l'entrave à la circulation». Les compagnons grévistes sont convoqués le 27 au commissariat, ils vont être entendus un à un.

Pour rappel, le 8 novembre, le tribunal de Lille avait déjà demandé la libération et l'arrêt du blocage de la Halte Saint Jean dans une ordonnance. Six compagnons d'Emmaüs grévistes, un comité de sans-papier et la CGT avaient été assignés en justice.

La CGT, qui soutient les compagnons grévistes, dénonce «une responsabilité» du Pré-

fet du Nord et une «action d'intimidation». Selon la porte-parole des grévistes, deux membres de la communauté ont été envoyés à l'hôpital.

Plan social dans les transports publics à la Réunion

Le 14 décembre, un protocole d'accord a été signé entre la direction et les salariés de la SPL Estival en charge du transport public dans les communes de la Cirest (St Benoît, Bras Panon, St André, Salazie, la Plaine des Palmistes et Ste Rose à La Réunion). Ces derniers ont obtenu qu'aucun licenciement n'ait lieu lors du plan social à venir. Les salariés ont pu obtenir de conserver l'ensemble des emplois de la SPL. En contrepartie, les salaires d'une cinquantaine de personnels accuseront une baisse afin de faire face aux difficultés financières de la structure. «Notre première revendication était le

«zéro licenciement», indique le porte-parole de l'intersyndicale, mais les salariés ne sont pas responsables de la situation financière de la SPL Estival», martèle-t-il. Les salariés attendent maintenant d'en savoir plus sur ce qui a mené la SPL Estival à ce déficit de 3 millions d'euros.

Les salariés des centres «Ecouter-voir» des Pyrénées-Atlantiques en grève pour la seconde fois en 30 ans !

La moitié de ces centres, gérés par Mutualité 64 (des activités d'audition, d'optique et dentaires), affiliée à la Mutualité Française, étaient d'ailleurs fermés le 18 décembre sur l'ensemble du département : à Bayonne, Cambo, Mauléon, Lons, Orthez ou Pau. La CGT dénonce un plan de licenciement et la fermeture annoncée du centre de Mauléon en 2024

Actions contre des exportations d'armes vers Israël

Suite à l'appel urgent de la fédération des syndicats palestiniens (paru dans CA 335 de novembre), nous rapportons quelques informations sur les journées d'actions internationales des 9 et 10 novembre contre l'aide à l'armement d'Israël. Cela peut paraître symbolique, dérisoire, mais ce sont les outils qu'ont les prolétaires pour affirmer leur solidarité de classe.

Decaen 25/11/2023

France

Le centre de recherche *Electronics & Defense* de l'entreprise Safran à Malakoff [Hauts-de-Seine], multinationale aéronautique et militaire française, qui conçoit des drones de guerre avec la firme israélienne *Elbit* a été repeint en couleur vive dans la nuit du 7 au 8 décembre, en solidarité avec la Palestine, et contre le militarisme. Un tag « Désarmer la guerre, Free Palestine » est apparu sur la façade. En 2022 la France a exporté l'équivalent de 34 millions d'euros de matériel pour l'armement à Israël.

Canada

Des centaines de travailleurs et de citoyennes ont fermé les sites de *L3Harris* à Hamilton, Toronto & Montréal, et *Lockheed Martin* à Ottawa, quatre usines d'armes qui commercent avec Israël. « Nous agissons en solidarité avec le peuple palestinien ici et à l'étranger, mais aussi, plus largement, contre le colonialisme et en soutien au peuple indigène de Turtle Island » a déclaré un gréviste de L3Harris.

Des actions ont également ciblé les bureaux de *ZIM shipping*, principale compagnie de logistique israélienne, à Vancouver, et de *Boeing* à Winnipeg.

Royaume-Uni

Des activistes ont bouclé les entrées de *GeoSpectrum* à Dartmouth, c'est une filiale d'*Elbit Systems* une des principales entreprises d'armement israélienne.

Plus de 400 syndicalistes ont bloqué l'entrée de l'usine de *BAE System* à Rochester. L'industrie britannique fournit 15% des composants dans les avions de combat furtifs de la F35 qui sont actuellement utilisés dans le bombardement de Gaza.

Un millier de personnes ont manifesté devant le Ministère de la Santé et des Services sociaux au Royaume Uni, appelant à mettre fin aux entraînements militaires avec Israël et un cessez-le-feu immédiat. Cinq personnes ont été arrêtées après qu'un groupe de manifestants pro-palestiniens a occupé le toit du parlement



Perturbation des livraisons de la compagnie ZIM, dans le port de Sydney

porteraient pas d'armes en direction Israël et qu'ils demandaient un cessez-le-feu immédiat.

En réponse aux Journées d'Action, Kayed Awad, le secrétaire général du Syndicat Palestinien des Transports a déclaré : « Nous saluons les dockers à Barcelone, Gène, ainsi que les ouvrier-es du transport en Belgique pour avoir refusé de transporter et de manipuler des armes utilisées pour commettre des crimes de guerre à Gaza, et pour avoir appelé tous les syndicats qui militent pour la liberté et la justice à en faire de même. Les syndicats ont le pouvoir d'influencer et d'empêcher le commerce d'armes ainsi que les crimes de guerre commis en ce moment à Gaza. Longue vie à la classe ouvrière ».

« Les travailleur-es palestinien-nes sont en première ligne à Gaza, sauvant des vies et prenant soin des communautés au milieu des bombardements incessants et des crimes de guerre israéliens. Nous poursuivons notre devoir et nous saluons chaleureusement celles et ceux qui agissent et travaillent sans relâche pour empêcher le commerce d'armes avec Israël » a déclaré Samira A.A. Hasanain, membre du Syndicat Général des Travailleur-es du Service Public – Gaza (et membre du CA du Syndicat Général des Femmes Palestiniennes (GUPW).

« Les syndicats palestiniens remercient tout celles et ceux qui ont participé aux Journées d'Action des 9 et 10 Novembre pour mettre fin aux ventes d'armes à Israël. Chaque groupe qui bloque une usine d'armes ou empêche une livraison d'armes sauve des vies » a déclaré Nadia Habash, Présidente de l'Association des Ingénieur-es de Palestine.

Plus d'infos sur : agencemediapalestine.fr

écossais à Édimbourg pour y accrocher une banderole : « Arrêtez d'armer Israël ». Le gouvernement britannique a livré pour plus de 400 millions de dollars d'armes à l'État hébreu depuis 2015.

Italie

Après Livourne puis Naples, ce sont les dockers du port de Gène, ainsi que des centaines d'étudiant-es, de pacifistes et de militant-es ont bloqué l'entrée du port pour empêcher le passage du navire de la ZIM et ont manifesté en solidarité avec le peuple palestinien, devant les bureaux de ZIM, avec le slogan « la guerre commence ici (...) nous arrêtons les navires de la mort ».

Australie

Des syndicalistes ont empêché le chargement d'une livraison de l'entreprise ZIM à Narrm/Melbourne. Des travailleur-es ont établi une incroyable ligne de solidarité à travers la terre - la mer pour perturber la livraison de la compagnie maritime de l'apartheid ZIM, dans le port de Sydney, y compris en utilisant des jet-skis.

États-Unis

Des syndicalistes et des militant-es ont manifesté devant les bureaux de Raytheon, un des nombreux fabricants d'armes ayant leur siège dans le sud de la Californie, pour exiger que le gouvernement des États-Unis appelle à un cessez-le-feu, à la fin des contrats militaires privés entre Raytheon et le département de la Défense, ainsi que les États-Unis cessent d'armer l'État hébreu.

Des syndicalistes et des manifestant-es ont fermé le site de fabrication d'armes de Colt à West Hartford, Connecticut, qui fournit des armes pour la guerre génocidaire d'Israël à Gaza.

Espagne

Des travailleur-es d'Airbus, Getafe, Espagne, ont manifesté à l'intérieur de l'usine avec une banderole disant « Les travailleur-es Airbus sont solidaires de la Palestine, non aux ventes d'armes à Israël. »

Des syndicalistes et des militant-es ont manifesté devant la mine de Israel Chemical Limited (ICL) pour dénoncer le rôle de l'entreprise dans les massacres perpétrés à Gaza. ICL fournit Monsanto (maintenant Bayer) en phosphate pour la production de phosphore blanc vendu ensuite à Pine Bluff Arsenal (PBA).

Des syndicats représentant tous-tes les travailleur-es du port de Barcelone ont signé l'appel des syndicats palestiniens, déclarant qu'ils ne trans-

« Ni Hamas Ni Netanyahou ! »

A propos de la "Une" du dernier Courant Alternatif

Une personne nous a fait remarquer (sur notre site oclibertaire.lautre.net) que la première page du CA de décembre ainsi que l'intro d'un de ses articles étaient susceptibles de laisser planer quelques ambiguïtés quant à nos positions sur la question, et qu'ils étaient contradictoires avec d'autres articles ou éditos précédemment publiés. Nous tenons donc à préciser brièvement ici nos positions :

- La guerre qui se déroule aujourd'hui dans la bande de Gaza est un épisode meurtrier de plus parmi les guerres que mène depuis longtemps l'Etat sioniste d'Israël pour annexer l'ensemble des territoires où vivent les Palestiniens et Palestiniennes.

Prétendre, comme le font couramment les médias, qu'il s'agit actuellement d'une guerre contre le Hamas est de la pure propagande, et cette présentation de la situation est à dénoncer avec force.

D'abord parce que les bombardements et autres attaques de l'armée israélienne contre Gaza sont destinés à justifier les exactions de l'Etat hébreu et à faire passer au second plan l'offensive sans précédent qu'il a lancée dans le même temps en Cisjordanie, afin d'installer de nouvelles colonies et de détruire des villages palestiniens.

Ensuite parce que le Hamas est l'ennemi idéal pour que des franges entières de l'opinion internationale se rangent derrière Israël, dans la mesure où le projet politique de cette organisation – une dictature basée sur la charia – fait évidemment office de repoussoir.

Le projet du Hamas, ou de n'importe quel autre groupe islamiste, ne peut être source de libération ou d'émancipation pour la population palestinienne, mais c'est à elle de se déterminer sur la question. Et il ne s'agit pas pour nous de la « libérer » – c'est elle qui est engagée dans une lutte pour sa survie contre un colonialisme particulièrement mortifère –, mais de contribuer à dénoncer tout ce qui l'anéantit.

- L'Etat d'Israël a toujours favorisé l'islamisme en Palestine, parce qu'il redoute toute opposition palestinienne partie de la base et/ou se revendiquant d'une position « de gauche », de classe ou laïque.

Le Hamas est loin de représenter LES Palestiniens, tout comme les sionistes de l'Etat hébreu sont loin de représenter LA société israélienne, qui a été par ailleurs secouée ces derniers temps par des mouvements de contestation d'importance.

Des contradictions de classe traversent bien sûr, comme ailleurs, les sociétés palestinienne et israélienne, et c'est à partir d'elles que nous pouvons réellement apprécier qui sont les véritables ennemis de qui.

Il est de toute première importance de combattre partout l'antisémitisme, et pour ce faire la lutte contre le sionisme est déterminante.

Il est de toute première importance de combattre le racisme « anti-arabes » qui s'exprime en France, et pour ce faire le soutien à la résistance palestinienne contre le colonialisme est tout aussi déterminant que les luttes contre les lois racistes promulguées par les gouvernements français successifs depuis des décennies.

Commission Journal de Toulouse
17 décembre 2023



Détruire un peuple Détruire la société palestinienne Tuer en toute impunité

Ces lignes sont écrites le 23 décembre, alors que la barre des 30 000 Palestiniens morts ou disparus à Gaza a été franchie.

On assiste à une guerre d'anéantissement contre le peuple palestinien. Bénéficiant d'une impunité totale accordée par les dirigeants occidentaux et protégés par le veto de Joe Biden, l'occupant ne fait même plus semblant de vouloir anéantir le Hamas.

Transformer Gaza en un monceau de ruines

Un à un, les hôpitaux de Gaza ne peuvent plus fonctionner. Mohammad Abou Salmiya, directeur de l'hôpital Al Shifa a été arrêté. Les fameux « tunnels » du Hamas sous l'hôpital se sont révélés aussi crédibles que les « armes de destruction massive » de Saddam Hussein qui avaient servi de « prétexte » à la destruction de l'Irak. Le Croissant Rouge Palestinien dont certaines équipes sont restées dans le nord au milieu des gravats a aussi été attaqué.

L'occupant choisit ses victimes en utilisant l'intelligence artificielle. Le poète Refaat Alareer a été tué le 6 décembre avec une partie de sa famille. Ses derniers vers étaient prémonitoires : « Si je devais mourir, que cela apporte de l'espoir, que cela soit un conte ». À Gaza, on tue les poètes, à Jérusalem, on arrête la direction du Théâtre de la liberté. Puisque les Palestiniens sont des « animaux humains » comme l'expliquait le ministre israélien Yoav Galant, leurs intellectuels sont forcément des terroristes.

Les témoins du génocide en cours sont gênants. Le 15 décembre, l'occupant a tué Samir Abu Daqqa (de la famille de Mariam), qui travaillait pour Al Jazeera. 66 journalistes ont été tués à Gaza depuis le 7 octobre. Curieusement, Reporters sans frontières n'en a recensé que 13.

Une des églises de Gaza a aussi été bombardée. Parmi les victimes, des fidèles et des réfugiés. Le pape s'est « ému ».

Dès le début de l'attaque israélienne, l'Institut culturel français de Gaza a été bombardé. 112 français ou binationaux ont pu quitter Gaza avant le 14 novembre. Mais les employés palestiniens du Consulat de France n'ont pas eu l'autorisation de sortir. L'un d'eux a été tué à Rafah. La France a (mollement) protesté.

90% de la population a quitté son logement et 70% des infrastructures sont détruites. Israël bombarde systématiquement les lieux où son armée avait donné l'ordre à la population de Gaza de se réfugier. C'est le cas des deux grandes villes du Sud : Khan Younis et Rafah.

Les terres agricoles ont été ravagées, les équipements détruits. Dans le port de Gaza, il ne reste que 7 bateaux. Il y en avait 96 avant la guerre.

Voici le témoignage d'un habitant de Nuseirat

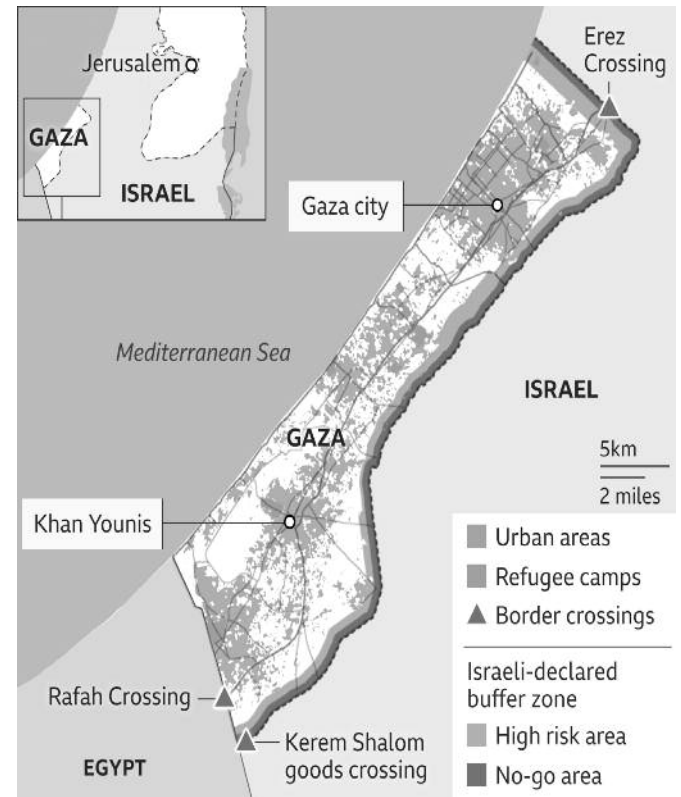
« L'armée d'occupation est dans Khan Younis. Les soldats demandent à la population de se déplacer vers Rafah.

Mais les gens ne le veulent pas : ils savent qu'il n'y a plus de possibilité d'abris, ils seront en plein air, et complètement à la merci des mini-hélicoptères dont je vais parler ci-dessous.

Alors ils s'efforcent de remonter vers Deir-al-Balah et Nuseirat, et donc là, le nombre de déplacés, déjà aberrant, grossit sans cesse.

La surveillance de l'armée israélienne s'effectue par un grand nombre de tout-petits hélicoptères, des quadcopters. De diverses tailles, très maniables, espionnant avec caméras et photos, repérant les visages, pouvant transporter des charges explosives ou être munie d'armes automatiques. Commandés comme l'étaient les tours tueuses depuis des centres de contrôle bien à l'abri. Ces engins se faufilent jusque devant les fenêtres. Le soldat s'adresse aux personnes, donne des ordres, exige l'ouverture des fenêtres. Et documente avec caméra en direct tous les mouvements.

Les familles encore à Khan Younis ne veulent pas aller s'installer dans le rectangle, entièrement nu et sans la moindre infrastructure, déclaré « zone sûre » par l'armée israélienne (cette zone, Al-Mawasi, s'étend du bord du gouvernorat de Khan Younis jusqu'à Rafah, le long de la côte, sur une largeur d'à peu près 2 km). Ils craignent trop le fait que, là-bas, ils seront entières-



rement visibles, y compris leurs visages. Ils savent les quadcoptères extrêmement dangereux. On a pu les voir agir sur l'hôpital Kamal Adwan.

Ces quadcopters sont des centaines au dessus de la bande de Gaza. J'en ai vu voler une vingtaine autour de ma maison. »

Gaza avant le 7 octobre

Les médias, fidèles au discours de l'occupant, ont relayé une image aussi terrible que fautive de Gaza. Non, ce n'est ni une population de fanatiques prêts à mourir pour la cause, ni des gens soumis et terrorisés par la dictature des barbus. On entend librement toutes les opinions à Gaza. On rentre dans un taxi collectif et tout de suite la discussion commence : « Vive le Hamas ». « À bas le Hamas, ce sont des corrompus ». Il y a une dizaine de partis politiques qui s'expriment légalement, y compris le Fatah. Il est fréquent dans les familles d'avoir des gens dans des partis politiques différents. Par contre, les Salafistes qui avaient essayé d'apparaître au moment de l'affaire des caricatures, ont été réprimés avec une grande violence par le gouvernement du Hamas.

La société civile est très « dégagiste ». Elle reproche aux partis de défendre

leurs propres intérêts et de se complaire dans la division.

Gaza est une société très éduquée. Il y a 1% d'illettrés contre 35% en Égypte voisine. Il y a 100.000 étudiants dans 6 universités et 21.000 diplômés chaque année alors que l'université est payante et parfois fort chère. Comme il y a très peu de travail salarié, les diplômés acceptent souvent de travailler gratuitement : « on ne peut pas laisser notre société s'écrouler. Un jour le blocus cessera et comme on aura de l'expérience, on aura un travail ».

La grande force de la société palestinienne, ce sont les centaines d'associations petites et grandes qui permettent à la société de ne pas s'écrouler. Il y a les associations locales qui assurent le pré-scolaire et le périscolaire, les associations de quartiers, les comités populaires des camps de réfugiés, les associations de soutien psychologique (tant les bombardements traumatisent la population). Il y a des traditions d'entraide, de secours aux orphelins, aux veufs, aux veuves, aux blessés. Il y a les familles de prisonniers. Il y a les associations qui viennent en aide aux estropiés et aux handicapés (350 morts et 10.000 « jambisés » souvent amputés lors des marches du retour pacifiques de 2018-19).

Il y a de très nombreuses associations de femmes qui dénoncent le patriarcat et les violences conjugales. Il y a plusieurs associations sportives, y compris féminines.

75% de la population sont des réfugiés (72% ont la carte de l'UNRWA). Dans les zones rurales, les Mokhtars (chefs traditionnels) assurent la cohésion sociale.

Il y a des grosses associations, par exemple le PCHR (Centre Palestinien des Droits de l'Homme) qui recense toutes les violations des droits humains de l'occupant mais aussi des deux gouvernements rivaux. Il y a l'UAWC (syndicat des travailleurs de l'agriculture et de la pêche) ou le PARC qui assure la transition entre les paysans pauvres et la population.

La société de Gaza peut-elle se désagréger ?

Jusque-là, après chaque vague de bombardements, les paysans remettaient en production leurs champs, reconstruisaient leurs serres et les fermes à poulets. Les bateaux de pêche non confisqués reprenaient la mer. Et la population se remettait à faire de l'artisanat, à commercer, à éduquer les enfants.

Mais cette fois, les destructions sont irréparables. La famine s'installe. La population du nord est partie sans vêtements chauds, sans équipement.

Les témoignages que nous recevons sont très inquiétants :

« Quand des camions d'aide sont en déplacement, il peut arriver qu'ils soient attaqués et leur cargaison volée.

À Deir-el-Balah, la police ayant pris place dans un camion a ouvert le feu et tué les voleurs.

Il faut comprendre qu'il y a des milliers et des milliers de familles affamées. Les coupeurs de route revendent le butin à 200 % du prix ... Comprenez qu'on est en situation de famine.

Les familles puissantes, appuyées sur 2000, 3000 personnes, s'organisent en mafias. La police ne peut pas contrôler l'ensemble. À Deir-al-Balah, la police est entrée dans une école-abri et en est ressortie avec de nombreuses personnes arrêtées.

Netanyahou l'a dit : nous amènerons les Gazaouis à se manger les uns les autres. »

Comment résister ?

À Nuseirat, dans le centre de la bande de Gaza, la maison du correspondant de l'UJFP à Gaza est devenue le refuge de centaines de personnes, chassées par la destruction de leurs maisons ou de leurs immeubles. L'argent envoyé a permis d'acheter des tentes, des vêtements chauds, des chaussures pour enfants, des couvertures. Une cantine collective a pu être organisée. Une boulangerie était prévue. Il a fallu trouver du nylon pour se protéger de l'humidité, des jerricans d'eau et un camion de riz. Toute cette entreprise s'est interrompue le 22 décembre. L'armée israélienne a donné l'ordre à tous ces réfugiés de partir. Pour où ? Pour l'instant, notre correspondant a pu aller chez sa fille. Pour combien de temps ? Il pleut et il fait froid à Gaza.

Une autre équipe, celle de l'association Ibn Sina, a dû quitter le camp de Jabalia (au nord de la bande de Gaza, tout a été détruit là-bas) pour Rafah. Elle a pu organiser des séances d'aide psychologique aux enfants, des repas collectifs, l'aménagement d'abris. Elle s'occupe à présent de construire des latrines car les réfugiés n'en ont pas.

Et maintenant ?

L'histoire a montré (les Amérindiens, les Aborigènes, ...) que des peuples peuvent être vaincus et réduits à des situations telles qu'ils ne sont plus en situation de réclamer leurs droits.

Jusqu'à présent les Palestiniens bénéficiaient du fait que leur société ne s'était pas écroulée, qu'ils étaient aussi nombreux que les Israéliens entre mer et Jourdain. Et ils espéraient que le mouvement de solidarité serait assez fort pour obliger les gouvernements complices à sanctionner l'occupant.

Les fascistes au pouvoir en Israël sont décidés à provoquer une nouvelle Nakba, un nouveau nettoyage ethnique. La destruction de Gaza s'accompagne d'une attaque généralisée de la part des colons et de l'armée contre la Cisjordanie.

Peu leur importe les milliers de morts. Peu leur importe que les Palestiniens se soient jurés qu'ils ne partiraient pas, comme cela s'est fait en 1948. Peu leur importe qu'aucun pays ne soit disposé à accueillir de nouveaux réfugiés.

En détruisant totalement Gaza, en faisant régner la terreur en Cisjordanie, ils « renversent la table ». Les sionistes ont toujours eu deux priorités : le maximum de territoires et l'État ethniquement pur.

Gaza est revenu 75 ans en arrière avec des centaines de milliers de personnes dehors ou sous la tente et le lien social détruit.

Une partie majoritaire de la planète désapprouve. Mais ceux qui ont la puissance militaire ou financière laissent faire.

Les pays arabes n'utilisent ni l'arme diplomatique, ni l'arme pétrolière.

En Israël, aucune rupture du front intérieur n'est en vue. Il y a bien les familles des Israéliens retenus à Gaza qui protestent. Mais ils n'ont aucun moyen d'imposer un arrêt de la tuerie. La télévision donne régulièrement la parole à des gens qui éclatent de rire sur les morts à Gaza et qui ont « intégré » le fait que les bébés sont aussi des cibles à détruire. Après Yoav Galant (« les Palestiniens sont des animaux humains »), le maire adjoint de Jérusalem a surenchéri en proposant « d'enterrer vivants » les Palestiniens. Sans sanctions, il n'y a rien à espérer de la société israélienne.

Dans le monde, l'extrême droite, en pleine ascension, a trouvé en Israël un modèle.

Biden et l'Europe libérale, malgré leur opinion publique, soutiennent et protègent les fascistes au pouvoir à Jérusalem. Entre 4000 et 5000 Français combattent en toute impunité dans l'armée israélienne. Le mouvement de soutien à la Palestine continue à être réprimé.

Ce soutien au génocide implique la destruction définitive des « droits humains » tels qu'ils avaient été définis après 1945. Certes, ils ont été régulièrement violés mais l'Occident continuait à les invoquer pour dénoncer la Russie, l'Iran, la Chine.

La destruction de Gaza annonce une loi de la jungle généralisée. Les sociétés des pays occidentaux et du monde arabe ont désormais une responsabilité majeure. La défaite de la Palestine sera notre défaite à tous.

Pierre Stambul,
le 23 décembre 2023

Reconstruire l'Ukraine

Le Capital dans les starting-blocks

Sous couvert d'humanisme et d'investissements pour des jours meilleurs, la course à la reconstruction de l'Ukraine est un hymne à la guerre qui illustre à merveille le fondement même du capitaliste : détruire le monde pour mieux l'exploiter... Jusqu'à ce qu'il se détruise lui-même ? N'attendons pas ce miracle et faisons nous-même le taf.
Socialisme ou barbarie



Si la guerre actuelle en Ukraine débute officiellement le 24 février 2022, elle n'est que le prolongement du conflit armé avec les séparatistes du Donbass soutenus par la Russie, suite à l'annexion de la Crimée par Moscou en 2014. Le président ukrainien pro-russe Viktor Ianoukovytch fut alors immédiatement renversé par le mouvement Euromaïdan et c'est un pro-occidental, Petro Porochenko, qui lui succède¹.

En huit années le conflit a fait plus de 10.000 morts, un million de déplacés et des destructions considérables. Les « reconstruteurs » portent depuis le début un regard concupiscent sur les ruines ! Mais Porochenko n'est pas celui qui leur faut. Sa politique d'austérité brutale et sa réputation d'homme corrompu le rend trop impopulaire pour faire accepter, par dessus le marché, les mesures nécessaires à la mutation de simples regards intéressés en investissements sonnants et rébuchants. Il est battu en 2019 par le clown cathodique Volodymyr Zelensky².

A vos marques...

Ultra populaire, c'est l'homme de la situation. Les « reconstruteurs » peuvent partir à l'assaut. A peine Zelensky élu, le gouvernement ukrainien tente d'accéder aux demandes du patronat local et des entreprises multinationales d'entreprendre une réforme ultra libérale du code du travail en dénonçant la moitié des conventions que l'OIT avait ratifiées dans les années qui

avaient suivies la déclaration d'indépendance de l'Ukraine en 1991. Mais les salariés du pays, appuyés par une certaine solidarité syndicale internationale de la part des organisations réformatrices, font provisoirement reculer le gouvernement.

Il faudra attendre 2022 pour que, la guerre civile devenant une guerre tout court avec l'entrée de l'armée russe dans le Donbass, les conditions soient remplies pour enfin s'attaquer à la réforme des législations concernant les modalités de l'exploitation des travailleurs.

Dès le début de la guerre, économie de guerre et loi martiale obligent, des pans entiers du droit du travail ont été suspendus et de nouvelles réglementations sont décrétées³.

Parmi ces dernières le fameux contrat « zéro heures », largement utilisé au Royaume-Uni, chez Mac Donald par exemple, ne garantit au salarié aucun nombre minimum d'heures rémunérées mais l'oblige à se rendre disponible à n'importe quel moment. Citons aussi l'exclusion, votée par le parlement ukrainien, de la couverture des accords collectifs de 70% des salariés ukrainiens: les entreprises de moins de 250 employés pourront dès lors négocier directement la structure des salaires, les heures de travail et les conditions ou modalités de résiliation des contrats.

Comme toujours «économie de guerre» signifie moins un état d'exception temporaire en attendant la «paix» que restructuration de l'économie sous l'égide de la puissance poli-

tique et des multinationales destinée à durer au-delà de la fin de la guerre et à faire disparaître les aspects archaïques du développement capitaliste.

On ne saurait mieux résumer ce projet qu'Alexander Rodnyansky, le conseiller économique du président, qui déclarait quelques mois plus tard dans Le Guardian: «l'Ukraine doit devenir attractive par un vaste programme de privatisations et une remise à plat du droit du travail».

Prêts...

Le chantier de reconstruction est alors évalué à 350 milliards de dollars. Mais comme ce qui détermine une telle évaluation ce ne sont pas tant les besoins exprimés par les populations que ceux qui sont espérés par l'économie mondialisée, ils ont été majorés à 500 puis 600 milliards et enfin 750 selon le premier ministre ukrainien à la veille de la conférence de Lugano ! Ne reste plus qu'à se servir.

A peine 5 mois après le début de la guerre l'Ukraine et la Suisse organisent conjointement une conférence à **Lugano le 4 juillet 2022**. Des chefs de gouvernement, des ministres représentant plus ou moins une cinquantaine de pays, une vingtaine d'organisations internationales rencontrent 350 acteurs majeurs du secteur privé et de la société civile, pour reconstruire («en mieux» prétendent-ils) l'Ukraine: la puissance publique ouvre enfin la porte au secteur privé! Mais pour habiller de fête ce mariage de raison

1. Concernant les années précédentes, de 2000 à 2005 lire dans CA <http://oclibertaire.lautre.net/spip.php?article298>

2. lire « Ukraine entre génocide et nazification », in Courant alternatif <http://oclibertaire.lautre.net/spip.php?article3101>

3. voir <http://oclibertaire.lautre.net/spip.php?article3109>

somme toute banal, l'un comme l'autre utilisent l'image déformée de ce que fut le plan Marshall⁴ mis en place après la seconde guerre mondiale pour «reconstruire l'Europe» et dont les «esprits progressistes» se plaisent à évoquer les conquêtes sociales qui en seraient la conséquence. Ce n'est là qu'une fiction pour faire passer la pilule. En effet, si des conquêtes sociales (création des comités d'entreprise, reconnaissance des syndicats et du droit de grève, fondation de la sécurité sociale) furent concédées par le patronat, ce fut à la suite du compromis historique passé entre gaullistes et communistes sur la base du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) avec l'appui de la CFTC et de la CGT, par les gouvernements provisoires du Général De Gaulle de novembre 1944 à janvier 1946, puis de Felix Gouin et de Georges Bidault jusqu'en novembre 1947. A partir de cette date le compromis n'existe plus, les communistes ne sont plus dans les gouvernements de Blum et de Ramadier.

Or le plan Marshall, lui, ne débute qu'en 1948 lorsque la classe ouvrière se refuse à accepter les mesures d'austérité mises en œuvre pour réorganiser l'économie française: grèves insurrectionnelles de l'automne 1947 dans de nombreux secteurs, des mineurs en 1948, chez Renault, émeutes de la faim, etc.

Par conséquent, s'il peut y avoir une ressemblance avec le plan Marshall ce n'est pas avec l'image progressiste que les politiciens veulent lui donner mais à la réalité de ce qu'il fut, une machine à vaincre le mouvement ouvrier (hélas représenté alors par le parti communiste) et à ouvrir l'Europe à l'économie américaine via Coca Cola, Marlboro et John Deere.

Les nombreux documents qui circulaient à la conférence de Lugano ne trompent pas: ils évoquaient tous la nécessité d'une remise à niveau (appelée flexibilisation) du droit du travail pour vaincre les résistances syndicales vers un «marché du travail moderne» et réduire le nombre de semaines de préavis à un licenciement.

Quelques mois plus tard, en décembre, alors que 40 millions d'euros viennent d'être débloqués par le groupe suisse Nestlé pour une nouvelle usine, et 200 millions par le groupe irlandais du BTP Kingspan, le directeur de «Ukraine Invest» annonce, lors d'une conférence franco ukrainienne tenue à Paris, de nouvelles promesses d'investissements d'entreprises américaines et allemandes sur le sol ukrainien.

Partez

L'année suivante, les 14 et 15 novembre 2023 se tient à Varsovie le forum «*Rebuilt Ukraine*» permettant à quelques 300 entreprises venues d'une cinquantaine de pays de rencontrer



des maires de villes ukrainiennes accompagnés de financiers divers et variés. Une opération pilotée par l'agence gouvernementale «Ukraine Invest» chargée d'attirer les investisseurs pour reconstruire des villes parfois entièrement détruites comme Bakhmout. Il ne s'agissait plus alors pour les puissances financières mondialisées que de faire leur marché en reniflant les meilleures affaires proposées: un lycée par-ci, un centre aquatique par-là, bref remettre sur pied ou inventer «tout lieu où commence un avenir heureux».

Au même moment alors que la guerre faisait rage dans les zones presque entièrement détruites et qu'aucun indice ne laissait prévoir une fin plus ou moins proche on pouvait s'inquiéter du risque que prenaient ces investisseurs par solidarité avec le peuple ukrainien. Rassurez-vous, le «vrai risque est que vous ratiez des opportunités en Ukraine» affirma le directeur d'Ukraine Invest. Le PDG de BlackRock, la première puissance financière au monde, Larry Fink, avait confirmé: «Ceux qui croient vraiment à un système capitaliste inonderont l'Ukraine avec du capital [...]. Si l'on veut reconstruire l'Ukraine, cela peut devenir un phare pour le reste du monde de la puissance du capitalisme».

Les entreprises françaises se positionnent elles aussi, d'autant qu'elles étaient avant la guerre le premier employeur étranger du pays avec 30000 salariés ukrainiens (Eiffage, Airbus, Alstom, Dassault, Thalès, Renault, Saint-Gobain, TotalEnergies, Engie, Servier ou Sanofi).

Le premier bénéficiaire français de la guerre en Ukraine est sans conteste TotalEnergie. Grâce à la guerre les entreprises gazières⁵ sont passées d'un discours «transition énergétique» à un discours «sécurité énergétique», poussant les gouvernements à investir dans les importations de gaz fossiles et le développement des infrastructures gazières (huit terminaux pour le gaz liquéfié sont en construction, et 38 autres ont été proposés) a révélé une enquête de Greenpeace. Tant et si bien que les objectifs climatiques et la transition énergétique resteront des slogans de propagande (pour autant qu'ils aient été autres).

Deux autres secteurs de l'économie française tentent avec succès de se

faire une place au soleil dans la «reconstruction» de l'Ukraine: une conférence au ministère français de l'économie conclue en décembre 2022 trois accords impliquant la livraison d'infrastructures de semence et d'engrais pour l'Ukraine. Quant à la première délégation d'entreprises française à se rendre en Ukraine (24 février 2022) elle concernait des sociétés de... cybersécurité.

Pas de reconstruction sans destruction

«Ne mords pas la main qui te nourrit» affirme un sage proverbe que les puissances capitalistes ont fait leur. Faire son marché en Ukraine pour la reconstruction implique quand même de ne pas tarir l'approvisionnement du marché, à savoir l'agression russe. Pour la forme ils crient haut et fort que la Russie est l'ennemi, ils applaudissent des deux mains à la mise au ban du nouveau tsar et au boycott de l'empire de l'ours, mais dans la réalité c'est une toute autre histoire. La question à leurs yeux est de savoir comment reconstruire l'Ukraine tout en soutenant l'économie russe et en contournant l'embargo. Ils y sont parvenu. 10% seulement des entreprises européennes ont engagé un retrait de leurs filiales russes. Parmi les françaises, certaines comme Bonduelle, Auchan (avec des produits destinés à l'armée) et Leroy-Merlin sont même accusées par Kiev d'avoir profité de la situation pour s'y développer ! Selon l'observatoire des multinationales TotalEnergie (encore elle) dont la stratégie gazière repose sur la Russie, s'est livrée à une manipulation financière consistant à déprécier la valeur de ses actifs russes et faire passer ses bénéfices escomptés pour 2023 sur les comptes de 2022 de façon à réduire le montant annuel de ses profits. Signalons pour terminer l'article, Accor, Blablacar, Engie, Sanofi, Veolia ou Vinci qui ne sont pas en reste pour contribuer à l'effort de guerre russe.

Bref, faire des affaires c'est des deux côtés de la ligne de front. Et on ne sait jamais, ces entreprises pourraient être un jour sollicitées pour «reconstruire» la Russie. Autant y être déjà bien placé. Vive la guerre !

JPD

4. A Berlin, en octobre 2022, les représentants du G7 et de la commission européenne parlent d'un « nouveau plan Marshall » pour le rétablissement, la reconstruction et la modernisation de l'Ukraine.

5. Les 5 plus grandes compagnies pétrolières et gazières du monde ont réalisé 192 milliards d'euros de bénéfice record en 2022 dont la moitié ont été reversés aux actionnaires

Ukraine : face à la guerre, la résistance. Mais avec qui ? Avec l'État ou avec la population ?

Nous publions ici un texte paru en édito du dernier bulletin (n°4, Mai 2023) de la CNT-AIT à propos de son initiative de solidarité OLGA TARATUTA* avec les déserteurs, les pacifistes, les réfugiés en Ukraine, Russie et au Belarus. Ils y décrivent le bilan de leurs actions, le contexte des positions résolument anti-campistes qu'ils tiennent et font un appel à soutenir financièrement le groupe *Assembleia* de Kharkov, groupe anarchiste et média de contre-information qui, en plus d'assurer un soutien matériel à ceux qui ont besoin, informe pour lutter contre l'enrôlement de force dans l'armée, fait le suivi des actions de base (manifestations) et également un boulot de surveillance des autorités locales dans leur préparation de l'après-guerre.

L'initiative solidarité avec les déserteurs, pacifistes et réfugiés "Olga Taratuta", a été créée dès le début de la guerre en Ukraine. Elle est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent apporter une solidarité concrète, sans renier leurs valeurs anti-militaristes et anti-nationalistes. Bilan après quasi 2 ans de guerre ...

Le 24 février 2022, quand les chars de la fédération de Russie se sont rués dans la plaine d'Ukraine, tout le monde a été pris par surprise. Enfin presque tout le monde : depuis plusieurs semaines déjà les oligarques ukrainiens – manifestement bien informés – avaient mis leur famille à l'abri à l'étranger, comme le dénonçait le groupe anarchiste de Lvov « *Drapeau noir* » dans un article paru une semaine avant le déclenchement de la guerre¹.

Dans les premiers jours de guerre l'État ukrainien a commencé à vaciller : une partie de ses élites avait fui avant-guerre², une autre partie a accueilli à bras ouvert l'armée de la fédération de Russie – ce qui explique la facilité avec laquelle Kherson et d'autres sites stratégiques ont pu tomber sans coup férir.

Face à ce vide de l'État, la population – n'ayant d'autre choix que de compter sur elle-même pour sauver sa peau – s'est soulevée dans un élan spontané de résistance. Partout des gens ordinaires se saisirent de kalachnikovs distribués dans un chaos relatif. Cela a permis à l'État ukrainien de gagner quelques précieux jours et contribué à le remettre en selle. L'État ne s'étant pas totalement effondré, il a repris en main le mouvement initial, lui faisant perdre tout caractère spontané et populaire en le militarisant à vitesse grand V, passant ainsi d'une résistance populaire contre l'envahisseur à la défense de l'État nation ukrainien.

Si la situation créée par l'irruption de la guerre n'a pas basculé dans un mouvement révolutionnaire, contrai-



rement à ce qui s'était passé en Juillet 36 en Espagne, c'est qu'en Ukraine la population n'avait pas d'autre horizon idéologique que la démocratie libérale (au mieux). Mais aussi parce que les groupes nationalistes ukrainiens – certains même se prétendant nationalistes libertaires – avaient fait depuis des années leur travail de préparation psychologique et idéologique pour que leurs idées identitaires s'imposent comme des évidences « *allant de soi* ».

Certains libertaires, grisés par l'élan spontané de la résistance du premier jour, annoncèrent créer un « *bataillon anti autoritaire* ». Mais au bout de seulement quelques jours, ce peloton fut versé dans l'armée ukrainienne, avec uniformes et grades, adoptant le discours et les pratiques de toutes les armées nationales du monde, et se battant pour la Nation. Il n'y a rien d'anarchiste dans les Forces de défense territoriale d'Ukraine, et prendre des selfies devant des drapeaux rouges et noirs ou noirs avec des A cerclés n'y change rien.

On peut comprendre que dans la situation certains fassent le choix de rejoindre l'armée ukrainienne, mais ils ne le font pas au nom de l'anarchisme. En prétendant le contraire, ceux-là se mentent à eux même et aux autres. Ils ne rendent pas service au mouvement

en faisant croire que finalement rien ne distingue les anarchistes des nationalistes, que tous se retrouvent ensemble dans l'Union nationale derrière l'État, son drapeau et son armée (cf *encadré p. 34*).

La question n'est donc pas de nier le droit de la population en Ukraine à la résistance contre l'armée de la fédération de Russie, mais de s'interroger sur quelle résistance ? Dans quel objectif ? Avec qui ?

Tous les anarchistes ukrainiens n'ont pas choisi de se ranger derrière leur État, certains lui contestent même le monopole de la Résistance. C'est le cas du Groupe *Assembleia* (Assemblée Générale) de Kharkov. Ses membres ne se sont pas engagés dans la résistance armée, même s'ils ont su se saisir des kalachnikovs généreusement distribués le premier jour³. D'un point de vue militaire et tactique, l'implication de quelques dizaines d'anarchistes (les effectifs de l'ensemble du mouvement anarchiste ukrainien d'avant-guerre) dans une armée ukrainienne d'aujourd'hui forte de près d'un million d'hommes n'aurait rien changé. Par contre, ils peuvent être déterminants au moins localement dans l'aide et le soutien aux civils qui souffrent des conséquences de la guerre, et qui sont toujours les grands oubliés de l'État, lequel en temps de guerre oriente tous

*Olga Taratuta était une militante anarchiste d'origine juive ukrainienne, prisonnière politique aussi bien du temps du Tsar que du temps des bolchéviques, chargée en 1921 par Makhno d'organiser la « *Croix noire* » en soutien aux prisonniers politiques de toutes tendances révolutionnaires.

1. Ukraine : unité mais avec qui ? <http://cnt-ait.info/2022/02/24/ukraine-unite-mais-avec-qui/>

2. Et qui se sont mis à l'abri dans des conditions confortables, au contraire des réfugiés ayant fui APRES le déclenchement de la guerre, qui étaient souvent des classes populaires.

3. Présentation du collectif de média anarchiste *Assembleia* de Kharkov [26-02-2022] <https://nowar.solidarite.online/blog/assembleia-maintient-le-drapeau-anarchiste-en-ukraine-face-a-larmee-russe-et-face-au-gouvernement-ukrainien>

Déclaration de Sergiy Shevchenko

Sergiy Shevchenko, un nationaliste libertaire peut-il déclarer tranquillement dans un interview au journal marxiste *Mouvement* repris dans le livre édité par le « Réseau syndical international de solidarité et de luttes » auquel participent entre autre les syndicalistes révolutionnaires de la CGT espagnole, de l'IP polonaise et la CNT-SO française « Je sers dans une unité créée par des nationalistes, qui est approvisionnée par les autorités municipales et par des volontaires, et qui est financée par des entreprises privées (...) On peut trouver arme à la main dans une même tranchée un anarchiste, un nationaliste, un euro-optimiste, un simple paysan, un ouvrier ou un informaticien sans opinion politique précise. Tous sont unis par un même désir de protéger leur peuple, et l'indépendance et la liberté de l'Ukraine. Nous sommes tous frères et sœurs, nous sommes le peuple ! (...) Bien sûr, je préférerais que notre guerre se place sous la bannière de Nestor Makhno [fondateur de l'Armée révolutionnaire insurrectionnelle ukrainienne, qui, après la révolution d'Octobre et jusqu'en 1921, combat à la fois l'armée tsaristes contre révolutionnaire et l'armée rouge bolchévique] et non de Stepan Bandera [homme politique et idéologue nationaliste ukrainien qui a collaboré avec l'Allemagne nazie]. Je souhaiterais bien sûr combattre au nom de l'anarchie plutôt que de la Nation (...) En tout cas, actuellement, à choisir entre : « Vive le Roi » et « Vive la Nation », je choisis sans hésiter la Nation ! ».

<https://mouvements.info/eruption-de-la-russieen-ukraine/>

les efforts financiers et matériels vers l'armée. La guerre n'a pas non plus fait renoncer *Assembleia* à sa pratique d'avant-guerre de dénoncer sans relâche la corruption qui pourrit toute la société civile ukrainienne⁵ ainsi que les patrons qui profitent de l'extrême précarité de la situation pour faire des travailleurs des esclaves sans aucun droit. *Assembleia* milite aussi pour le droit des Ukrainiens qui ne veulent pas mourir au front – plus nombreux que ne le disent les médias – pour le droit d'émigrer librement.

En Russie même, malgré la propagande du pouvoir poutinien, la guerre ne fait pas l'unanimité. Dès les premiers jours de nombreux opposants, dont les anarchosyndicalistes du KRAS-AIT ont participé aux rassemblements de rue antiguerre. La répression se fit graduellement : au début des simples arrestations et avertissements, puis des amendes de plus en plus lourdes, et enfin des peines de prison pour avoir seulement manifesté dans la rue avec des feuilles blanches ! La résistance anti-guerre est devenue souterraine. Certains sont passés à l'action directe contre l'armée, incendiant les centres de recrutement. Les femmes et mères de soldats se sont organisées pour exiger le retour de leurs maris et enfants. Des syndicalistes

bravent l'Unité nationale en déclenchant des grèves sauvages, comme le syndicat de livreur « Courrier » ou le syndicat de la santé « Action ». Même si peu d'information nous arrivent de Russie du fait de la censure des réseaux sociaux, il est certain que le sentiment anti-guerre y est présent aussi.

L'initiative de solidarité « Olga Taratuta » est née de l'urgence dès le premier jour de la guerre. Notre objectif était triple :

- aider les réfugiés et les déserteurs, qu'ils soient russes, bélarusses ou ukrainiens, à fuir la guerre ;
- apporter un soutien moral, politique et matériel aux anarchistes en Ukraine notamment le Groupe *Assembleia*, qui résistent sans avoir abandonné les principes,
- servir de caisse de résonance à la résistance antiguerre en Russie et au Belarus.

En un an et demi, notre bilan est très certainement très maigre vu l'ampleur des besoins. Nous avons participé à l'accueil et au soutien de plusieurs familles de réfugiés ukrainiens (aide aux démarches administratives ubuesques, recherche de logements, aide matérielle notamment pour les vêtements, mise à disposition d'un jardin potager partagé ...). Nous appuyons de jeunes insoumis militaires russes ayant fui la mobilisation et cherchant refuge en France en les hébergeant et les accompagnant dans leurs démarches de demande d'asile. Nous essayons d'informer sur la situation réelle du point de vue la population et de la résistance civile aussi bien en Ukraine qu'en Russie ou Belarus, en traduisant des articles directement depuis les langues locales mis en ligne sur notre site internet⁶.

Nous avons édité cinq numéros de notre bulletin, diffusé aux réseaux militants pacifistes et antimilitaristes. Même si nous n'avons pas reçu le retour que nous espérons – nos moyens ne s'étant pas renforcés au niveau militant – notre travail de propagande ne semble pas avoir été totalement inutile, puisqu'il est cité dans un certain nombre de publications et réseaux en France et à l'international, que ce soit pour saluer notre effort, ou au contraire pour nous faire passer pour

des « alliés objectifs » de l'un ou l'autre camp. Notre refus précisément de nous ranger derrière la bannière d'un Super-Héros contre un Super-Vilain, et notre décision assumée de nous ranger du côté de la population et de la résistance civile non étatique manifestement donne des boutons à ceux pour qui les choses sont toujours simples et automatiques.

Concrètement, nous avons aussi pu collecter en 2022 plus de 1000 euros qui ont été transmis aux compagnons d'*Assembleia* avant l'hiver, pour leur permettre d'acquérir des moyens de chauffage. Nous remercions tous ceux qui ont participé et nous renouvelons notre appel à dons pour le second hiver de guerre car les besoins sont continus et « *Assembleia* » ne peut pas compter sur la générosité de l'État ni sur celle des groupes nationalistes même dissimulés sous des drapeaux « anti autoritaires ».

Si vous pensez que la position exprimée et mise en pratique par l'initiative Olga Taratuta – certes intransigeante mais conforme aux principes de l'internationalisme – mérite d'exister et d'être soutenue, nous vous invitons à y participer. Même un individu peut contribuer, en diffusant les informations ou le bulletin par exemple.

Paix aux chaumières, guerre aux palais !

Initiative Olga Taratuta

Contact, ou pour demander à recevoir le bulletin :

contact@solidarite.online

ou écrire à

Initiative OLGA

c/o CNT-AIT

**7 rue St Rémésy
31000 TOULOUSE**

Site d'*Assembleia* :
<https://assembly.org.ua>

5. Ainsi à l'été 2022 ils ont fait capoter le projet du Maire de Kharkov de se répartir avec ses amis les centaines de millions de dollars et d'euros de dons pour la reconstruction de la ville, alors que la ville était encore sous les bombes !

6. Et non des traductions de traductions, qui sont parfois « caviardées » cf <http://nowar.solidarite.online/blog>.



AIDEZ LES ANARCHISTES D'UKRAINE A RESISTER A LA GUERRE ET AU FROID !

Suite aux bombardements de Karkhov par l'armée d'occupation russe, les infrastructures essentielles ont été détruites. En absence de chauffage, l'hiver risque d'être dramatique.

Aidez les anarchistes d'*Assembleia* de Kharkov à installer un système de chauffage communautaire !

Envoyez vos dons solidaires par internet : <https://www.globalgiving.org/projects/mutual-aid-alert-for-east-ukraine/>

Ou par chèque à l'ordre de CNT-AIT à CNT-AIT 7 rue St Rémésy 31000 TOULOUSE

Initiative de solidarité "Olga Taratuta" <http://nowar.solidarite.online/blog>

Crise politique au Sénégal : une accalmie provisoire mais aucune sortie en vue

En juin 2023, notamment, le Sénégal a été le théâtre d'affrontements entre les partisans du leader de l'opposition, Ousmane Sonko et les forces au service du chef de l'Etat Macky Sall, à savoir la police, la gendarmerie, voire des « nervis » recrutés comme supplétifs pour faire face à une situation d'émeutes*. Depuis la situation a connu une certaine accalmie alors qu'on aurait pu croire à une nouvelle vague de violence après l'emprisonnement d'Ousmane Sonko et d'un grand nombre de ses partisans. Néanmoins, avec l'échéance électorale de février prochain, les mêmes facteurs de crise demeurent, tant sur le plan de la politique politicienne que sur le plan social.

Un bref retour sur le bras de fer entre le gouvernement et l'opposition

En mars 2021, suite à la convocation d'Ousmane Sonko devant le tribunal de Dakar pour répondre d'accusations de viol et de menaces de mort, le Sénégal s'était embrasé pendant plusieurs jours. Cette affaire imputée à un opposant est survenue alors que deux précédents challengers de Macky Sall ont été condamnés à des peines de prison les rendant inéligibles : en 2015, Karim Wade le fils du précédent président et en 2018, Khalifa Sall, membre dissident du parti socialiste qui était alors maire de Dakar. Une nouvelle vague de violences a eu lieu au début du mois de juin 2023 : au vu de la faiblesse du dossier, le tribunal avait renoncé à poursuivre Sonko pour viol et menaces de mort, mais l'avait quand même condamné pour « corruption de la jeunesse » à deux ans de prison ce qui était suffisant pour le disqualifier de la course à la présidence. Au total, environ une cinquantaine de personnes sont décédées dans ces événements, du fait de l'action des forces de l'ordre (ou de milices jouant le rôle de supplétifs). A ce jour, malgré les plaintes déposées par les familles des victimes, il n'y a pas eu d'enquêtes menées pour déterminer les responsabilités de ces décès.

L'emprisonnement de Sonko et la dissolution du principal parti d'opposition

Après avoir été assigné à résidence de fait pendant 55 jours à son domicile, le régime a fini par incarcérer Sonko le 30 juillet sous différents motifs : appel à l'insurrection, association de malfaiteurs, atteinte à la sûreté de l'Etat, complot contre l'autorité de l'Etat, actes et manœuvres à compromettre la sécurité publique, association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste. Dans la foulée, son parti, le PASTEF a été dissous. Avant même cette période dans les mois précédents de nombreux militants, y compris des élus ont été jetés en prison. Sonko a mené après son arrestation une grève de la faim jusqu'au 2 septembre. Il a repris ensuite cette grève pour suivre le mouvement déclenché le 10 octobre par des femmes détenues au Camp pénal.

Dans les semaines qui ont suivi, les arrestations se sont poursuivies. Une Française, Coline Fay qui participait à un rassemblement de soutien à Sonko le 17 novembre a même été interpellée et inculpée d'« association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste, acte de nature à compromettre la sécurité de l'Etat, complicité d'action contre l'autorité de l'Etat ». Incarcérée à la prison des femmes (Camp pénal), elle a mené une grève de la faim pour protester contre son arrestation et sa détention.

Au-delà de la répression policière et judiciaire, la stratégie de représailles voulue par le régime de Macky

Au delà de la répression directe qui a décimé les rangs du PASTEF et qui a visé aussi d'autres cibles (journalistes, membres de la « société civile » durant l'année 2023), il apparaît que le gouvernement se livre à une stratégie de représailles visant des groupes ou des secteurs de la société considérés comme ayant participé aux protestations dirigées contre le régime. Sur le plan géographique, la ville de Ziguinchor qui a élu Sonko comme maire se retrouve depuis les événements relativement coupée du reste du pays : l'aéroport est en travaux tandis que les rotations par bateau qui reliaient Ziguinchor et la Casamance à Dakar sont suspendues pour des « raisons de sécu-

rité ». Un autre exemple symptomatique est l'Université de Dakar qui est fermée aux étudiants depuis le 1er juin. Les étudiants sont censés suivre un enseignement à distance qui ne fonctionne pas en réalité. Le régime actuel préfère avoir une « année blanche » à l'Université de Dakar plutôt que de prendre le risque qu'elle ne devienne un foyer de contestation dans un contexte électoral qu'il sait à haut risque. Cela montre bien encore le niveau de cynisme du pouvoir dès lors qu'il s'agit de mettre en balance l'avenir du pays et sa propre perpétuation. Macky Sall se targue d'avoir mis le Sénégal sur les rails de l'« émergence » mais il est prêt à sacrifier l'économie d'une région entière ou les possibilités d'étude d'une nouvelle génération de bacheliers.

Après la guérilla urbaine, la guéguerre sur le terrain politico-judiciaire

La stratégie d'Ousmane Sonko qui a consisté à s'appuyer sur la mobilisation populaire en sa faveur, notamment des jeunes, a montré aussi ses limites. Depuis la dernière crise de juin et l'incarcération de Sonko fin juillet, le pouvoir semble avoir réussi à reprendre la main. C'est sans doute parce que le PASTEF face à la répression qui s'est abattue n'a sans doute pas un enracinement assez profond dans le pays. C'est aussi parce que le combat s'est déplacé sur un autre terrain, celui de la justice. L'enjeu est celui de la présence de Sonko à la présidentielle. La Direction générale des élections (DGE), suite à la condamnation de Sonko à deux ans de prison pour « corruption de la jeunesse », l'a radié du fichier électoral. Or, le 18 octobre, un juge de Ziguinchor a ordonné qu'on réintègre Sonko dans le fichier au motif que cette condamnation ne lui a pas été légalement notifiée, ce qui le rendrait de nouveau éligible. La DGE a néanmoins continué à refuser de s'exécuter. Ensuite, c'est la Commission électorale nationale autonome (CENA) qui s'est prononcé aussi dans le sens de cette réintégration. Aussitôt, le chef de l'Etat a limogé les membres de la CENA dont le mandat était officiellement terminé depuis plusieurs années. Plus tard, la Cour suprême et la Cour de justice de la CEDEAO¹ ont eu à se prononcer, dans un sens plutôt négatif par rapport aux requêtes des avocats de Sonko. Mais der-

1* (cf C.A. d'octobre dernier).

1. La Cour de Justice de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) initialement conçu comme le « Tribunal de la Communauté » dans le traité de 1975 a des compétences consultatives et arbitrales

nier rebondissement de ce feuilleton judiciaire, le 15 décembre, un tribunal de Dakar a de nouveau ordonné la réintégration de Sonko dans le fichier. Mais de leur côté, les avocats du gouvernement, vont faire appel, de telle sorte que l'on se rapproche le plus possible de la date finale du dépôt des candidatures le 26 décembre, ce qui rendra de plus en plus improbable une candidature Sonko malgré les décisions de justice qui lui ont été favorables. De fait, le gouvernement de Macky Sall montre le peu de cas qu'il fait des décisions de justice dès lors qu'elles risquent de permettre à Sonko d'être présent aux élections de février

Les tentatives de verrouillage du scrutin du côté du candidat du pouvoir...

Pour « tuer le match » pour les élections à venir, le régime actuel semble avoir choisi d'instrumentaliser un dispositif censé filtrer les candidatures. Il s'agit du système des parrainages : pour pouvoir être candidat, il faut disposer de la signature d'un certain nombre de membres du corps électoral (en gros 60 000 signatures soit 0,6% du corps électoral) ou alors d'un certain nombre de signatures de députés (13) ou d'élus locaux (120). Or le parti au pouvoir annonce des chiffres de recueil de parrainages d'un niveau exorbitant : le journal gouvernemental *Le Soleil* écrivait début décembre que la candidature d'Amadou Ba, le premier ministre actuel désigné comme le « dauphin » de Macky Sall, avait enregistré jusqu'à 3 700 000 parrainages soit la moitié du corps électoral. Que ce chiffre soit gonflé ou non, cela indique clairement la stratégie du pouvoir : faire en sorte que le « vivier » des parrainages soit asséché par le rouleau compresseur du parti présidentiel, sans parler des candidatures « bidons » d'affairistes prêts à se désister pour la candidature du pouvoir contre espèces sonnantes et trébuchantes et/ou divers avantages. S'ajoute à cela, les obstacles mis aux autres candidatures de l'opposition qui sont empêchés de circuler dans certaines régions lorsqu'ils sont à la recherche de parrainages, sous prétexte de risque de troubles à l'ordre public.

... et de résistance du côté de l'opposition

Du côté du PASTEF, le parti qui avait le candidat ayant toutes ses chances d'être présent au second tour et d'emporter les élections, il y a une autre candidature qui se dessine, celle de Bassirou Diomaye Faye, le numéro 2 de facto du parti qui est lui aussi emprisonné pour divers délits dont outrage à magistrat mais qui n'est pas (encore?) radié des listes électorales. Mais de toute façon, tout indique que le régime a choisi d'écarter a priori toute candidature qui émanerait de ce parti qui est devenu la bête noire du régime.

Le fractionnement du camp présidentiel

Mais dans le camp du pouvoir, même s'il semble avoir réussi à mater ses adversaires de l'opposition par la répression, c'est aussi l'incertitude. D'abord parce que Macky Sall a « usé » de plus en plus de figures de son propre camp qui se retrouvent aujourd'hui dans l'opposition (notamment l'ancienne première ministre qui a dirigé la campagne du parti présidentiel aux législatives en 2022) ou encore qui présentent des candidatures dissidentes contre Amadou Ba (Aly Gouye Ndiaye ancien ministre de l'Intérieur et Boune Abdallah ancien premier ministre). Ensuite, parce qu'au sein même du parti présidentiel qu'il est censé incarner, Amadou Ba est jugé peu crédible et a été la cible de critiques au sein de l'Alliance pour la République (APR) dont on se demande si elles ne sont pas téléguidées par le chef de l'Etat lui-même. La perspective d'un report des élections est parfois évoquée ce qui permettrait à Macky Sall de rester au pouvoir en revenant ainsi sur sa promesse faite sous la pression des événements, il y a quelques mois, de quitter le pouvoir et de ne plus se présenter pour un troisième mandat. Dans le même registre, la question de l'intervention de l'armée dans cette crise de régime ne relève pas de la pure politique-fiction : lors du Forum international sur la Paix et la sécurité qui a eu lieu fin novembre, un général sénégalais a émis l'idée de soumettre les politiciens à « un mandat unique de sept ou huit ans » pour éviter les crises électorales qui secouent régulièrement les pays africains...

Le soutien maintenu de la France à un régime qui demeure un de ses derniers appuis après la vague de coups d'Etat dans les pays voisins

Cependant, la position du gouvernement français demeure totalement en faveur du régime actuel. Le Sénégal de Macky Sall demeure avec la Côte d'Ivoire d'Alassane Ouattara, le principal point d'appui de la stratégie qui consiste à maintenir contre vents et marées une Françafrique qui se disloque de plus en plus avec le départ des militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Le 13 novembre, Macron s'est permis d'intervenir en faveur de Macky Sall pour le bombarder à la tête d'un comité Théodoule pro-impérialiste : le *Paris Pact for Peace and Climat* (4P) au cas où il serait au chômage en quittant le pouvoir. En décembre, Amadou Ba, pour conforter son image de marque de présidentiable a pu s'afficher aux côtés d'Elisabeth Borne lors d'un séminaire intergouvernemental franco-sénégalais. En cas de crise ouverte, le soutien de l'Etat français serait acquis au régime, qui sait que Macron est prêt à tout pour ne pas perdre une nouvelle fois la face dans un pays africain, de surcroît s'agissant de la vitrine démocratique de la Françafrique, même si de nombreux faits symptomatiques de la dérive dictatoriale du régime ternissent de plus en plus cette image de marque.

En tout état de cause, cette campagne électorale qui se focalise sur des questions judiciaires liée à la volonté du pouvoir d'écarter a

priori certains candidats, fait encore plus l'impression sur les enjeux de société que s'il s'était agi d'une élection ouverte et non controversée.

Conclusion : l'impasse politique aggrave la crise sociale

Le discours du régime de Macky Sall est celui du « Sénégal émergent ». Il se targue de résultats économiques d'un niveau inégalé dans l'histoire du pays, avec un taux de croissance économique de l'ordre de 6 à 7%, qui pourrait encore augmenter avec le début de l'exploitation du gaz et du pétrole dès l'année prochaine. La justification de son pouvoir se fonde sur la stabilité politique qui permettrait cette croissance, soutenue par le biais d'un investissement public en infrastructures (routes, autoroutes, réseaux d'approvisionnement en électricité, en eau, etc.). Mais cette croissance reste limitée à certains secteurs (notamment l'immobilier urbain ou l'agro-business qui permettent des gains spéculatifs) et ne profite finalement qu'à une minorité de Sénégalais, voire des affairistes étrangers comme le fameux Frank Timis qui après avoir défrayé la chronique pour avoir obtenu des concessions pétrolières par l'entremise de Aliou Sall, du frère du président, revient dans l'actualité en acquérant 20 000 hectares de terres qui seront consacrées à la culture de luzerne destinée à l'exportation...

A l'inverse, des secteurs traditionnels de l'économie sénégalaise, comme l'arachide et les huileries ou encore la pêche sont sinistrés, dans un contexte où la mondialisation accrue et le bradage des intérêts du pays au profit de calculs à court terme ont empêché la construction de filières économiquement et écologiquement durables.

Ces derniers mois, avant même les échéances électorales, bon nombre de Sénégalais ont voté avec leurs pieds en quittant leur pays dans des pirogues. Des milliers ont réussi à atteindre les Canaries où les attend ensuite un parcours du combattant pour trouver une situation en Europe, sans oublier les centaines qui ont disparu en mer. La crise de la pêche qui fait qu'il est plus intéressant pour le patron d'une pirogue de convoier des migrants que d'aller jeter ses filets pour des prises de plus en plus maigres peuvent expliquer l'augmentation de ces départs mais c'est surtout l'absence de perspectives pour une population paupérisée qui explique cela.

Les autorités face au phénomène continuent de développer un discours de culpabilisation des migrants sans parler de la répression pure et simple : des centaines de pêcheurs accusés de convoier des migrants sont actuellement incarcérés. Dans le même temps, les autorités du port de Dakar ont accueilli en grande pompe le *Zuiderdam*, l'un plus grands des navires de croisière (et un des plus polluants!) qui peut transporter près de deux mille touristes avec plus de huit cents hommes d'équipage. Criminaliser les pauvres qui essaient de trouver un avenir ailleurs que dans leur propre pays et dérouler le tapis rouge aux étrangers au portefeuille bien rempli voilà qui résume plutôt bien la ligne pro-impérialiste fidèlement suivie par l'Etat sénégalais actuel.

**Aidez-nous à paraître.
souscrivez !
abonnez-vous !**